4.1 COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 74
Comptes consolidés 74
Annexes aux comptes consolidés 81

4.2 COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA 137
Comptes individuels de la société mère Danone SA 137
Notes aux comptes individuels de la société mère Danone SA 139

4.3 INFORMATIONS RELATIVES AU DÉLAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA 157

4.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS 157

4

ÉTATS FINANCIERS

4.1 COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

Résultat consolidé et résultat par action

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros sauf résultat par action en euros)	Notes	**2016**	**2017**
Chiffre d'affaires	2.4, 5.2	**21 944**	**24 677**
Coût des produits vendus		(10 744)	(12 459)
Frais sur vente		(5 562)	(5 890)
Frais généraux		(2 004)	(2 225)
Frais de recherche et de développement		(333)	(342)
Autres produits et charges	5.3	(278)	(219)
Résultat opérationnel courant		**3 022**	**3 543**
Autres produits et charges opérationnels	6.1	(99)	192
Résultat opérationnel		**2 923**	**3 734**
Produits de trésorerie et des placements à court terme		130	151
Coût de l'endettement financier brut		(276)	(414)
Coût de l'endettement financier net	10.7	(146)	(263)
Autres produits financiers	11.3	67	137
Autres charges financières	11.3	(214)	(312)
Résultat avant impôts		**2 630**	**3 296**
Impôts sur les bénéfices	8.1	(804)	(842)
Résultat des sociétés intégrées		**1 826**	**2 454**
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.8	1	109
Résultat net		**1 827**	**2 563**
Résultat net – Part du Groupe		**1 720**	**2 453**
Résultat net – Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		107	110
Résultat net – Part du Groupe par action	13.4	**2,79**	**3,92**
Résultat net – Part du Groupe par action dilué	13.4	**2,79**	**3,91**

État du résultat global consolidé

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Résultat net – Part du Groupe	**1 720**	**2 453**
Écarts de conversion	(33)	(1 724)
Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie		
Gains et pertes latents bruts [a]	385	(422)
Effets d'impôts	(134)	18
Actifs financiers disponibles à la vente		
Gains et pertes latents bruts	–	7
Montant recyclé en résultat sur l'exercice en cours	–	–
Effets d'impôts	(1)	2
Autres gains et pertes, nets d'impôts	–	–
Éléments recyclables ultérieurement en résultat	**217**	**(2 120)**
Écarts actuariels sur engagements de retraites		
Gains et pertes bruts	(134)	11
Effets d'impôts	19	(5)
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat	**(116)**	**5**
Résultat global – Part du Groupe	**1 821**	**339**
Résultat global – Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	99	79
Résultat global	**1 920**	**418**

(a) En 2017, concerne principalement le reclassement du gain de change issu du débouclage des couvertures du prix d'acquisition de WhiteWave de 368 millions d'euros en déduction du prix d'acquisition. En 2016, concernait principalement l'effet de la part efficace de ces couvertures.

Bilan consolidé

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Actif			
Goodwill		11 620	18 132
Marques		3 879	6 412
Autres immobilisations incorporelles		304	401
Immobilisations incorporelles	2.4, 9.1 à 9.3	15 803	24 945
Immobilisations corporelles	5.5	5 036	6 005
Titres mis en équivalence	4.1 à 4.8	2 730	2 678
Autres titres non consolidés		81	83
Autres immobilisations financières et prêts à plus d'un an		208	177
Autres actifs financiers	11.1, 11.2	288	260
Instruments dérivés – actifs [a]	12.2, 12.3	148	16
Impôts différés	8.2	831	722
Actifs non courants		**24 836**	**34 627**
Stocks	5.4	1 380	1 668
Clients et comptes rattachés	5.4	2 524	2 794
Autres actifs courants	5.4	1 061	1 046
Prêts à moins d'un an		18	14
Instruments dérivés – actifs [b]	12.2, 12.3	419	19
Placements à court terme	10.1, 10.5	13 063	3 462
Disponibilités		557	638
Actifs détenus en vue de leur cession		92	–
Actifs courants		**19 113**	**9 641**
Total de l'actif		**43 949**	**44 268**

(a) Instruments dérivés en gestion de la dette nette.

(b) Instruments dérivés en gestion de la dette nette. Au 31 décembre 2016, comprenait également les instruments de couverture du prix d'acquisition de WhiteWave dont la juste valeur s'élevait à 377 millions d'euros.

			Au 31 décembre
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Passif et capitaux propres			
Capital		164	168
Primes		4 178	4 991
Bénéfices accumulés et autres [a]	10.3	12 035	14 723
Écarts de conversion		(1 460)	(3 182)
Autres résultats enregistrés directement en capitaux propres		(126)	(545)
Actions propres et *calls* DANONE [b]	13.2	(1 682)	(1 653)
Capitaux propres – Part du Groupe		**13 109**	**14 501**
Intérêts ne conférant pas le contrôle	3.5	85	73
Capitaux propres		**13 194**	**14 574**
Financements	10.1 à 10.4	18 438	15 529
Instruments dérivés – passifs [c]	12.2, 12.3	19	149
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	3.5	315	38
Dettes financières non courantes		18 771	15 716
Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	7.3	959	919
Impôts différés	8.2	1 090	1 644
Autres provisions et passifs non courants	14.2	885	1 003
Passifs non courants		**21 705**	**19 282**
Financements	10.1 à 10.4	2 119	3 221
Instruments dérivés – passifs [c]	12.2, 12.3	8	1
Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	3.5	384	569
Dettes financières courantes		2 510	3 792
Fournisseurs et comptes rattachés	5.4	3 772	3 904
Autres passifs courants	5.4	2 741	2 716
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur cession		26	–
Passifs courants		**9 050**	**10 411**
Total du passif et des capitaux propres		**43 949**	**44 268**

(a) Titres subordonnés à durée indéterminée.
(b) Options d'achat DANONE acquises par la Société.
(c) Instruments dérivés en gestion de la dette nette.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Résultat net		**1 827**	**2 563**
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus	4.8	52	(54)
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels	5.5, 9.3	786	974
Dotations (reprises) des provisions	14.2	51	153
Variation des impôts différés	8.2	(65)	(353)
Plus ou moins value de cession d'actifs industriels et financiers		(74)	(284)
Charges liées aux actions sous conditions de performance	7.4	24	22
Coût de l'endettement financier net	10.7	149	265
Intérêts décaissés nets		(148)	(186)
Variation nette des intérêts financiers		–	80
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		13	(15)
Marge brute d'autofinancement		**2 615**	**3 085**
Variation des stocks		(24)	(122)
Variation des créances clients		(110)	(190)
Variation des dettes fournisseurs		298	145
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs		(127)	40
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement	5.4	37	(127)
Trésorerie provenant de l'exploitation		**2 652**	**2 958**
Investissements industriels [a]	5.5	(925)	(969)
Cessions d'actifs industriels [a]	5.5	27	45
Acquisitions d'actifs financiers [b]	2.3	(66)	(10 949)
Cessions d'actifs financiers [b]	2.5	110	441
Variation nette des prêts et des autres immobilisations financières		6	(4)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement/désinvestissement		**(848)**	**(11 437)**
Augmentation du capital et des primes		46	47
Acquisition d'actions propres (nettes de cession) et *calls* DANONE [c]	13.2	32	13
Émission de titres subordonnés à durée indéterminée	10.3, 10.4	–	1 245
Rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée	10.4	–	–
Dividendes versés aux actionnaires de Danone [d]	13.5	(985)	(279)
Rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle	3.5	(295)	(107)
Versement de dividende		(94)	(86)
Contribution des intérêts ne conférant pas le contrôle aux augmentations de capital		6	1
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		(383)	(193)
Flux nets d'instruments dérivés [e]		50	(52)
Financements obligataires émis au cours de l'exercice	10.3, 10.4	11 237	–
Financements obligataires remboursés au cours de l'exercice	10.3, 10.4	(638)	(1 487)
Flux nets des autres dettes financières courantes et non courantes	10.3	(442)	(564)
Flux nets des placements à court terme		(10 531)	9 559
Trésorerie affectée aux opérations de financement		**(1 616)**	**8 289**
Incidence des variations de taux de change et autres [f]		(151)	272
Variation globale de la trésorerie		**38**	**81**
Disponibilités au 1er janvier		**519**	**557**
Disponibilités au 31 décembre		**557**	**638**
Informations complémentaires			
Flux de trésorerie liés au paiement d'impôts sur les bénéfices		(891)	(1 116)

(a) Concernent les actifs corporels et incorporels opérationnels.
(b) Acquisition / cession de titres de sociétés. Pour les sociétés consolidées par intégration globale, comprend la trésorerie à la date d'acquisition / cession.
(c) Options d'achat d'actions DANONE acquises par la Société.
(d) Part payée en numéraire.
(e) Instruments dérivés en gestion de la dette nette. Au 31 décembre 2016 comprend également et pour l'essentiel les flux des couvertures du coût d'acquisition de WhiteWave échues en 2017.
(f) Effet de reclassement sans incidence sur la dette nette.

Les flux de trésorerie correspondent à des éléments présentés au bilan consolidé. Cependant, ces flux peuvent différer des variations bilantielles, notamment en raison des règles (i) de traduction des opérations en devises autres que la devise fonctionnelle, (ii) de conversion des états financiers des sociétés de devise fonctionnelle autre que l'euro, (iii) des variations de périmètre, et (iv) d'autres éléments non monétaires.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

			Mouvements de la période									
(en millions d'euros)	Notes	Au 1er janvier 2017	Éléments du résultat global	Augmentation de capital	Autres opérations sur actions propres et opérations sur *calls* DANONE [b]	Contrepartie des charges avant impôt relatives aux actions sous conditions de performance [c]	Dividendes versés aux actionnaires de Danone – Part en actions	Dividendes versés aux actionnaires de Danone – Part en numéraire	Émission de titres subordonnés à durée indéterminée	Autres transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Autres éléments	Au 31 décembre 2017
Capital		**164**					3					**168**
Primes		**4 178**		46			766					**4 991**
Bénéfices accumulés et autres [a]	10.3	**12 035**	2 453			22	(770)	(279)	1 245	(10)	27	**14 723**
Écarts de conversion		**(1 460)**	(1 724)							1	1	**(3 182)**
Gains et pertes relatifs aux instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		**271**	(405)								(26)	**(160)**
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts	12	**41**	9									**50**
Écarts actuariels sur engagements de retraite, non recyclables en résultat, nets d'impôts	8	**(439)**	5								(2)	**(436)**
Autres résultats enregistrés en capitaux propres		**(126)**	(391)	–	–	–	–	–	–	–	(28)	**(545)**
Actions propres et *calls* DANONE	13.2	**(1 682)**			28							**(1 653)**
Capitaux propres – Part du Groupe		**13 109**	**338**	**47**	**28**	**22**	**–**	**(279)**	**1 245**	**(8)**	**–**	**14 501**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		**85**	79					(86)		(6)		**73**
Capitaux propres consolidés		**13 194**	**417**	**47**	**28**	**22**	**–**	**(365)**	**1 245**	**(14)**	**–**	**14 574**

(a) Titres subordonnés à durée indéterminée.
(b) Options d'achat DANONE acquises par la Société.
(c) Actions sous conditions de performance attribuées à certains salariés et aux mandataires sociaux.

			Mouvements de la période								
(en millions d'euros)	Notes	**Au 1er janvier 2016**	**Éléments du résultat global**	**Augmentation de capital**	**Autres opérations sur actions propres et opérations sur *calls* DANONE** [a]	**Contrepartie des charges relatives aux actions sous conditions de performance et aux *stock-options*** [b]	**Dividendes versés aux actionnaires de Danone – Part en actions**	**Dividendes versés aux actionnaires de Danone – Part en numéraire**	**Autres transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle**	**Autres éléments**	**Au 31 décembre 2016**
Capital		**164**									**164**
Primes		**4 132**		46							**4 178**
Bénéfices accumulés		**11 454**	1 720		(5)	24		(986)	(118)	(56)	**12 035**
Écarts de conversion		**(1 177)**	(33)							(250)	**(1 460)**
Gains et pertes relatifs aux instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		**21**	251								**271**
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts	12	**42**	(1)								**41**
Écarts actuariels sur engagements de retraite, non recyclables en résultat, nets d'impôts	3.5	**(323)**	(116)								**(439)**
Autres résultats enregistrés en capitaux propres	3.5	**(261)**	**134**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(126)**
Actions propres et *calls* DANONE	13	**(1 707)**			28				(2)		**(1 682)**
Capitaux propres – Part du Groupe		**12 606**	**1 821**	**46**	**23**	**24**	**–**	**(986)**	**(120)**	**(306)**	**13 109**
Intérêts ne conférant pas le contrôle	2.5	**63**	99					(93)	(11)	27	**85**
Capitaux propres consolidés		**12 669**	**1 920**	**46**	**23**	**24**	**–**	**(1 079)**	**(131)**	**(279)**	**13 194**

(a) Options d'achat DANONE acquises par la Société.
(b) Actions sous conditions de performance et *stock-options* attribuées à certains salariés et aux mandataires sociaux.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES 82
Note 1.1. Bases de préparation 82
Note 1.2. Référentiel comptable appliqué 82

NOTE 2. ACQUISITION DE THE WHITEWAVE FOODS COMPANY 83
Note 2.1. Description de l'opération 83
Note 2.2. Organisation des activités de WhiteWave 83
Note 2.3. Prix d'acquisition 83
Note 2.4. Comptabilisation de l'opération 84
Note 2.5. Cession de la société Stonyfield (EDP Noram, États-Unis) 85
Note 2.6. Remboursement anticipé de la dette obligataire de WhiteWave 85

NOTE 3. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE ET DÉTENTEURS D'INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE 85
Note 3.1. Principes comptables 85
Note 3.2. Principaux changements de la période 86
Note 3.3. Sociétés consolidées par intégration globale 87
Note 3.4. Comptabilisation des prises de contrôle autres que WhiteWave réalisées en 2017 87
Note 3.5. Détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle 87

NOTE 4. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE 88
Note 4.1. Principes comptables 88
Note 4.2. Principales sociétés mises en équivalence en termes de résultat net et d'actifs nets consolidés 88
Note 4.3. Principaux changements de la période 89
Note 4.4. Mengniu (EDP International, Chine) et Yashili (Nutrition Spécialisée, Chine) 89
Note 4.5. Yakult (EDP International, Japon) 90
Note 4.6. Valeur nette comptable et variation de la période 91
Note 4.7. Suivi de la valeur des Titres mis en équivalence autres que Mengniu et Yashili 92
Note 4.8. Résultat des sociétés mises en équivalence 92

NOTE 5. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE 92
Note 5.1. Principes comptables 92
Note 5.2. Secteurs opérationnels 92
Note 5.3. Autres éléments courants du résultat opérationnel 94
Note 5.4. Besoins en fond de roulement 94
Note 5.5. Actifs corporels et investissements industriels 96
Note 5.6. Engagements hors-bilan relatifs à l'activité opérationnelle 98
Note 5.7. Risques financiers liés à l'activité opérationnelle 99

NOTE 6. ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS NON-COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE 100
Note 6.1. Autres produits et charges opérationnels 100

NOTE 7. EFFECTIFS, CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL 101
Note 7.1. Effectifs des sociétés consolidées par intégration globale 101
Note 7.2. Charges de personnel des sociétés consolidées par intégration globale 101
Note 7.3. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance 102
Note 7.4. Actions sous conditions de performance et *stock-options*, accordées à certains salariés et aux mandataires sociaux 106
Note 7.5. Plan d'Épargne Entreprise 107

NOTE 8. IMPÔTS 107
Note 8.1. Impôts sur les bénéfices 107
Note 8.2. Impôts différés 108
Note 8.3. Déficits fiscaux reportables 109

NOTE 9. ACTIFS INCORPORELS 109
Note 9.1. Principes comptables 109
Note 9.2. Valeur nette comptable et variation de la période 110
Note 9.3. Suivi de la valeur 111

NOTE 10. FINANCEMENTS ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE. DETTE NETTE ET COÛT DE L'ENDETTEMENT NET 114
Note 10.1. Principes comptables 114
Note 10.2. Risque de liquidité et politique de gestion 114
Note 10.3. Structure de financement et évolution sur la période 115
Note 10.4. Financements et sécurité financière du Groupe gérés au niveau de la Société 116
Note 10.5. Placements à court terme 119
Note 10.6. Dette nette 119
Note 10.7. Coût de l'endettement financier net 119
Note 10.8. Risques financiers liés à la dette nette et à l'activité de financement 120

NOTE 11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS 120
Note 11.1. Principes comptables 120
Note 11.2. Autres actifs financiers 121
Note 11.3. Autres produits financiers et autres charges financières 121

NOTE 12. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS 121
Note 12.1. Organisation de la gestion des risques financiers 121
Note 12.2. Principes comptables 122
Note 12.3. Instruments dérivés 122
Note 12.4. Risque de contrepartie 125
Note 12.5. Risque sur titres actions 125
Note 12.6. Réconciliation du bilan par classe et catégories comptables 126

NOTE 13. ACTIONS DANONE. DIVIDENDE. RÉSULTAT PAR ACTION 127
Note 13.1. Principes comptables 127
Note 13.2. Opérations et mouvements sur l'action DANONE 127
Note 13.3 Titres DANONE en circulation 128
Note 13.4. Résultat par action – Part du Groupe 128
Note 13.5. Dividende 129

NOTE 14. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS NON COURANTS ET PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE 129
Note 14.1. Principes comptables 129
Note 14.2. Valeur comptable et variation de la période 129
Note 14.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage 130

NOTE 15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES 130
Note 15.1. Principes comptables 130
Note 15.2. Transactions avec les entreprises associées 130
Note 15.3. Rémunérations et avantages attribués aux membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration 130
Note 15.4. Conventions réglementées 131

NOTE 16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE 131
Note 16.1 Nouvelle étape dans le partenariat stratégique de Danone avec Yakult 131
Note 16.2 Autres évènements postérieurs à la clôture 131

NOTE 17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX 131

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 132

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1. Bases de préparation

Les comptes consolidés de Danone (la "Société") et de ses filiales (ensemble "le Groupe") au titre de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Danone le 15 février 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018.

Les comptes consolidés et Annexes aux comptes consolidés sont présentés en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

L'établissement des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations qui ont une incidence sur les montants reconnus dans le bilan, le compte de résultat et les notes annexes aux comptes consolidés dont les principales sont :

	Notes
Évaluation des actifs incorporels	9.3
Évaluation des titres mis en équivalence	4.1, 4.4, 4.7, 4.8
Évaluation des impôts différés actifs	8.3
Comptabilisation des dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	1.2, 3.1, 3.5
Détermination du montant des provisions pour risques et charges	14.1, 14.2, 14.3
Détermination du montant des remises, ristournes et autres déductions en lien avec les accords commerciaux	5.1

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité, notamment dans un contexte de volatilité économique et financière.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de Danone exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS ne le traitent pas de manière explicite, notamment pour la comptabilisation des options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle.

Note 1.2. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne, qui est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne (http ://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2017

Aucun amendement ni interprétation d'application obligatoire au 1er janvier 2017 n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés de l'exercice 2017.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2017 au sein de l'Union Européenne

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ;
- IFRS 9, Instruments financiers.

Danone n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés de l'exercice 2017.

Concernant IFRS 15, Danone a procédé à une analyse qualitative et quantitative des principaux sujets pouvant impacter les états financiers avec la contribution des interlocuteurs clés dans les entités opérationnelles. L'impact de l'application de la norme IFRS 15 n'est pas significatif en date de transition sur la reconnaissance de son chiffre d'affaires. En effet, les impacts attendus correspondent essentiellement à des reclassements non matériels entre le chiffre d'affaires et les frais sur vente liés à des prestations réalisées par les clients dans le cadre de leur relation contractuelle. Danone applique la norme IFRS 15 depuis le 1er janvier 2018 et a choisi de retraiter les exercices comparatifs.

La norme IFRS 9 concernant les instruments financiers modifie :

- les conditions de comptabilisation des opérations de couverture et les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers : compte tenu de la nature des transactions de Danone, l'impact n'est pas significatif en date de transition ;
- la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus pertes encourues : ceci se traduira notamment par la comptabilisation de dépréciations des créances clients non échues. Compte tenu des activités de Danone et de la typologie de ses clients, l'impact n'est pas significatif en date de transition.

Danone applique, depuis le 1er janvier 2018, la norme IFRS 9 dans sa globalité y compris le dispositif relatif à la comptabilité de couverture qui est optionnel et a pris l'option de ne pas retraiter les exercices comparatifs.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application obligatoire au 1er janvier 2019 au sein de l'Union européenne

- IFRS 16, *Locations*.

L'impact de cette norme sur les résultats et la situation financière de Danone est en cours d'évaluation.

Autres normes

Néant.

Autres travaux de l'IASB et de l'IFRIC

Le Groupe reste attentif aux travaux de l'IASB et de l'IFRIC qui pourraient conduire à une révision du traitement des options de vente accordées à des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle.

NOTE 2. ACQUISITION DE THE WHITEWAVE FOODS COMPANY

Note 2.1. Description de l'opération

Le 7 juillet 2016, Danone a annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition de The WhiteWave Foods Company ("WhiteWave"), leader mondial du Bio, des laits et produits frais d'origine végétale.

Il s'agit d'une acquisition en numéraire, sur la base de 56,25 dollars américains par action, représentant une valeur d'entreprise totale d'environ 12,5 milliards de dollars à la date de l'accord, incluant la dette et certains autres passifs de WhiteWave.

L'opération a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration des deux sociétés puis par les actionnaires de WhiteWave lors de son assemblée générale spéciale tenue en octobre 2016.

Les accords des autorités de la concurrence européenne (Commission Européenne) et américaine (*Department of Justice*) ont été obtenus sous réserve d'un désengagement de Danone dans une partie des activités de lait de croissance de Danone en Belgique (représentant moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires) et dans la filiale américaine de produits laitiers frais Stonyfield (représentant un chiffre d'affaires d'environ 370 millions de dollars en 2016).

L'opération a été finalisée le 12 avril 2017. Dans le cadre de la finalisation de l'opération les actions de WhiteWave ont été retirées de la cote du New York Stock Exchange et Danone détient 100 % des actions de la société.

Note 2.2. Organisation des activités de WhiteWave

Danone a organisé les activités de WhiteWave de la façon suivante :

- les activités respectives de Danone et de WhiteWave en Amérique du Nord sont regroupées au sein de la même entité. Cette entité regroupe ainsi les activités produits laitiers frais de Danone et les activités de WhiteWave dans cette région ;
- Alpro, activité de WhiteWave en Europe, rejoint l'activité produits laitiers frais de Danone et devient un élément central de sa nouvelle catégorie de produits d'origine végétale, avec pour ambition d'étendre leurs positions et de les développer dans le monde.

Danone a ajusté en conséquence son reporting interne et suit désormais ces activités via respectivement :

- le Pôle EDP International qui inclut les Produits Laitiers Frais de Danone en Europe, CEI et ALMA (Asie-Pacifique/Amérique Latine/Moyen-Orient/Afrique) ainsi que les activités de WhiteWave en Europe, en Amérique Latine et en Chine ;
- le Pôle EDP Noram qui comprend les activités de DanoneWave.

Note 2.3. Prix d'acquisition

Le montant effectif de la transaction s'est élevé à 12,1 milliards de dollars :

- 10,4 milliards de dollars pour l'acquisition des actions WhiteWave en circulation, y compris les actions issues de l'exercice des *stock-options* ;
- 1,7 milliard de dollars au titre du remboursement anticipé de dettes financières qui étaient assorties d'une clause de changement de contrôle. La dette obligataire de WhiteWave pour 500 millions de dollars avait pour sa part été prorogée.

Pour rappel, l'ensemble du financement nécessaire à l'opération avait été levé à fin 2016 :

- émissions obligataires pour 6,2 milliards d'euros et 5,5 milliards de dollars ;
- complétées d'opérations de couverture à court terme pour gérer les risques financiers jusqu'à la réalisation de l'acquisition.

Les instruments de couverture ont été débouclés pour le paiement de l'acquisition, se traduisant par un gain de change de 0,4 milliard d'euros comptabilisé en déduction du prix d'acquisition avant effet d'impôts.

Converti en euros à date d'acquisition et après prise en compte des couvertures de change, le prix d'acquisition s'établit donc à 11,1 milliards d'euros.

Note 2.4. Comptabilisation de l'opération

Les entités de WhiteWave contrôlées sont consolidées par intégration globale depuis leur acquisition par Danone, soit le 12 avril 2017.

Goodwill provisoire

Ce regroupement d'entreprises a été comptabilisé sur des bases provisoires.

	À la date d'acquisition [b]
(en milliards d'euros)	**2017**
Immobilisations incorporelles	3,2
Immobilisation corporelles	1,3
Stocks	0,3
Autres actifs	1,1
Juste valeur des actifs acquis [a]	**5,9**
Dettes financières	0,7
Impôts différés Passif	1,1
Autres passifs	0,9
Juste valeur des passifs assumés [a]	**2,8**
Juste valeur des actifs nets acquis	**3,1**
Prix d'acquisition	11,1
***Goodwill* provisoire**	**8,0**

(a) À la date d'acquisition.
(b) Les actifs et passifs en dollars ont été convertis en euros au cours du jour de l'acquisition soit 1 euro=1,06 dollar.

Les écarts d'évaluation concernent principalement les immobilisations incorporelles et les impôts différés relatifs.

Celles-ci concernent essentiellement des marques à durée de vie indéterminée et des relations clients. Le montant provisoire des marques reconnues s'élève à 3,0 milliards d'euros, les plus significatives étant *International Delight*, *Alpro* et *Silk*. La méthode de valorisation retenue est celle des *relief-from-royalty* :

- le taux de *royalty* a été déterminé pour chaque marque, sur la base de références du secteur *food and beverages* affiné ensuite par l'analyse qualitative de la marque ;
- appliqué aux projections de chiffre d'affaires par marque issues du plan stratégique à long terme ;
- le taux d'actualisation utilisé correspond au taux de rendement interne de l'opération.

Par ailleurs, la dette obligataire de WhiteWave a également été réévaluée à la juste valeur à date d'acquisition conformément aux principes d'IFRS 3 Révisée sur la base de son marché coté, soit 552,5 millions de dollars.

Le *goodwill* représente principalement les avantages liés au secteur d'activité et à son potentiel de croissance, au positionnement de WhiteWave sur ce marché, les synergies attendues en matière de combinaison du savoir-faire et du marketing industriel et au capital humain.

Autres informations

Les frais d'acquisition comptabilisés dans les comptes consolidés de Danone se sont élevés à 51 millions d'euros avant impôts dont 48 millions d'euros comptabilisés en 2016 dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels et le solde en 2017.

La contribution de WhiteWave au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2017 s'élève à 2,7 milliards d'euros. Si l'opération avait été réalisée le 1er janvier 2017, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2017 du Groupe se serait élevé à 25,7 milliards d'euros, le résultat opérationnel courant à 3,6 milliards d'euros.

Par ailleurs, les coûts d'intégration de la période s'élèvent à 91 millions d'euros, enregistrés en Autres produits et charges opérationnels. Ils correspondent principalement à des coûts de transition et de réorganisation.

Note 2.5. Cession de la société Stonyfield (EDP Noram, États-Unis)

Danone a conclu, le 3 juillet 2017, un accord avec Lactalis pour la vente de Stonyfield. La cession a été réalisée le 1er août 2017, le prix de cession s'élevant à l'équivalent de 758 millions d'euros.

La plus-value s'élève à 628 millions d'euros comptabilisée en Autres produits et charges opérationnels de l'exercice.

Le montant net après impôts encaissé au titre de la transaction s'élève à 427 millions d'euros et est présenté sur la ligne Cession d'actifs financiers du tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice 2017.

Note 2.6. Remboursement anticipé de la dette obligataire de WhiteWave

La société WhiteWave a exercé son option de remboursement anticipé pour la totalité des 500 millions de dollars d'obligations d'échéance 2022 et portant un coupon de 5,375 %. L'impact net avant impôts de ce remboursement anticipé s'élève à 76 millions de dollars correspondant principalement à la pénalité contractuelle de 122 millions de dollars nette du recyclage de l'écart de réévaluation de 52,5 millions de dollars.

Ces éléments sont reconnus intégralement en résultat de l'exercice 2017 en Autres produits et charges financiers. Le flux de trésorerie de 122 millions de dollars est classé en flux de financement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

NOTE 3. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE ET DÉTENTEURS D'INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE

Note 3.1. Principes comptables

Sociétés consolidées par intégration globale

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes des filiales dont le Groupe détient, directement ou indirectement, la capacité de contrôle exclusif. Le contrôle exclusif sur une entité s'apprécie (i) par le pouvoir que le Groupe a sur cette entité, (ii) s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison des relations avec cette entité, et (iii) s'il exerce son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe (Part du Groupe) étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (Intérêts ne conférant pas le contrôle). Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

Regroupement d'entreprises : acquisitions avec prise de contrôle, cession partielle avec perte de contrôle

La comptabilisation des opérations de prise de contrôle ou de cession partielle avec perte de contrôle peut être synthétisée comme suit :

- lors d'une prise de contrôle, les coûts accessoires aux transactions sont comptabilisés en résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels et présentés dans les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sur l'exercice. Par ailleurs, les ajustements de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur dans le prix d'acquisition et leurs variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels, l'intégralité des versements relatifs à ces ajustements étant présentés dans les flux de trésorerie provenant de l'exploitation ;
- lors d'une prise (ou perte) de contrôle, la réévaluation à sa juste valeur de la quote-part antérieurement détenue (ou résiduelle) est enregistrée en résultat, dans la rubrique des (i) Autres produits et charges opérationnels lors d'une perte de contrôle, (ii) Résultats des sociétés mises en équivalence lors de la prise de contrôle d'une entité auparavant mise en équivalence, et (iii) Autres produits et charges financiers lors de la prise de contrôle d'une entité auparavant comptabilisée en titres non consolidés ;
- lors d'une prise de contrôle, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisés, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise, soit à leur juste valeur. Dans ce dernier cas, l'écart d'acquisition est alors majoré de la part revenant à ces intérêts ne conférant pas le contrôle. Ce choix se fait de manière individuelle, pour chaque opération d'acquisition.

Les regroupements d'entreprises peuvent être comptabilisés sur des bases provisoires, les montants affectés aux actifs et passifs identifiables acquis et le *goodwill* sont susceptibles d'être modifiés dans un délai maximum d'un an à compter de leur date d'acquisition.

Acquisitions ou cessions d'intérêts dans des sociétés contrôlées sans impact sur le contrôle

Les opérations d'achat ou de cession de parts d'intérêts dans des sociétés contrôlées qui n'amènent pas de prise ou perte de contrôle sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique Bénéfices accumulés, comme des transferts entre la Part du Groupe et la part des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle dans les capitaux propres consolidés, sans effet en résultat et les flux de trésorerie correspondant sont présentés en flux de financement. Les coûts liés à ces transactions suivent le même traitement comptable.

Note 3.2. Principaux changements de la période

Exercice 2017

					Pourcentage d'intérêt détenu au 31 décembre	
(en pourcentage)	Notes	**Pôle**	**Pays**	**Date d'opération** [(a)]	**2016**	**2017**
Principales sociétés consolidées pour la première fois au cours de l'exercice						
Sociétés du groupe WhiteWave	2	EDP International et EDP Noram	Plusieurs pays dont principalement États-Unis, Europe	Avril	–	100,0 %
Principales sociétés consolidées avec changement dans le pourcentage de détention						
Ensemble Danone-Unimilk	3.5	EDP International	Zone CEI	Octobre	92,9 %	97,6 %
Happy Family	3.5	Nutrition Spécialisée	États-Unis	Juillet	91,9 %	100,0 %
Principales sociétés qui ne sont plus consolidées par intégration globale au 31 décembre						
Stonyfield	2.5	EDP Noram	États-Unis	Juillet	100,0 %	–

(a) Mois de l'exercice 2017.

Exercice 2016

				Pourcentage d'intérêt détenu au 31 décembre	
(en pourcentage)	**Pôle**	**Pays**	**Date d'opération** [(a)]	**2015**	**2016**
Principales sociétés consolidées pour la première fois au cours de l'exercice					
Halayeb	Produits Laitiers Frais	Égypte	Février	–	100,0 %
Principales sociétés consolidées avec changement dans le pourcentage de détention					
Sociétés du groupe Fan Milk	Produits Laitiers Frais	Afrique de l'Ouest	Février	49,0 %	51,0 %
Danone Espagne	Produits Laitiers Frais	Espagne	Mars	92,4 %	99,7 %
Ensemble Danone-Unimilk	Produits Laitiers Frais	Zone CEI	Janvier	70,9 %	92,9 %
Centrale Danone	Produits Laitiers Frais	Maroc	Mars	95,9 %	99,7 %
Principales sociétés qui ne sont plus consolidées par intégration globale au 31 décembre					
Dumex Chine [(b)]	Nutrition Infantile	Chine	Mai	100,0 %	–

(a) Mois de l'exercice 2016.
(b) Dumex Baby Foods Co. Ltd.

Note 3.3. Sociétés consolidées par intégration globale

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, qu'elles soient consolidées directement ou indirectement par intégration globale ou qu'elles soient mises en équivalence au 31 décembre 2017, est disponible sur le site internet du Groupe (www.danone.com).

Note 3.4. Comptabilisation des prises de contrôle autres que WhiteWave réalisées en 2017

Les regroupements d'entreprises autres que WhiteWave réalisés en 2017 ne sont pas significatifs.

Note 3.5. Détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Principales sociétés consolidées par intégration globale et non détenues à 100 % en termes de résultat net et d'actifs nets consolidés

Suite aux opérations de rachats réalisées ces dernières années, les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle des principales sociétés consolidées par intégration globale et non détenues à 100 % ne sont pas significatifs au 31 décembre 2017.

Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Principes comptables

Le Groupe a consenti à des tiers détenant des intérêts ne conférant pas le contrôle dans certaines sociétés consolidées, des options de vente sur tout ou partie de leur participation dans ces sociétés. Ces dettes financières ne portent pas intérêt.

En application d'IAS 32, *Instruments financiers : présentation* lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'options de vente de leur participation au Groupe, une dette financière est constatée pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option, la contrepartie de la dette induite par ces engagements est :

- d'une part en réduction de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- d'autre part, en diminution des capitaux propres – Part du Groupe pour le montant de la dette qui excède la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant. Cette rubrique est ajustée à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle. En l'absence de prescriptions précises des IFRS, la Société a appliqué les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009.

Variations de la période

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Au 1er janvier	862	699
Nouvelles options et options comptabilisées auparavant selon IAS 39	–	–
Exercices d'options [a]	(285)	(111)
Variation de la valeur actuelle des options	121	19
Au 31 décembre [b]	**699**	**607**

(a) Valeur comptable à date de clôture de la période précédente.
(b) Plusieurs options dont aucune n'excède individuellement 200 millions d'euros. Pour la plupart, le prix d'exercice est un multiple de résultat.

NOTE 4. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Note 4.1. Principes comptables

Comptabilisation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Lors de l'acquisition de titres des sociétés comptabilisées par mise en équivalence, le prix d'acquisition des titres est affecté aux actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis représente le *goodwill* qui est intégré à la valeur comptable des titres.

Le Résultat des sociétés mises en équivalence comprend principalement les éléments suivants :

- quote-part de résultat du Groupe dans ces sociétés sur la base d'estimés ;
- résultat de cession de titres de ces sociétés ;
- écart de réévaluation lors d'une perte d'influence sans cession de titres ;
- dépréciation de titres de ces sociétés.

Suivi de valeur

Le Groupe procède à la revue de la valeur de ses titres mis en équivalence lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. S'agissant des titres cotés, une baisse significative ou prolongée de leur cours de bourse en deçà du cours historique constitue un indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de la participation devient inférieure à sa valeur nette comptable dans la rubrique Résultats des sociétés mises en équivalence.

Note 4.2. Principales sociétés mises en équivalence en termes de résultat net et d'actifs nets consolidés

Au 31 décembre

				2016		2017
(en millions d'euros sauf pourcentage)	Notes	**Pays**	**Place de cotation [a]**	**Pourcentage d'intérêt**	**Pourcentage d'intérêt**	**Valeur boursière [a] [b]**
Mengniu [c]	4.4	Chine	Hong Kong	9,9 %	9,9 %	9 742
Yashili [d]	4.4	Chine	Hong Kong	25,0 %	25,0 %	759
Yakult [e]	4.5	Japon	Tokyo	21,3 %	21,3 %	11 077

(a) Si la société fait l'objet d'une cotation en bourse.
(b) Valeur exprimée à 100 %.
(c) INNER MONGOLIA MENGNIU DAIRY (GROUP) CO LTD.
(d) YASHILI INTERNATIONAL HOLDINGS LTD.
(e) YAKULT HONSHA CO LTD.

Le Groupe a acquis sa participation dans Mengniu et Yashili d'une part et Yakult d'autre part dans le cadre d'accords plus larges, visant notamment une collaboration opérationnelle et le développement de catégories et de marchés régionaux.

En 2017, ces sociétés représentent en cumul plus de 70 % des Titres mis en équivalence (les autres titres mis en équivalence ne représentant individuellement pas plus de 10 % du total). Par ailleurs, aucune de ces sociétés ne représente plus de 5 % du résultat net et des actifs nets consolidés.

Note 4.3. Principaux changements de la période

Exercice 2017

Le groupe n'a enregistré aucun changement significatif sur la période.

Exercice 2016

			Pourcentage d'intérêts au 31 décembre	
(en pourcentage)	**Pays**	**Date d'opération** [a]	**2015**	**2016**
Principales sociétés mises en équivalence pour la première fois au cours de l'exercice				
Michel et Augustin	France	Juillet	–	40,1 %
Principales sociétés mises en équivalence avec changement dans le pourcentage de détention				
–				
Principales sociétés qui ne sont plus mises en équivalence au 31 décembre				
–				

(a) Mois de l'exercice 2016.

Note 4.4. Mengniu (EDP International, Chine) et Yashili (Nutrition Spécialisée, Chine)

Contexte de ces prises de participation

Danone, COFCO et Mengniu ont annoncé en 2013 la signature d'accords pour accélérer le développement des produits laitiers frais en Chine. Selon ces accords, Danone devient un actionnaire stratégique de Mengniu et une *joint-venture* pour la production et la vente de produits laitiers frais en Chine a été créée au travers de la mise en commun des actifs respectifs des deux sociétés, détenue à 20 % par Danone et 80 % par Mengniu. En 2014, Danone, Mengniu et Yashili décident d'étendre leur alliance stratégique à la catégorie des laits infantiles en Chine. Elle permet à Danone de détenir 25 % du capital de Yashili et devenir ainsi son deuxième actionnaire après Mengniu qui détient 51 % de son capital. Enfin, en 2016, l'activité de Dumex en Chine a été fusionnée avec Yashili, construisant une plateforme de marques locales de laits infantiles solide.

Mengniu (EDP International, Chine)

Comptabilisation de la participation

Cette participation stratégique pour le Groupe est comptabilisée en Titres mis en équivalence, le Groupe disposant d'une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières du groupe Mengniu du fait (i) de son rôle d'actionnaire stratégique du groupe Mengniu prévue dans les accords avec COFCO, (ii) de sa participation à la gouvernance du groupe Mengniu, et (iii) de son engagement opérationnel dans les activités produits laitiers frais du groupe Mengniu.

Principales informations financières

		2016	2017
(en millions d'euros)	**Comptes semestriels au 30 juin**	**Comptes annuels au 31 décembre**	**Comptes semestriels au 30 juin**
Actifs non-courants [a]	4 015	4 000	4 121
Actifs courants [a]	2 944	2 709	3 102
Capitaux propres [a]	3 631	3 483	3 396
Passifs non-courants [a]	986	1 136	1 591
Passifs courants [a]	2 341	2 090	2 236
Chiffre d'affaires [a]	3 736	7 316	3 958
Résultat net [a]	162	(111)	150
Autres éléments du résultat global [a]	(8)	(5)	(6)

(a) Comptes publiés en IFRS. Les éléments de résultat ont été convertis en euros au taux moyen de l'exercice. Les éléments de bilan ont été convertis en euros au taux de clôture de l'exercice.

Revue de valeur au 31 décembre 2017
Le Groupe n'a pas constaté d'indice de perte de valeur. En particulier, le cours de bourse du groupe Mengniu est désormais supérieur au cours moyen d'achat des titres.

Revue de valeur au 31 décembre 2016
Le Groupe avait constaté une baisse significative du cours de bourse du groupe Mengniu par rapport à son cours moyen d'achat des titres, résultant d'une performance financière de l'exercice 2016 en deçà des attentes et de son avertissement sur résultats émis le 15 décembre, baisse constituant un indice de perte de valeur.

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable de la participation dans Mengniu (786 millions d'euros), avait fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie prévisionnels qui n'avait donné lieu à aucune perte de valeur au 31 décembre 2016.

Yashili (Nutrition Spécialisée, Chine)

Cette participation acquise dans le cadre de son accord stratégique avec Mengniu est comptabilisée en Titres mis en équivalence. Au 31 décembre 2017, Danone détient 25 % de Yashili, dispose d'une influence notable sur ses politiques opérationnelles et participe à sa gouvernance, notamment en nommant deux membres à son conseil d'administration et a proposé la nomination de son Directeur Général. En conséquence, sa participation est comptabilisée en Titres mis en équivalence.

Revue de valeur au 31 décembre 2017
Le Groupe a constaté une volatilité importante du cours de bourse de Yashili en 2017, qui reste inférieur au cours moyen d'achat des titres, résultant d'une performance financière 2017 marquée par le retard des effets attendus des changements stratégiques décidés par le management depuis 2015.

Au 31 décembre 2017, la valeur comptable de la participation dans Yashili (324 millions d'euros) a fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie prévisionnels.

Les prévisions utilisées reflètent les résultats attendus des changements stratégiques décidés par le management et mis en œuvre graduellement depuis la fin de l'année 2015 à savoir une croissance dynamique des ventes sur la période 2018 à 2022 et un relèvement sensible de la profitabilité. Par ailleurs, les hypothèses retenues sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme sont respectivement de 9,0 % et 3,0 %.

À l'issue du test réalisé fin 2017, la dépréciation enregistrée en 2016 a été maintenue inchangée au 31 décembre 2017.

Enfin, l'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés intervenant dans la détermination de cette valeur d'utilité, prises individuellement, donne les résultats suivants :

Hypothèses	Indicateurs	Dépréciation complémentaire *(en millions d'euros)*
(500) pb	croissance de chiffre d'affaires (appliqués chaque année pendant 5 ans)	–
(500) pb	marge opérationnelle courante (appliqués chaque année pendant 5 ans)	(42)
(100) pb	taux de croissance long terme	–
+100 pb	taux d'actualisation	–

Revue de valeur au 31 décembre 2016
Le Groupe avait constaté une baisse significative du cours de bourse de Yashili par rapport à son cours moyen d'achat des titres, résultant d'une performance financière de l'exercice 2016 en deçà des attentes et de son avertissement sur résultats émis le 15 décembre, baisse constituant un indice de perte de valeur.

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable de la participation dans Yashili (452 millions d'euros) avait fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie prévisionnels.

Les prévisions utilisées reflétaient les résultats attendus des changements stratégiques décidés par le management de Yashili et mis en œuvre graduellement depuis 2015. Leurs effets sont attendus de façon progressive sur la période 2017 à 2021. Par ailleurs, les hypothèses retenues sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme sont respectivement de 9,1 % et 3,0 %.

La valeur d'utilité déterminée révélait une perte de valeur de 98 millions d'euros, enregistrée en Résultat des sociétés mises en équivalence en 2016. Après dépréciation, la valeur comptable de Yashili au 31 décembre 2016 s'élevait à 354 millions d'euros.

Note 4.5. Yakult (EDP International, Japon)

Principales caractéristiques de la participation

Danone détient une participation dans le groupe Yakult et dispose de représentants au conseil d'administration de la société dans le cadre de son alliance stratégique signée en 2004, qui visait à renforcer leurs positions de *leaders* mondiaux sur le marché des probiotiques et à accélérer la croissance des deux entreprises sur le marché de l'alimentation fonctionnelle et dont la première phase s'achevait en mai 2012.

Le 26 avril 2013, Danone et Yakult ont signé un nouvel accord de coopération, en remplacement de l'alliance stratégique qui prévoit la poursuite des collaborations existantes et envisage leur élargissement à des domaines plus opérationnels. Il ne modifie pas la participation de Danone dans Yakult ni son influence dans cette société et n'a aucun impact sur les comptes consolidés, avec le maintien de la comptabilisation de la société par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2017, Danone dispose de 21,3 % des droits de vote et de deux représentants au conseil d'administration de la société. En conséquence, sa participation est comptabilisée en Titres mis en équivalence.

À noter que la société Yakult clôturant ses comptes au 31 mars, les montants préparés pour les besoins de la consolidation du Groupe au 31 décembre sont estimés à partir des derniers états financiers publiés de chaque exercice (comptes semestriels au 30 septembre 2016 pour l'exercice 2016, comptes semestriels au 30 septembre 2017 pour l'exercice 2017).

La quote-part de Danone dans le résultat net de Yakult au titre de l'exercice 2017 a été estimée à 55,4 millions d'euros.

Nouvelle étape dans le partenariat stratégique de Danone avec Yakult

Danone a annoncé le 14 février 2018 une nouvelle étape dans son partenariat avec Yakult, permettant de renforcer la collaboration stratégique de long terme dans les probiotiques, tout en optimisant son allocation de capital :

- collaboration scientifique et commerciale renforcée pour promouvoir et développer l'activité des probiotiques ;

- réduction de la participation de Danone dans Yakult : en ligne avec ses efforts de discipline accrus en matière d'allocation de son capital, Danone annonce en parallèle son intention de céder une partie de sa participation dans Yakult. La cession envisagée s'effectuera par :
  - une opération de marché lancée le 14 février 2018 par Yakult et dont la réalisation est prévue en mars ;
  - le programme de rachat d'actions lancé par Yakult et auquel Danone participera.

Après la réalisation de ces opérations, la participation de Danone dans le capital de Yakult devrait être de l'ordre de 7 %, sous réserve des conditions de marché et Danone devrait ainsi rester le plus grand actionnaire de Yakult et continuera à siéger au Conseil d'Administration de l'entreprise.

Principales informations financières

	2016		2017	
(en millions d'euros)	**Comptes annuels au 31 mars**	**Comptes semestriels au 30 septembre**	**Comptes annuels au 31 mars**	**Comptes semestriels au 30 septembre**
Actifs non-courants [a]	2 783	2 994	2 989	2 754
Actifs courants [a]	1 733	1 935	1 916	1 857
Capitaux propres [a]	2 857	3 039	3 156	3 016
Passifs non-courants [a]	785	837	793	709
Passifs courants [a]	873	1 053	956	886
Chiffre d'affaires [a]	3 074	1 562	3 129	1 588
Résultat net [a]	227	124	249	144
Autres éléments du résultat global [a]	(121)	(260)	(103)	56

(a) Comptes publiés, données en *Japanese* GAAP. Les éléments de résultat ont été convertis en euros au taux moyen de l'exercice. Les éléments de bilan ont été convertis en euros au taux de clôture de l'exercice.

Valeur nette comptable

		Au 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Valeur nette comptable	785	824

Note 4.6. Valeur nette comptable et variation de la période

		2016			2017		
(en millions d'euros)	Notes	***Goodwill* nets**	**Part du Groupe dans l'actif net et les résultats**	**Total**	***Goodwill* nets**	**Part du Groupe dans l'actif net et les résultats**	**Total**
Au 1er janvier		**1 414**	**1 468**	**2 882**	**1 290**	**1 440**	**2 730**
Acquisitions, prises d'influence de l'exercice et augmentation de capital	4.3	24	10	34	12	24	36
Cessions, pertes d'influence de l'exercice et baisse du taux de détention	4.3	(38)	58	21	(1)	(1)	(2)
Quote-part du Groupe dans le résultat net avant résultat de cession, de réévaluation et autres	4.8	–	104	104	–	114	114
Dividendes versés		–	(53)	(53)	–	(55)	(55)
Écart de conversion		(12)	18	6	(95)	(111)	(206)
Perte de valeur		(98)	–	(98)	–	–	–
Ajustement de la quote-part du Groupe dans la situation nette		–	(165)	(165)	–	61	61
Au 31 décembre		**1 290**	**1 440**	**2 730**	**1 207**	**1 472**	**2 678**

Note 4.7. Suivi de la valeur des Titres mis en équivalence autres que Mengniu et Yashili

Revue de valeur au 31 décembre 2017

À l'issue de la revue des autres titres mis en équivalence, le Groupe n'a enregistré aucune perte de valeur.

Revue de valeur au 31 décembre 2016

À l'issue de la revue des autres titres mis en équivalence, le Groupe n'avait enregistré aucune perte de valeur.

Note 4.8. Résultat des sociétés mises en équivalence

		Exercice clos le 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Quote-part du Groupe dans le résultat net avant résultat de cession, de réévaluation et autres	104	114
Perte de valeur	(98)	–
Résultat de cession, de réévaluation et autres	(5)	(5)
Total	**1**	**109**

NOTE 5. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Note 5.1. Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est constaté dans le compte de résultat au moment du transfert des risques et avantages inhérents à la propriété des produits.

Le chiffre d'affaires est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords commerciaux, et de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords avec les clients concernés.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement les coûts industriels (notamment coûts des matières premières, amortissements des actifs industriels et coûts du personnel dédiés à l'activité production) et certains coûts logistiques et de transport.

Frais sur vente

Les frais sur vente comprennent principalement les dépenses de marketing, les coûts de promotion des produits auprès des consommateurs, les coûts de personnel directement dédiés à la vente des produits.

Frais généraux

Les frais généraux comprennent principalement les autres coûts de personnel et administratifs.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de développement sont en général constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus en raison du délai très court entre la date à laquelle la faisabilité technique est démontrée et la date de commercialisation des produits.

Certains frais de développement sont enregistrés à l'actif du bilan (voir Note 9 des Annexes aux comptes consolidés).

Note 5.2. Secteurs opérationnels

Principes généraux

Les indicateurs clés revus et utilisés en interne par les principaux décideurs opérationnels (le Président-Directeur Général, Monsieur Emmanuel FABER, et la Directrice Générale Finances, Stratégie et Systèmes d'Information, Madame Cécile CABANIS) pour évaluer la performance des secteurs opérationnels sont :

- Chiffre d'affaires ;
- Résultat opérationnel courant ;
- Marge opérationnelle courante, qui correspond au ratio Résultat opérationnel courant sur Chiffre d'affaires.

Afin de refléter les évolutions récentes de Danone avec la mise en place d'une nouvelle organisation créant les conditions optimales pour la croissance, l'efficacité et l'intégration de WhiteWave, l'Entreprise a revu l'organisation de ses Pôles ainsi que la répartition géographique de ses activités au cours du premier semestre 2017.

Informations par Pôle

Parmi les indicateurs clés revus et utilisés en interne par les principaux décideurs opérationnels, seuls le Chiffre d'affaires, le Résultat opérationnel courant et la Marge opérationnelle courante font l'objet d'un suivi par Pôle, les autres indicateurs faisant l'objet d'un suivi au niveau du Groupe. Les principaux décideurs opérationnels suivent les quatre Pôles qui structurent désormais l'organisation de Danone :

- EDP International qui comprend les activités Produits Laitiers Frais de Danone en Europe, CEI et ALMA ainsi que les activités de WhiteWave en Europe, en Amérique Latine et en Chine ;
- EDP Noram qui inclut les activités Produits Laitiers Frais de Danone et celles de WhiteWave en Amérique du Nord ont été regroupées au sein de la même entité dénommée DanoneWave sous la responsabilité d'un management unique ;

- le Pôle Nutrition Spécialisée qui regroupe les pôles Nutrition Infantile et Nutrition Médicale, sous la responsabilité d'un management unique. Ces divisions présentent des caractéristiques économiques similaires à long terme et cette réorganisation a pour but de favoriser les synergies et d'accélérer leur potentiel ;
- le Pôle Eaux continue d'être présenté comme dans le passé.

Informations par zone géographique

À compter du 1er semestre 2017, les informations sont publiées selon les deux zones géographiques suivantes :

- Europe et Noram regroupant en une seule zone la région Europe et la région Noram (États-Unis et Canada) telles que reportées en 2016, ces régions présentant désormais des caractéristiques similaires en raison de la prédominance des Pôles Produits laitiers et d'origine végétale et en raison des environnements économique et géopolitique présentant de fortes similitudes ;
- Reste du Monde regroupant les régions ALMA et CEI telles que reportées en 2016.

Les agrégats par secteur opérationnel relatifs à la période comparative ci-après sont, en conséquence, présentés de manière comparable.

Informations par Pôle

Exercice clos le 31 décembre

(en millions d'euros, sauf pourcentage)	Chiffre d'affaires [a]		Résultat opérationnel courant		Marge opérationnelle courante	
	2016	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**
EDP International	8 229	8 424	731	760	8,9 %	9,0 %
EDP Noram	2 506	4 530	351	556	14,0 %	12,3 %
Nutrition spécialisée	6 634	7 102	1 419	1 685	21,4 %	23,7 %
Eaux	4 574	4 621	521	541	11,4 %	11,7 %
Total Groupe	**21 944**	**24 677**	**3 022**	**3 543**	**13,8 %**	**14,4 %**

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.

Informations par zone géographique

Chiffre d'affaires, Résultat opérationnel courant, Marge opérationnelle courante

Exercice clos le 31 décembre

(en millions d'euros, sauf pourcentage)	Chiffre d'affaires [a]		Résultat opérationnel courant		Marge opérationnelle courante	
	2016	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**
Europe et Noram [b]	10 933	13 193	1 842	2 048	16,8 %	15,5 %
Reste du Monde	11 011	11 484	1 180	1 495	10,7 %	13,0 %
Total Groupe	**21 944**	**24 677**	**3 022**	**3 543**	**13,8 %**	**14,4 %**

(a) Chiffre d'affaires hors Groupe.
(b) Dont un chiffre d'affaires net de 2 104 millions d'euros réalisé en France en 2017 (2 174 millions d'euros en 2016).

Dix principaux pays en termes de chiffre d'affaires

Exercice clos le 31 décembre

(en pourcentage)	**2016**	**2017**
États-Unis	11 %	18 %
France	10 %	9 %
Chine	7 %	7 %
Russie	7 %	7 %
Indonésie	6 %	5 %
Royaume-Uni	5 %	5 %
Argentine	4 %	4 %
Mexique	5 %	4 %
Espagne	5 %	4 %
Allemagne	4 %	4 %

Actifs non-courants : immobilisations corporelles et incorporelles

		Au 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Europe et Noram [a]	11 532	22 517
Reste du Monde	9 307	8 433
Total Groupe	**20 839**	**30 950**

(a) Dont 2 159 millions d'euros en France au 31 décembre 2017 (2 011 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Note 5.3. Autres éléments courants du résultat opérationnel

Autres produits et charges

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Avantages au personnel [a]	7.2, 7.3	(164)	(165)
Taxes diverses [b]		(56)	(59)
Coûts de restructurations [c]		(42)	(60)
Plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels		7	3
Autres [d]		(23)	62
Total		**(278)**	**(219)**

(a) Participation, intéressement, actions sous conditions de performance et *stock-options*, retraites à prestations définies et autres avantages au personnel.
(b) Comprend notamment des taxes sur le chiffre d'affaires.
(c) Hors restructurations des activités du Groupe en Argentine et du Pôle EDP International, notamment en Europe et en Amérique Latine.
(d) Comprend principalement des écarts de change, des dépréciations d'actifs, les effets de provisions, notamment pour créances douteuses, des dédommagements reçus d'assurances, et plusieurs autres éléments.

Note 5.4. Besoins en fond de roulement

Principes comptables

Stocks

Les stocks et les travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient des stocks est mesuré selon la méthode du coût moyen pondéré.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale, des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé incertain. Les modalités de détermination des provisions sont principalement basées sur une analyse historique des retards de paiement.

La juste valeur des Clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

Traduction des opérations en devises

Lorsqu'elles ne sont pas couvertes, les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans la rubrique Autres produits et charges du compte de résultat.

Lorsque les transactions libellées en devises font l'objet d'une couverture, l'impact de la couverture est comptabilisé sur la même ligne que celle de l'élément couvert. L'ensemble ressort ainsi au cours comptant du taux couvert, les points de terme étant comptabilisés dans la rubrique des Autres produits et charges financiers.

Valeur nette comptable

Au 31 décembre

(en millions d'euros sauf pourcentage)	**2016**	**2017**
Marchandises	66	77
Matières et fournitures	655	745
Produits semi-finis et travaux en cours	130	164
Produits finis	617	779
Emballages commerciaux non récupérables	46	38
Provisions pour dépréciation	(134)	(134)
Montant net des stocks	1 380	1 668
Clients et des autres créances d'exploitation	2 622	2 905
Provisions pour dépréciation	(99)	(111)
Montant net des clients et comptes rattachés	2 524	2 794
État et collectivités	695	707
Instruments dérivés – actifs [a]	67	47
Autres	298	292
Total des autres actifs courants	1 061	1 046
Total des éléments d'actifs courants	**4 964**	**5 508**
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 772)	(3 904)
Remises de fin d'année à accorder aux clients	(1 032)	(1 143)
État et collectivités	(293)	(181)
Personnel et charges sociales	(872)	(935)
Instruments dérivés – passifs [a]	(44)	(35)
Autres	(500)	(422)
Total des autres passifs courants	(2 741)	(2 716)
Total des éléments passifs courants	**(6 513)**	**(6 620)**
Besoin en fond de roulement	**(1 549)**	**(1 112)**
En pourcentage du chiffre d'affaires consolidé	7,1 %	4,5 %

(a) Juste valeur des instruments dérivés en couverture du risque de change opérationnel et dont la plupart sont mis en place sur un horizon inférieur à un an.

Risque de crédit sur créances clients et comptes rattachés

Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie viendrait à manquer à ses obligations de paiement contractuelles. L'échéance de paiement des créances clients est généralement de 30 jours et les clients principaux sont essentiellement présents dans le secteur de la grande distribution pour lequel le risque de crédit est faible.

Compte tenu du nombre important de clients répartis dans de très nombreux pays, de la présence des principaux clients dans le secteur de la grande distribution et nonobstant le contexte économique actuel, le Groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, ni à une dépendance économique marquée vis-à-vis d'un client en particulier.

Chiffre d'affaires réalisé avec les premiers clients du Groupe et créances en retard de paiement et non encore dépréciées

	Exercice clos le 31 décembre	
(en pourcentage)	**2016**	**2017**
Part du chiffre d'affaires consolidé réalisé avec les premiers clients du Groupe		
Premier client du Groupe	4,9 %	5,4 %
Cinq premiers clients du Groupe	13,0 %	12,6 %
Dix premiers clients du Groupe	19,0 %	19,1 %
Part des créances clients et comptes rattachés en retard de paiement et non dépréciés [a]	**5,8 %**	**6,4 %**

(a) En retard de paiement de plus de 30 jours.

La hausse entre 2017 et 2016 provient principalement d'opérations dont le paiement est retardé pour des raisons administratives sans pour autant le remettre en cause.

Créances clients et comptes rattachés décomptabilisés dans le cadre de programmes d'affacturage sans recours

	Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Total des créances clients et comptes rattachés décomptabilisés dans le cadre de programme d'affacturage sans recours [a]	107	23

(a) Concernent plusieurs filiales du Groupe qui ont recours à des programmes d'affacturage sans recours (avec transfert des risques et avantages).

Programmes d'affacturage inversé

Le Groupe a recours à des programmes d'affacturage inversé dans le cadre normal de ses affaires.

Ces programmes sont mis en place dans un cadre strict, en particulier :

- utilisation et fonctionnement comme outil de paiement ;
- exclusivement pour des factures approuvées ;
- paiement par Danone en respectant les conditions de la facture, notamment délais de paiement, en conformité avec les réglementations et pratiques en vigueur ;
- sans coût pour Danone.

Les montants à régler par voie de ces outils de paiement ne sont pas requalifiés. Ils demeurent des engagements vis-à-vis des fournisseurs et sont maintenus en dettes opérationnelles dans la rubrique des Fournisseurs et dettes rattachées jusqu'au paiement par Danone, qui a pour effet de solder l'engagement.

Ces programmes ont été mis en place par plusieurs filiales du Groupe réparties dans plusieurs géographies et aucun n'est significatif individuellement.

Note 5.5. Actifs corporels et investissements industriels

Principes comptables

Les immobilisations corporelles acquises par le Groupe figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations corporelles utilisées par le Groupe au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan lorsque le contrat transfère au Groupe, en substance, la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif. La valeur inscrite au bilan correspond au montant le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des loyers futurs. L'évaluation du niveau des risques et avantages transférés s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé dans la rubrique Dettes financières.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer la construction d'immobilisations jusqu'à leur mise en exploitation sont considérés comme partie intégrante du coût de revient des immobilisations, lorsque les critères de la norme IAS 23, *Coûts d'emprunt* sont respectés.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des actifs :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériels, mobiliers, installations : 5 à 20 ans ;
- autres immobilisations : 3 à 10 ans.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est répartie par destination dans les différentes lignes du compte de résultat en fonction de leur nature et de leur utilisation.

Emballages consignés

Les emballages commerciaux consignés (notamment les bonbonnes dans le Pôle Eaux) sont évalués à leur coût de revient. Sur la base des statistiques propres à chaque entité du Groupe, ils sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte des deux durées suivantes :

- la durée de vie physique qui est fonction des taux de casses interne et externe et de l'usure de l'emballage ;
- la durée de vie commerciale de l'emballage qui prend en compte les changements d'emballages prévus ou probables.

Lors du changement du montant de consignation, la dette de consignation est évaluée sur la base du nouveau montant.

Valeur nette comptable et variation de la période

	2016				2017			
(en millions d'euros)	**Terrains et constructions**	**Installations techniques, matériel et outillage**	**Autres et en cours**	**Total**	**Terrains et constructions**	**Installations techniques, matériel et outillage**	**Autres et en cours**	**Total**
Valeur brute								
Au 1er janvier	**2 541**	**5 994**	**1 917**	**10 452**	**2 758**	**6 547**	**2 006**	**11 312**
Investissements [a]	64	189	721	974	108	134	776	1 018
Cessions	(19)	(86)	(42)	(147)	(19)	(54)	(78)	(151)
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	47	(8)	4	43	11	33	4	48
Variations de périmètre	(45)	(22)	(12)	(78)	420	727	294	1 441
Écarts de conversion	34	87	(29)	92	(172)	(455)	(136)	(763)
Perte de valeur	(14)	(72)	(52)	(138)	(22)	(201)	(39)	(262)
Autres [b]	150	466	(501)	115	268	486	(837)	(84)
Au 31 décembre	**2 758**	**6 547**	**2 006**	**11 312**	**3 352**	**7 216**	**1 990**	**12 558**
Amortissements								
Au 1er janvier	**(1 058)**	**(3 737)**	**(904)**	**(5 701)**	**(1 190)**	**(4 107)**	**(979)**	**(6 276)**
Dotations aux amortissements et dépréciations	(122)	(432)	(130)	(684)	(125)	(470)	(142)	(737)
Cessions de l'exercice	13	77	41	130	14	47	46	108
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	(37)	(3)	(6)	(46)	(6)	(20)	(2)	(28)
Variations de périmètre	30	20	8	58	(27)	(214)	(28)	(269)
Écarts de conversion	(14)	(46)	26	(34)	48	236	61	346
Perte de valeur	11	60	49	120	15	182	37	234
Autres	(12)	(46)	(63)	(121)	(6)	22	52	69
Au 31 décembre	**(1 190)**	**(4 107)**	**(979)**	**(6 276)**	**(1 276)**	**(4 323)**	**(954)**	**(6 553)**
Valeur nette								
Au 31 décembre	**1 569**	**2 440**	**1 027**	**5 035**	**2 076**	**2 894**	**1 036**	**6 005**
Dont en cours			*668*	*668*			*673*	*673*

(a) Hors immobilisations acquises par voie de location financement présentées dans la ligne Autres.
(b) Comprend principalement les immobilisations acquises par voie de location financement.

Suivi de la valeur des immobilisations corporelles
Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation corporelle a pu perdre de la valeur, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) :

- la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité ;
- la valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le Groupe ;
- la valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation s'avère être inférieure à sa valeur nette comptable.

Investissements de l'exercice

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros, sauf pourcentage)	**2016**	**2017**
Flux de trésorerie relatifs	(925)	(969)
En pourcentage du chiffre d'affaires	*4,2 %*	*3,9 %*

Note 5.6. Engagements hors-bilan relatifs à l'activité opérationnelle

Engagements donnés en 2017

		Montant des flux financiers par période				
(en millions d'euros)	**Total**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022 et après**
Engagements d'achats de biens et services [a]	(4 252)	(2 397)	(780)	(478)	(281)	(317)
Engagements liés à des investissements industriels	(197)	(187)	(9)	–	–	(1)
Obligations en matière de contrats de location simple	(748)	(223)	(139)	(101)	(65)	(220)
Garanties et nantissements donnés	(25)	(22)	(1)	–	–	(2)
Autres	(55)	(34)	(11)	(6)	(3)	(2)
Total	**(5 278)**	**(2 863)**	**(939)**	**(585)**	**(349)**	**(542)**

(a) Engagements principalement relatifs à des achats de lait et ingrédients laitiers et autres matières premières alimentaires.

Engagements donnés en 2016

		Montant des flux financiers par période				
(en millions d'euros)	**Total**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021 et après**
Engagements d'achats de biens et services [a]	(2 995)	(1 960)	(541)	(261)	(95)	(139)
Engagements liés à des investissements industriels	(226)	(199)	(18)	(9)	–	–
Obligations en matière de contrats de location simple	(694)	(213)	(132)	(102)	(68)	(179)
Garanties et nantissements donnés	(23)	(23)	–	–	–	–
Autres	(46)	(26)	(11)	(8)	–	–
Total	**(3 984)**	**(2 421)**	**(702)**	**(380)**	**(163)**	**(318)**

(a) Engagements principalement relatifs à des achats de lait et ingrédients laitiers et autres matières premières alimentaires.

Autres engagements

Diverses procédures ont été introduites contre la Société et ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, notamment suite à des garanties données lors des cessions intervenues depuis 1997. Des dommages et intérêts sont demandés dans le cadre de certaines de ces procédures et des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Note 5.7. Risques financiers liés à l'activité opérationnelle

La politique de gestion des risques financiers du Groupe et son organisation sont décrites en Note 12.1 des Annexes aux comptes consolidés.

Risque de change

Compte tenu de sa présence internationale, le Groupe peut être exposé aux fluctuations des taux de change dans le cadre de son activité opérationnelle.

Identification du risque

Le Groupe opère essentiellement localement et par conséquence dans la devise du pays, sans induire de risque de change. Cependant l'implantation de certaines unités de production du Groupe peut donner lieu à des facturations inter-compagnies en devise. C'est notamment le cas pour le Pôle Nutrition Spécialisée et, dans une moindre mesure, pour le Pôle EDP Noram hors WhiteWave et pour le Pôle EDP International. De même, certaines matières premières sont facturées ou indexées en devise, en particulier dans les Pôles Eaux, EDP International et EDP Noram. Enfin, le Groupe développe également certaines activités export. Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle de certaines filiales sont donc exposés aux fluctuations de taux de change par rapport à leur devise fonctionnelle.

Suivi et gestion du risque

En application de sa politique de couverture du risque de change financier, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture n'est pas significative sur l'horizon couvert.

Au 31 décembre 2017, les principales devises de couverture (en valeur) sont la livre sterling, le dollar australien, le yuan chinois, le peso mexicain, le réal brésilien, le rouble russe et le dollar américain (voir Note 12.2 des Annexes aux comptes consolidés).

Risque sur matières premières

Les besoins de Danone en matières premières concernent principalement :

- les matières nécessaires à la production de produits alimentaires et de boissons, notamment le lait et les fruits (les matières premières alimentaires). Le lait constitue, en valeur, la principale matière première achetée par Danone. Ces achats sont composés majoritairement de lait liquide, pour lequel les filiales opérationnelles concluent généralement des contrats avec des producteurs locaux ou des coopératives. Le prix du lait liquide est fixé localement, sur des périodes contractuelles variant d'un pays à l'autre. Les principales autres matières premières alimentaires sont les préparations à base de fruits et le sucre ;
- les matériaux nécessaires à l'emballage des produits, en particulier les plastiques et le carton (les emballages). Les achats d'emballages sont gérés au travers de programmes d'achats mondiaux ou régionaux permettant d'optimiser les compétences et les effets volumes. En effet, les prix sont influencés par l'offre et la demande au niveau mondial et régional, par les cycles économiques mais aussi par les capacités de production et le prix du pétrole ;
- les matières premières énergétiques. Elles représentent une part limitée des achats de Danone.

La stratégie de Danone s'appuie de plus en plus sur la part amont de son activité, et en particulier sur son approvisionnement en matières premières, non plus uniquement pour piloter ses coûts mais aussi pour en faire un véritable levier de création de valeur et de différenciation face à la concurrence.

L'évolution du prix des principales matières premières peut influencer la structure des résultats de Danone. Dans ce contexte, le Groupe gère la volatilité du coût des matières premières au travers des actions suivantes :

- amélioration continue de sa productivité : Danone s'attache notamment à optimiser l'utilisation de ses matières premières (réduction des pertes de matières, allégement des emballages, meilleure valorisation des sous-composants du lait dans ses différents produits), et à tirer parti de la mutualisation des achats de ses différentes filiales. Le Groupe a par exemple mis en place depuis 2013 une gestion centralisée des achats autres que le lait des Pôles EDP International et EDP Noram ;
- mise en place d'une politique d'achat (Market Risk Management) qui consiste à définir des règles de sécurisation de l'approvisionnement physique et de fixation des prix auprès des fournisseurs et/ou sur des marchés financiers lorsqu'ils existent. Le suivi de l'exposition et la mise en œuvre de cette politique sont effectués au niveau de chaque catégorie de matières premières par les acheteurs centraux du Groupe. Les acheteurs négocient principalement des contrats d'achat à terme auprès des fournisseurs étant précisé qu'il n'existe pas de marchés financiers permettant de couvrir parfaitement la volatilité des prix des principales matières premières de Danone. Les contrats d'achat à terme font l'objet d'un suivi au niveau du Groupe lors de chaque clôture annuelle.

Sensibilité du résultat liée aux variations du prix de deux principales catégories de matières premières du Groupe

Impact sur le coût des matières de l'exercice considéré qu'aurait eu une hausse/baisse de leur prix appliquée uniformément à tous les pays, sur l'ensemble de l'exercice, et à taux de change constant (taux annuel prévisionnel déterminé par Danone pour l'exercice 2017).

	Exercice clos le 31 décembre à taux de change constant	
	2016	**2017**
(en millions d'euros)	**Produits (charges)**	**Produits (charges)**
Hausse de 5 %		
Lait liquide, poudre de lait et autres ingrédients laitiers	(119)	(124)
Matières plastiques dont PET	(78)	(81)
Baisse de 5 %		
Lait liquide, poudre de lait et autres ingrédients laitiers	119	124
Matières plastiques dont PET	78	81

NOTE 6. ÉLÉMENTS ET ÉVÉNEMENTS NON-COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Note 6.1. Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

En application de la recommandation 2013-03 du CNC "relative au format des comptes consolidés des entreprises établis selon les normes comptables internationales", les Autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de Danone. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées, les dépréciations d'écarts d'acquisition, des coûts significatifs relatifs à des opérations de restructuration stratégiques et de croissance externe majeures ainsi que les coûts (encourus ou estimés) liés à des crises et litiges majeurs. Par ailleurs, dans le cadre des normes IFRS 3 Révisée et IAS 27 Révisée, Danone présente également dans la rubrique des Autres produits et charges opérationnels (i) les frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) les écarts de réévaluation comptabilisés suite à une perte de contrôle, et (iii) les variations des compléments de prix d'acquisition ultérieures à une prise de contrôle.

Autres produits et charges opérationnels de l'exercice 2017

En 2017, les Autres produits et charges opérationnels de 192 millions d'euros correspondent principalement aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	Notes	**Produits / (charges) relatifs**
Plus-value de cession de la société Stonyfield	2.5	628
Indemnité reçue suite à la décision du tribunal arbitral de Singapour dans l'affaire Fonterra	14.3	105
Risques territoriaux principalement dans certains pays de la région ALMA		(148)
Charges liées à l'intégration de WhiteWave [(a)]	2.4	(118)
Dépréciations de plusieurs actifs incorporels des Pôles Eaux et Nutrition Spécialisée	9.3	(115)
Coûts relatifs à la restructuration du Pôle EDP International dans certains pays [(b)]		(78)
Restructuration des activités du Groupe en Argentine en raison du contexte économique		(39)

(a) Charges d'intégration pour (91) millions d'euros et effet sur le résultat de la réévaluation des stocks réalisée lors de l'allocation du prix d'acquisition pour (27) millions d'euros.

(b) Concerne principalement l'adaptation du Pôle EDP International en Europe et en Amérique Latine.

Autres produits et charges opérationnels de l'exercice 2016

En 2016, les Autres produits et charges opérationnels de (99) millions d'euros correspondaient principalement aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	**Produits / (charges) relatifs**
Résultat de cession de l'activité Dumex en Chine [(a)]	91
Coûts liés à l'acquisition de WhiteWave	(57)
Plan de transformation Danone 2020	(51)
Dépréciation d'actifs incorporels	(31)
Restructuration des activités du Groupe en Argentine en raison du contexte économique	(12)

(a) Correspond principalement au recyclage des écarts de change latents.

NOTE 7. EFFECTIFS, CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

Note 7.1. Effectifs des sociétés consolidées par intégration globale

Effectifs au 31 décembre et répartition par Pôle et zone géographique

Au 31 décembre

	2016	2017
Nombre total de salariés	**99 187**	**104 843**
Par zone géographique		
Europe & Amérique du Nord	26 %	31 %
Amérique du Nord	2 %	7 %
Europe	24 %	24 %
Reste du Monde	74 %	69 %
Asie, Pacifique & Moyen-Orient	22 %	20 %
Chine	9 %	8 %
CEI	11 %	9 %
Afrique	8 %	9 %
Amérique-Latine	24 %	23 %
Total	**100 %**	**100 %**
Par Pôle		
EDP International	37 %	36 %
EDP Noram	2 %	6 %
Nutrition spécialisée	20 %	20 %
Eaux	38 %	35 %
Fonctions centrales	3 %	3 %
Total	**100 %**	**100 %**

Note 7.2. Charges de personnel des sociétés consolidées par intégration globale

Exercice clos le 31 décembre

(en millions d'euros)	2016	2017
Salaires et charges sociales [a]	(3 433)	(3 614)
Retraites – régimes à prestations définies [b]	(33)	(39)
Charges relatives aux actions sous conditions de performance et aux *stock-options*	(25)	(24)

(a) Salaires après charges sociales. Comprend également les cotisations relatives aux régimes de retraites à cotisations définies.
(b) Coût des services rendus.

Note 7.3. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Principes généraux

Le Groupe participe à la constitution des retraites de ses salariés conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Il n'existe aucun passif actuariel au titre des cotisations versées dans ce cadre à des caisses de retraite indépendantes et à des organismes légaux.

Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ, de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité. Les engagements actuariels correspondants sont pris en compte soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions.

Principes comptables

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations dues au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues. Ces charges sont réparties par destination dans les différentes lignes du compte de résultat consolidé.

Régimes de retraite à prestations définies

Les engagements du Groupe au titre de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en appliquant la méthode des unités de crédit projetées et en tenant compte d'un certain nombre d'hypothèses actuarielles, dont la rotation du personnel, la croissance des rémunérations et l'espérance de vie active des salariés.

Les montants comptabilisés au bilan au titre de ces régimes correspondent à la valeur actuarielle des engagements, telle que définie ci-avant, moins la juste valeur des actifs des régimes (fonds de retraite auxquels le Groupe contribue, par exemple). Ils sont présentés dans la rubrique Provisions pour retraites et autres avantages à long terme.

Par ailleurs, le rendement attendu des actifs des régimes est évalué sur la base du taux d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuarielle des engagements de retraite.

Les gains et pertes actuariels résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements nets des actifs (dont l'écart entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs des régimes) sont reconnus intégralement dans les Autres éléments du résultat global.

Les charges et produits enregistrés au titre des régimes à prestations définies correspondent principalement :

- au coût des services rendus sur l'année et des services passés (le cas échéant) comptabilisés en Résultat opérationnel courant ;
- à la désactualisation de la valeur actualisée des engagements nette du rendement attendu des actifs des régimes comptabilisée dans la rubrique des Autres produits et charges financiers.

Autres avantages à long terme

D'autres avantages au personnel à long terme peuvent être octroyés par certaines sociétés du Groupe à leurs salariés, comme les indemnités de prévoyance, les médailles du travail. Les engagements du Groupe relatifs à ces engagements sont déterminés en appliquant la méthode similaire à celle utilisée pour déterminer les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies.

Les montants comptabilisés au bilan au titre de ces régimes correspondent à la valeur actuarielle des engagements, telle que définie ci-avant. Ils sont présentés dans la rubrique Provisions pour retraites et autres avantages à long terme.

Les gains et pertes actuariels résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements sont reconnus intégralement en Résultat opérationnel courant de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Régimes de retraite à prestations définies

Provisions pour retraites et autres avantages à long terme

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Régimes de retraite à prestations définies	932	898
Autres avantages à long terme	27	21
Total	**959**	**919**

Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi

Valeur nette comptable des obligations brutes

Au 31 décembre

(en pourcentage)	2016	2017
Régimes de retraite des directeurs	33 %	33 %
Autres	16 %	17 %
France	49 %	50 %
Allemagne	13 %	12 %
Indonésie	8 %	8 %
Belgique	5 %	7 %
États-Unis	7 %	7 %
Irlande	7 %	5 %
Autres [a]	11 %	11 %
Total	**100 %**	**100 %**

(a) Plusieurs pays dont aucun ne représente plus de 5 % des obligations brutes du Groupe.

Principal engagement du Groupe

Le principal engagement du Groupe en matière de retraites à prestations définies concerne le Régime de retraite des directeurs en France. Ce régime de retraite mis en place en 1976, dans le cadre de mesures visant à fidéliser les cadres dirigeants, bénéficie potentiellement aux Directeurs qui relevaient du statut "Directeurs Groupe" au 31 décembre 2003. Il a été fermé à tout nouveau bénéficiaire le 31 décembre 2003. Au 31 décembre 2017, ce régime bénéficiait à 115 cadres ayant le statut de Directeurs Groupe (en dehors des bénéficiaires ayant déjà liquidé leurs droits), contre 170 bénéficiaires potentiels en 2003.

Principes généraux

Ce système prévoit le versement d'une rente, sous condition de présence du bénéficiaire au sein de Danone au moment du départ à la retraite, en fonction de son ancienneté et de ses derniers salaires. La rente :

- est versée après déduction de certaines pensions correspondant :
  - pour une première catégorie de cadres dirigeants, à la totalité des droits de retraite qu'ils ont acquis au cours de leur vie professionnelle ;
  - pour une seconde catégorie de cadres dirigeants, à la totalité des droits de retraite qu'ils ont acquis du fait de la mise en place de régime de retraite supplémentaire pris en charge intégralement par la Société.
- et peut atteindre au maximum 65 % des derniers salaires.

En cas de départ de Danone avant l'âge de 55 ans ou de décès avant l'âge de départ en retraite, le salarié perd l'intégralité des droits à ce régime, étant précisé qu'en cas de licenciement après 55 ans, le bénéfice de ce régime est maintenu, sous réserve que le bénéficiaire ne reprenne pas d'activité salariée.

Autres engagements

La plupart des autres régimes de retraite mis en place par le Groupe ne concerne qu'une filiale donnée dans un pays donné. Par conséquent, le Groupe est amené à gérer plusieurs régimes différents dans un même pays. Aucun n'est significatif.

Valeur nette comptable des provisions (obligations nettes des actifs des régimes)

Au 31 décembre

	2016			2017		
(en millions d'euros)	**Régime de retraite des directeurs**	**Autres régimes**	**Total**	**Régime de retraite des directeurs**	**Autres régimes**	**Total**
Droits accumulés avec projection de salaire	484	968	1 452	481	969	1 449
Juste valeur des actifs des régimes	(156)	(364)	(520)	(165)	(386)	(551)
Droits accumulés nets de la juste valeur des actifs des régimes	**328**	**604**	**932**	**316**	**583**	**898**
Effet du plafond de l'actif	–	–	–	–	–	–
Engagements provisionnés au bilan	**328**	**604**	**932**	**316**	**583**	**898**

Par ailleurs, le montant total des cotisations/prestations à verser en 2018 au titre de ces régimes est estimé à 46 millions d'euros.

Hypothèses actuarielles

Méthodologie

Le Groupe définit les hypothèses actuarielles par pays et/ou par filiale.

Concernant les taux d'actualisation retenus en 2017, ils sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie notées (AA) des émetteurs privés pour des durations équivalentes à celle de l'engagement des zones monétaires concernées.

Le niveau de qualité retenu est apprécié par référence à la notation obtenue auprès des principales agences de notation financière. Lorsque le marché n'est pas liquide, le taux d'actualisation a été déterminé à partir des obligations d'État de maturité équivalente à la duration des régimes évalués.

Régime de retraite des directeurs

Principales hypothèses actuarielles

	Exercice clos le 31 décembre	
	Régime de retraite des directeurs	
(en pourcentage sauf âge en nombre d'années)	**2016**	**2017**
Taux d'actualisation	1,7 %	1,8 %
Taux de rendement attendu des actifs	1,7 %	1,8 %
Taux de croissance des salaires	3,0 %	3,0 %
Âge de départ à la retraite	60-66	60-66

Analyse de sensibilité à l'hypothèse clé du taux d'actualisation

	Exercice clos le 31 décembre	
	Régime de retraite des directeurs	
	2016	**2017**
(en millions d'euros)	**Augmentation (diminution)**	**Augmentation (diminution)**
Hausse de 50 pb	(47)	(44)
Baisse de 50 pb	53	51

Variations de la valeur nette comptable des provisions

	2016				2017			
(en millions d'euros)	**Droits accumulés**	**Actifs de couverture**	**Effet du plafond de l'actif**	**Engagements provisionnés**	**Droits accumulés**	**Actifs de couverture**	**Effet du plafond de l'actif**	**Engagements provisionnés**
Au 1er janvier	**1 255**	**(486)**	**–**	**769**	**1 452**	**(520)**	**–**	**932**
Coût des services rendus	33	–	–	33	39	–	–	39
Effet de l'actualisation	38	–	–	38	35	–	–	35
Rendement estimé des actifs du régime	–	(13)	–	(13)	–	(10)	–	(10)
Autres éléments	(1)	–	–	(1)	(19)	–	–	(19)
Charge de l'exercice	69	(13)	–	57	56	(10)	–	46
Prestations versées aux bénéficiaires	(44)	27	–	(18)	(51)	25	–	(26)
Contributions aux actifs du régime	–	(19)	–	(19)	–	(39)	–	(39)
Changements d'hypothèses démographiques	(2)	–	–	(2)	1	–	–	1
Changements d'hypothèses économiques	134	–	–	134	(9)	–	–	(9)
Effets d'expérience	41	(35)	–	6	10	(8)	–	1
Écarts actuariels	173	(35)	–	138	2	(8)	–	(7)
Effet de la variation des taux de change	(2)	7	–	5	(35)	12	–	(22)
Autres mouvements	1	–	–	1	26	(11)	–	15
Au 31 décembre	**1 452**	**(520)**	**–**	**932**	**1 449**	**(551)**	**–**	**898**

Actifs de couverture des régimes de retraite à prestations définies

La politique d'investissement dans les fonds est déterminée en fonction de la structure d'âge des salariés de chaque société et en fonction de la performance relative des catégories d'actifs.

Actifs du régime de retraite des directeurs

Au 31 décembre

	Régime de retraite des directeurs	
(en millions d'euros sauf pourcentage)	**2016**	**2017**
Juste valeur des actifs du régime	**(156)**	**(165)**
Principaux supports d'investissement des actifs du régime		
Obligations [a] [b]	91 %	89 %
Actions [b]	3 %	4 %
Immobiliers et autres actifs [b]	6 %	7 %

(a) Ces actifs sont diversifiés, en particulier, l'exposition à un risque de crédit souverain individuel est limitée.
(b) Ne comprennent aucun instrument financier émis par le Groupe.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations versées dans le cadre de plans de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en Résultat opérationnel courant.

Note 7.4. Actions sous conditions de performance et *stock-options*, accordées à certains salariés et aux mandataires sociaux

Politique du Groupe

Le Groupe octroie une rémunération long terme sous la forme d'actions de performance (Group performance shares) depuis 2010 (sous la forme de *stock-options* jusqu'en 2010), à environ 1 500 directeurs et cadres dirigeants ainsi qu'aux mandataires sociaux.

Principes généraux des Group performance shares et arrêt du programme de *stock-options*

La rémunération long terme du Groupe correspond aux Group performance shares (actions de la Société soumises à des conditions de performance). Les Group performance shares ont été institués en 2010 par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 avril 2010 en remplacement du programme de *stock-options* qui en conséquence a été fermé.

Les Group performance shares (GPS) sont des actions de la Société soumises à des conditions de performance, fixées par l'Assemblée Générale pour chaque plan. Pour tous les plans en cours, les conditions de performance reposent sur des éléments de performance de l'entreprise. Les GPS sont également soumis à des conditions de présence. La durée de *vesting* est de 4 ans.

Principes généraux des *stock-options*

Les *stock-options* sont des options d'achat d'actions de la Société octroyées à certains dirigeants et cadres du Groupe jusqu'à l'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2010. Aucune *stock-option* n'a été octroyée depuis cette date et les derniers plans sont arrivés à échéance en 2017. Aucune charge n'a été constatée en 2016, comme en 2017, au titre des *stock-options*.

Group performance shares et *stock-options* actives

	Exercice clos le 31 décembre	
(en nombre de titres)	**2016**	**2017**
Actions sous conditions de performance		
Au 1er janvier	**1 987 707**	**2 299 567**
Actions attribuées sur l'exercice [(a)]	624 828	644 420
Actions caduques ou annulées sur l'exercice	(90 538)	(243 884)
Actions livrées sur l'exercice	(222 430)	(385 113)
Au 31 décembre [(b)]	**2 299 567**	**2 314 990**
Stock-options		
Au 1er janvier	**1 345 171**	**333 016**
Options caduques ou annulées sur l'exercice	(117 116)	(39 644)
Options exercées sur l'exercice	(895 039)	(293 372)
Au 31 décembre	**333 016**	**–**

(a) En cas d'atteinte maximale des conditions de présence et de performance, le nombre d'actions attribuées sur l'exercice 2017 pourrait être de 676 741.
(b) En cas d'atteinte maximale des conditions de présence et de performance, le nombre total d'actions sous conditions de performance pourrait être de 2 347 311 au 31 décembre 2017.

Comptabilisation des actions sous conditions de performance

Principes comptables

La juste valeur des actions sous conditions de performance est calculée sur la base d'hypothèses déterminées par la direction. La charge correspondante est étalée sur la période d'acquisition des droits à actions par leurs bénéficiaires, soit 4 ans. Dans la mesure où les conditions de performance sont fonction de performances internes, les charges constatées au titre d'actions devenues caduques du fait de la non-atteinte de ces conditions de performance sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité devient probable.

Leur prise en compte dans le calcul de la dilution est décrite en Note 13.4 des Annexes aux comptes consolidés.

Valorisation

	Exercice clos le 31 décembre	
(en euros par action sauf nombre d'actions)	**2016**	**2017**
Nombre d'actions attribuées sur l'exercice	624 828	644 420
Juste valeur des actions sous conditions de performance attribuées sur l'exercice [(a)]	58,8	57,5
Moyenne de l'action DANONE sur l'exercice	63,4	65,7

(a) Juste valeur à la date d'attribution.

Charges liées aux actions sous conditions de performance y compris taxes

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Actions sous conditions de performance	(25)	(24)
Total des charges	**(25)**	**(24)**

Note 7.5. Plan d'Épargne Entreprise

Principes généraux et comptables

Les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent souscrire à une augmentation de capital annuelle dans le cadre d'un Plan d'Épargne Entreprise. Le prix de souscription des actions correspond à 80 % de la moyenne des 20 dernières cotations de l'action DANONE précédant la réunion du Conseil d'Administration décidant le plan.

Le Groupe valorise l'avantage accordé aux salariés à sa juste valeur à la date d'annonce du plan aux salariés. La juste valeur est calculée en tenant compte de l'incessibilité des actions pendant une période de 5 ans, sur la base des paramètres de marché applicables aux salariés, notamment pour ce qui concerne le taux d'emprunt.

La charge correspondante est enregistrée dans la rubrique des Autres produits et charges de l'exercice à la date de l'augmentation de capital.

Augmentation de capital réservée aux salariés réalisée dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise

Au cours de l'exercice 2017 et dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise, Danone a procédé à une augmentation de capital sur 982 913 actions nouvelles émises au prix de 47,44 euros par action.

NOTE 8. IMPÔTS

Note 8.1. Impôts sur les bénéfices

Résultat avant impôts et charge d'impôts

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros sauf taux d'impôt en pourcentage)	**2016**	**2017**
Résultat avant impôts	**2 630**	**3 296**
(Charge) produit d'impôts courants	(869)	(1 131)
(Charge) produit d'impôts différés	65	289
(Charge) produit d'impôts courants et différés	**(804)**	**(842)**
Taux effectif d'imposition	30,6 %	25,5 %
Montant (versé) reçu au cours de l'exercice	(891)	(1 116)

Régimes fiscaux et taux d'imposition

Régime fiscal français

Danone bénéficie du régime d'intégration fiscale qui permet, dans certaines limites et sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux de la plupart des filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Le taux d'imposition applicable aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 3 milliards d'euros est porté à 44,43 % en 2017 suite à l'instauration d'une contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés. Cette mesure n'étant applicable qu'en 2017, le taux normal d'imposition utilisé pour le calcul du taux effectif d'imposition a été maintenu à 34,43 %.

Autres régimes fiscaux

Des régimes similaires existent dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne.

S'agissant des États-Unis, la réforme fiscale promulguée en décembre 2017 porte le taux d'imposition de 35 % à 21 % à compter de 2018, entraînant une diminution des impôts différés passifs à hauteur de 285 millions d'euros en contrepartie d'un produit d'Impôts sur les bénéfices.

Taux effectif d'imposition

Le taux d'imposition s'établit à 25,5 % en 2017, en baisse par rapport à 2016 car il intègre des éléments non récurrents liés aux impacts favorables des changements de taux d'imposition de plusieurs pays sur l'évaluation des impôts différés.

Au même titre que l'activité du Groupe (voir répartition du chiffre d'affaires par pays en Note 5.2 des Annexes aux comptes consolidés), la charge d'impôts courants et différés du Groupe est également relativement répartie dans plusieurs pays dont aucun n'est prépondérant.

Écart par rapport au taux normal d'imposition en France de 34,43 %

		Exercice clos le 31 décembre	
(en pourcentage)	Notes	**2016**	**2017**
Taux courant d'impôt en France		34,4 %	34,4 %
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français [a]		(10,8)%	(9,5)%
Impôts sur dividendes et redevances [b]		2,9 %	1,0 %
Différences permanentes		1,3 %	1,4 %
Reports déficitaires [c]	8.3	0,8 %	3,7 %
Changement de taux d'imposition et impôts sans base [d]		3,8 %	(5,3)%
Effet des plus et moins-values de cession et pertes de valeur d'actifs [e]	2.5	(1,1)%	1,3 %
Autres différences		(0,7)%	(1,5)%
Taux effectif d'imposition		**30,6 %**	**25,5 %**

(a) Différents pays dont aucun, individuellement, ne génère une différence significative avec le taux d'imposition français.
(b) En 2017, comprend le remboursement de la taxe sur dividendes de 3 %.
(c) En 2017, comprend les effets de la dépréciation d'actifs d'impôts différés de certains pays d'Amérique Latine.
(d) En 2017, correspond principalement aux impacts favorables du changement de taux aux États-Unis et en France sur l'évaluation des impôts différés.
(e) En 2017, correspond principalement à l'impact défavorable du résultat de cession de la société Stonyfield. En 2016, correspond principalement à l'impact positif du recyclage des écarts de conversion suite à la cession des activités de Dumex en Chine.

Note 8.2. Impôts différés

Principes comptables

Le Groupe comptabilise des impôts différés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs, à l'exception de cas prévus par la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporelles.

En outre, des différences temporelles sont traduites dans les comptes consolidés en actifs ou passifs d'impôts différés systématiquement pour les sociétés mises en équivalence, et selon le scénario le plus probable d'inversion des différences, c'est-à-dire distribution des réserves ou cession de l'entité concernée dans les filiales consolidées par intégration globale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque l'entité fiscale possède un droit légal de compensation.

Enfin, la Société et ses filiales peuvent être soumises à des contrôles fiscaux. Dès lors qu'il existe un risque probable de redressement, ces éléments sont estimés et provisionnés dans les comptes consolidés.

Valeur nette comptable

		Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Répartition par nature d'impôts différés			
Immobilisations incorporelles et corporelles		(1 151)	(1 708)
Déficits fiscaux reportables	8.3	469	294
Provisions pour retraites et autres avantages à long terme		242	211
Provisions pour participation et intéressement		17	13
Provisions pour restructurations		10	11
Autres		154	258
Impôts différés nets		**(259)**	**(922)**
Impôts différés actifs		831	722
Impôts différés passifs		(1 090)	(1 644)
Impôts différés nets		**(259)**	**(922)**

Variation de la période

(en millions d'euros)	Notes	2016	2017
Au 1er janvier		**(224)**	**(259)**
Variations enregistrées en capitaux propres		(89)	10
Variations enregistrées en résultat		52	367
Variations de périmètre	3.2, 4,4	17	(1 114)
Autres		(15)	74
Au 31 décembre		**(259)**	**(922)**

Note 8.3. Déficits fiscaux reportables

Principes comptables

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables et aux différences temporelles sont enregistrés dans le bilan consolidé lorsque leur récupération est estimée plus probable qu'improbable. Le Groupe procède à chaque clôture à la revue des pertes fiscales non utilisées ainsi que du montant des impôts différés actifs comptabilisés au bilan. Dans certains pays où l'échéance des déficits reportables est indéfinie, le Groupe prend en considération des horizons de recouvrement long terme lorsque les prévisions de bénéfices taxables le justifient.

Valeur nette comptable

	Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Déficits fiscaux – part activée		
Déficits reportables activés [a] [b]	1 623	1 275
Économie d'impôt [c]	469	303
Déficits fiscaux – part non activée		
Reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés [a]	468	512
Économie potentielle d'impôt	118	147

(a) Montant en base.
(b) En 2017, ils proviennent essentiellement du groupe d'intégration fiscale en France.
(c) Correspond aux impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables.

Horizon de consommation

La majeure partie des déficits reportables au 31 décembre 2017 a une durée de vie indéfinie. L'horizon de consommation probable est pour la majeure partie de moins de dix ans.

NOTE 9. ACTIFS INCORPORELS

Note 9.1. Principes comptables

Goodwill

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la juste valeur de la contrepartie remise au vendeur est affectée aux actifs acquis, passifs et passifs éventuels assumés, qui sont évalués à leur juste valeur. L'écart entre la contrepartie remise au vendeur et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs acquis, passifs acquis et passifs éventuels assumés représente le *goodwill*. Lorsque l'option de comptabiliser à la juste valeur les intérêts ne conférant pas le contrôle est appliquée, le *goodwill* est majoré d'autant. Le *goodwill* est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique *Goodwill*.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont reconnus dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture.

Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur au minimum une fois par an.

Pour les besoins des tests de dépréciation, ils sont affectés aux "Unités génératrices de trésorerie" (UGT) ou aux groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et au plus petit niveau auquel les *goodwill* sont suivis par le Groupe. Les UGT correspondent à des filiales ou à des regroupements de filiales appartenant à un même Pôle et générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres UGT.

Marques à durée de vie indéfinie

Les marques acquises, individualisables, de valeur significative, soutenues par des dépenses de publicité, dont la durée de vie est considérée comme indéfinie sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique Marques. Leur évaluation, généralement effectuée avec l'aide de consultants spécialisés, tient compte en particulier de leur notoriété et de leur contribution aux résultats. Ces marques, qui bénéficient d'une protection juridique, ne font pas l'objet

d'amortissement mais sont soumises à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur (voir ci-après).

Autres marques

Les autres marques acquises, dont la durée de vie est considérée comme limitée, sont inscrites au bilan dans la rubrique Marques. Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée, laquelle n'excède pas soixante ans. La dotation aux amortissements des marques à durée de vie déterminée est répartie par destination dans les différentes lignes du compte de résultat en fonction de la nature et de l'utilisation des marques.

Frais de développement

Les frais de développement ne sont enregistrés à l'actif du bilan que dans la mesure où tous les critères de reconnaissance établis par IAS 38, *Immobilisations incorporelles* sont remplis avant la mise sur le marché des produits. Ils sont amortis sur leur durée de protection juridique conférée au Groupe à compter de la date de mise sur le marché des produits correspondants.

Les frais de développement sont en général constatés en charges (voir Note 5.1 des Annexes aux comptes consolidés).

Technologies, frais de développement et autres actifs incorporels

Les éléments suivants sont inscrits au bilan dans la rubrique Autres immobilisations incorporelles :

- technologies acquises. Elles sont généralement valorisées avec l'aide de consultants spécialisés et amorties sur la durée moyenne des brevets ;
- frais de développement acquis, remplissant les critères de reconnaissance d'un actif incorporel selon la norme IAS 38, *Immobilisations incorporelles* (voir ci-avant) ;
- les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie économique estimées, lesquelles n'excèdent pas quarante ans.

La dotation aux amortissements de ces actifs est répartie par destination dans les différentes lignes du compte de résultat en fonction de leur nature et de leur utilisation.

Note 9.2. Valeur nette comptable et variation de la période

		2016				2017			
(en millions d'euros)	Notes	***Goodwill***	**Marques [a]**	**Autres immobilisations incorporelles**	**Total**	***Goodwill***	**Marques [a]**	**Autres immobilisations incorporelles**	**Total**
Valeur brute									
Au 1er janvier		**11 653**	**3 848**	**856**	**16 357**	**11 620**	**3 898**	**908**	**16 426**
Variations de périmètre	2.2, 2.5, 3.2	(63)	(79)	–	(142)	7 949	3 025	185	11 160
Investissements		–	–	58	58	–	–	66	66
Cessions		–	–	(41)	(41)	–	–	(10)	(10)
Écarts de conversion		20	(16)	8	13	(1 392)	(425)	(49)	(1 867)
Perte de valeur	9.3	(31)	–	–	(31)	(48)	(67)	(15)	(130)
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession		67	79	(1)	145	–	–	1	1
Autres [b]	3.5	(25)	66	26	66	2	–	17	19
Au 31 décembre		**11 620**	**3 898**	**908**	**16 426**	**18 132**	**6 432**	**1 103**	**25 666**
Amortissements									
Au 1er janvier		**–**	**(14)**	**(564)**	**(579)**	**–**	**(19)**	**(603)**	**(623)**
Dotations		–	(2)	(68)	(70)	–	(2)	(91)	(93)
Cessions		–	(1)	31	30	–	–	23	23
Autres		–	(2)	(2)	(4)	–	1	(30)	(29)
Au 31 décembre		**–**	**(19)**	**(603)**	**(623)**	**–**	**(20)**	**(701)**	**(722)**
Valeur nette									
Au 31 décembre		**11 620**	**3 879**	**304**	**15 803**	**18 132**	**6 412**	**401**	**24 945**

(a) Comprend les marques à durée de vie indéfinie et les autres marques.
(b) Au 31 décembre 2017, comprend principalement l'effet de la finalisation en 2017 de l'allocation du prix d'acquisition des opérations réalisées en 2016.

Note 9.3. Suivi de la valeur

Méthodologie

La valeur nette comptable des *goodwill* et marques à durée de vie indéfinie fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

Les tests de perte de valeur sont réalisés sur l'ensemble des actifs corporels et incorporels des UGT ou groupes d'UGT. Lorsque la valeur nette comptable de l'ensemble des actifs corporels et incorporels des UGT ou groupes d'UGT devient supérieure à leur valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée et imputée en priorité aux *goodwill*.

La valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels se rattachent les immobilisations testées est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession, estimée généralement sur la base de multiples de résultats, et la valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de flux de trésorerie prévisionnels actualisés pour l'UGT ou le groupe d'UGT considéré.

Le test annuel de dépréciation des marques à durée de vie indéfinie se base sur une valeur recouvrable individuelle établie selon la méthode des *royalties*, à l'exception de certaines marques pour lesquelles le Groupe dispose d'évaluation de tiers. Pour les marques significatives, le Groupe réestime le taux de *royalties* des marques concernées selon une méthode appliquée chaque année et basée sur des paramètres de la marque dont, sa notoriété, sa rentabilité, ses parts de marché, etc.

Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité des UGT ou groupes d'UGT et de la valeur recouvrable des marques à durée de vie indéfinie sont issus des budgets annuels et plans stratégiques des UGT, groupes d'UGT, établis par la Direction et couvrant les trois prochains exercices, et étendus, le cas échéant, en fonction des prévisions les plus récentes, à :

- cinq ans pour les UGT et groupes d'UGT du Pôle EDP International existants avant l'acquisition de WhiteWave, et pour le Pôle Eaux ;
- neuf ans pour le Pôle Nutrition Spécialisée, pour refléter au mieux l'évolution anticipée de son activité sur la détermination de la valeur d'utilité. Le Groupe utilise des projections sur neuf ans afin de mieux refléter la croissance du Pôle sur ces années, le taux de croissance réel de ces UGT et groupes d'UGT étant supérieur au taux de croissance à long terme que le Groupe applique à chacune de ces UGT.

Ils sont ensuite extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme spécifique à chaque UGT ou groupe d'UGT :

- les hypothèses opérationnelles retenues pour la détermination de la valeur terminale sont en ligne avec la dernière année des projections décrites ci-avant en termes de chiffre d'affaires et de taux de marge opérationnelle ;
- le taux de croissance à long terme est déterminé pour chaque UGT ou groupe d'UGT en tenant compte de son taux de croissance moyen des derniers exercices et de sa zone géographique (fondamentaux macro-économiques, démographiques, etc.).

Enfin, les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation par application de la méthode du coût moyen pondéré du capital, dans laquelle le coût de la dette et le coût des fonds propres après impôt sont pondérés en fonction du poids relatif de la dette et des fonds propres dans le secteur d'activité concerné. Il est calculé pour le Groupe et majoré, pour certaines UGT ou groupes d'UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques impactant certains pays.

Mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2017

Actifs des sociétés du groupe WhiteWave

L'allocation du prix d'acquisition étant en cours, la valeur de ces actifs est provisoire. Danone n'ayant identifié aucun indice de perte de valeur, ils n'ont donc pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2017.

Autres actifs

Les tests des actifs des Pôles EDP International, EDP Noram hors WhiteWave, Eaux et Nutrition Spécialisée ont été effectués sur la base des UGT telles que définies au 31 décembre 2016.

Valeur nette comptable et hypothèses de taux de croissance à long terme et d'actualisation des UGT ou groupes d'UGT et des actifs

Au 31 décembre

	Valeur comptable des *goodwill* et marques à durée de vie indéfinie		Taux de croissance à long terme [h]		Taux d'actualisation après impôt [h]	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**
EDP International, EDP Noram						
Centrale Danone	921	866	3,5 %	3,0 %	9,1 %	8,2 %
Danone CIS [a]	349	323	3,0 %	3,0 %	9,0 %	7 à 12 %
Europe [b]	567	564	0 %	0 %	7 à 15 %	6 à 12 %
Autres UGT [c]	680	504	0 à 3 %	0 à 3 %	7 à 13 %	6 à 17 %
Total EDP International, EDP Noram	**2 517**	**2 257**				
• Dont *goodwill*	1 821	1 650				
• Dont marques à durée de vie indéfinie [d]	696	606				
Eaux						
Danone Eaux France	428	428	1 %	1 %	6,9 %	6,4 %
Autres UGT [e]	340	268	0 à 3 %	0 à 3 %	7 à 13 %	6 à 11 %
Total Eaux	**767**	**696**				
• Dont *goodwill*	569	502				
• Dont marques à durée de vie indéfinie [d]	198	194				
Nutrition Spécialisée						
Nutrition Infantile Asie	2 755	2 509	2,5 %	2,5 %	7,9 %	7,8 %
Nutrition Infantile Reste du Monde	4 956	4 750	2,5 %	2,5 %	8,3 %	8,3 %
Nutrition Médicale	4 199	4 044	2,5 %	2,5 %	7,7 %	7,8 %
Autre UGT	193	170	2,5 %	2,5 %	7,4 %	6,9 %
Total Nutrition Spécialisée	**12 103**	**11 473**				
• Dont *goodwill*	9 230	8 765				
• Dont marques à durée de vie indéfinie [f]	2 873	2 708				
Actifs des sociétés du groupe WhiteWave [g]	**–**	**10 014**				
• Dont *goodwill*	–	7 214				
• Dont marques à durée de vie indéfinie	–	2 800				
Total	**15 387**	**24 440**				
• Dont *goodwill*	11 620	18 132				
• Dont marques à durée de vie indéfinie	3 767	6 309				

(a) Comprend principalement la Russie et l'Ukraine.
(b) Regroupe l'intégralité de l'activité du Pôle en Europe.
(c) Plus de 10 UGT dont la principale est l'UGT EDP Noram, aucune n'excédant 300 millions d'euros au 31 décembre 2017 comme au 31 décembre 2016.
(d) Plusieurs marques dont aucune n'est significative individuellement.
(e) Comprend notamment l'UGT Eaux Asie et d'autres UGT, aucune n'excédant 200 millions d'euros au 31 décembre 2017 comme au 31 décembre 2016.
(f) Plusieurs marques dont les plus significatives sont *Nutricia* & *Milupa*.
(g) L'allocation du prix d'acquisition étant en cours, leur valeur est provisoire et en l'absence d'indice de perte de valeur ils n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation en 2017. Comme pour les autres UGT, les actifs sont présentés dans ce tableau à la valeur au 31 décembre.
(h) Applicable aux UGT dont la valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité, soit les UGT correspondant aux sociétés intégrées avant 2016.

Goodwill des groupes d'UGT du Pôle Nutrition Spécialisée

Au 31 décembre 2017, la valeur recouvrable dépasse la valeur comptable de 3,1 milliards d'euros pour le groupe d'UGT Nutrition Médicale, 3,7 milliards d'euros pour le groupe d'UGT Nutrition Infantile Reste du Monde, et 5,9 milliards d'euros pour le groupe d'UGT Nutrition Infantile Asie.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité aux hypothèses clés de la valeur d'utilité a été réalisée sur chacun des trois groupes d'UGT. Les hypothèses clés intervenant dans le modèle de valorisation utilisé par le Groupe sont (i) la croissance du chiffre d'affaires, (ii) la marge opérationnelle courante (correspondant au ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net), (iii) le taux de croissance long terme utilisé pour le calcul de la valeur terminale, et (iv) le taux d'actualisation.

Résultats des analyses de sensibilité

Exercice clos le 31 décembre

	Impact sur la valeur recouvrable *(en milliards d'euros)*		Baisse annuelle pour égaliser valeur recouvrable et valeur comptable *(en pourcentage)*	
	2016	**2017**	**2016**	**2017**
Chiffre d'affaires – baisse de 50 pb [(a)]				
Nutrition Infantile Asie	(0,2)	(0,3)	(9)	(26)
Nutrition Infantile Reste du Monde	(0,3)	(0,3)	(6)	(9)
Nutrition Médicale	(0,2)	(0,3)	(5)	(9)
Marge opérationnelle courante – baisse de 100 pb [(b)]				
Nutrition Infantile Asie	(0,3)	(0,4)	(9)	(17)
Nutrition Infantile Reste du Monde	(0,5)	(0,4)	(7)	(10)
Nutrition Médicale	(0,3)	(0,3)	(6)	(11)
Taux de croissance à long terme – baisse de 50 pb				
Nutrition Infantile Asie	(0,3)	(0,5)		
Nutrition Infantile Reste du Monde	(0,4)	(0,4)		
Nutrition Médicale	(0,3)	(0,4)		
Taux d'actualisation – hausse de 50 pb				
Nutrition Infantile Asie	(0,3)	(0,7)		
Nutrition Infantile Reste du Monde	(0,4)	(0,7)		
Nutrition Médicale	(0,3)	(0,6)		

(a) Baisse appliquée, chaque année, aux hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, y compris l'année terminale, à partir des projections (i) 2017 pour les tests effectués en 2016, et (ii) 2018 pour les tests effectués en 2017.

(b) Baisse appliquée, chaque année, aux hypothèses de marge opérationnelle courante, y compris l'année terminale, à partir des projections (i) 2017 pour les tests effectués en 2016, et (ii) 2018 pour les tests effectués en 2017.

Goodwill des autres UGT

Au 31 décembre 2017, les UGT du Pôle EDP International existant avant l'acquisition de WhiteWave et du Pôle Eaux représentent au total 20 % de la valeur nette comptable des *goodwill* du Groupe et sont réparties sur plus de 20 UGT localisées dans des zones géographiques diversifiées et dans différents pays.

Au 31 décembre 2017, à l'issue de la revue de la valeur des Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie de ces UGT, le Groupe a constaté une perte de valeur sur deux UGT du Pôle Eaux pour un montant total de 47 millions d'euros, comptabilisé en Autres produits et charges opérationnels de l'exercice.

Au 31 décembre 2016, à l'issue de la revue de la valeur des Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie de ces UGT, le Groupe avait enregistré une perte de valeur de 31 millions d'euros sur une UGT du Pôle Eaux.

Marques à durée de vie indéfinie

Les principales marques du Groupe ayant fait l'objet d'un test de dépréciation sont les marques *Nutricia* et *Milupa*. Au 31 décembre 2017, elles représentent plus de 25 % de la valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie du Groupe. Les autres marques sont réparties sur l'ensemble des Pôles et localisées dans des zones géographiques diversifiées et dans différents pays et aucune ne représente individuellement plus de 5 % de la valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie du Groupe au 31 décembre 2017.

Suivi de la valeur des principales marques à durée de vie indéfinie

Au 31 décembre 2017, le Groupe a procédé à la revue de la valeur des marques *Nutricia* et *Milupa* selon la méthodologie, le modèle de valorisation décrit ci-avant et sur la base d'hypothèses construites à partir de celles des groupes d'UGT concernés. Cette revue n'a conduit à aucune perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité aux hypothèses clés de la valeur d'utilité a été réalisée sur chacune de ces autres principales marques. Les hypothèses clés intervenant dans le modèle de valorisation utilisé par le Groupe sont (i) la croissance du chiffre d'affaires, (ii) le taux de *royalties*, (iii) le taux de croissance long terme utilisé pour le calcul de la valeur terminale, et (iv) le taux d'actualisation. Les variations suivantes, jugées raisonnablement possibles, dans

les hypothèses clés ne modifient pas les conclusions de la revue de valeur, à savoir l'absence de perte de valeur :

- baisse du chiffre d'affaires de 50 pb (baisse appliquée, chaque année, aux hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, y compris l'année terminale, à partir des projections 2018) ;
- baisse du taux de *royalties* de 50 pb ;
- baisse de la croissance à long terme de 50 pb ;
- hausse du taux d'actualisation de 50 pb.

Autres marques à durée de vie indéfinie
Au 31 décembre 2017, à l'issue de la revue de la valeur des autres marques à durée indéfinie, le Groupe a constaté une perte de valeur sur certaines marques des Pôles EDP International et Nutrition Spécialisée pour un montant total de 68 millions d'euros comptabilisé en Autres produits et charges opérationnels de l'exercice.

Au 31 décembre 2016, à l'issue de la revue de la valeur des autres marques à durée indéfinie, le Groupe n'avait constaté aucune perte de valeur.

NOTE 10. FINANCEMENTS ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE, DETTE NETTE ET COÛT DE L'ENDETTEMENT NET

Note 10.1. Principes comptables

Financements
Les instruments de dette sont enregistrés au bilan (i) selon la méthode du coût amorti, en utilisant leur taux d'intérêt effectif, ou (ii) à leur juste valeur.

Lorsque le risque de juste valeur d'une dette est couvert par un instrument dérivé, la variation de juste valeur de la composante couverte de cette dette est enregistrée au bilan consolidé en contrepartie de la rubrique des Autres produits et charges financiers et vient ainsi compenser la variation de juste valeur de l'instrument dérivé.

Lorsque les flux de trésorerie futurs d'une dette sont couverts par un instrument dérivé, la variation de juste valeur de la composante efficace du dérivé couvrant cette dette est enregistrée au bilan consolidé en contrepartie des capitaux propres consolidés et est recyclée en résultat lorsque l'élément couvert (les flux d'intérêts liés à la dette couverte) impacte le résultat consolidé.

Financements hybrides
Les termes contractuels des titres subordonnés à durée indéterminée émis par Danone ne stipulant aucune obligation de remboursement ni de paiement de coupon (paiement d'un coupon obligatoire principalement en cas de distribution d'un dividende aux actionnaires de Danone) :

- ils sont qualifiés d'instruments de capitaux propres ;
- les coupons relatifs sont comptabilisés en déduction des capitaux propres consolidés nets des produits d'impôts relatifs. Ils sont présentés en flux de financement du tableau de flux de trésorerie consolidé, les impôts relatifs étant présentés en flux d'exploitation.

Placements à court terme
Les Placements à court terme regroupent des valeurs mobilières de placement et d'autres placements à court terme.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'instruments très liquides, de maturité courte et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Elles sont évaluées comme des actifs détenus à des fins de transaction au sens de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* et sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur.

Les Autres placements à court terme sont évalués à leur juste valeur comme des actifs détenus à des fins de transaction au sens de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.*

Les variations de juste valeur des placements à court terme sont enregistrées directement dans la rubrique Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie du compte de résultat consolidé.

Traduction des opérations en devises
Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise sont inclus dans la rubrique Écarts de conversion des capitaux propres consolidés.

Note 10.2. Risque de liquidité et politique de gestion

Identification du risque
Dans le cadre de son activité opérationnelle, Danone n'a pas recours à un endettement de façon récurrente ni significative. Les flux d'exploitation sont généralement suffisants pour autofinancer ses opérations et sa croissance organique.

Cependant, Danone peut être amené à augmenter son endettement pour financer des opérations de croissance externe ou ponctuellement pour gérer son cycle de trésorerie, notamment lors du paiement des dividendes aux actionnaires de la Société.

Son objectif reste de maintenir cet endettement à un niveau lui permettant de conserver de la flexibilité dans ses sources de financement.

Le risque de liquidité est induit principalement, d'une part, par l'échéance de ses dettes (i) donnant lieu au paiement d'intérêts (dette obligataire, bancaire, etc.), et (ii) ne donnant pas lieu au paiement d'intérêts (dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle), et d'autre part, par les flux de paiement sur les instruments dérivés.

Dans le cadre de la gestion de son endettement, Danone est régulièrement amené à lever de nouveaux financements pour renouveler sa dette existante.

Dans les pays dans lesquels le financement centralisé n'est pas accessible lorsque les financements à moyen terme sont indisponibles, et/ou dans le cas de certains financements existants dans une société avant sa prise de contrôle par Danone, Danone est exposé à un risque de liquidité sur des montants limités dans ces pays.

Plus généralement, Danone pourrait, dans un contexte de crise financière systémique, ne pas être en mesure d'accéder aux financements ou refinancements nécessaires sur les marchés du crédit ou des capitaux, ou d'y accéder à des conditions satisfaisantes, ce qui serait susceptible d'avoir un impact négatif sur sa situation financière.

Par ailleurs, la capacité de Danone à accéder aux financements et le montant de ses charges financières peuvent dépendre, en partie, de la notation de son risque de crédit par les agences de notation financière. Les notations des dettes à court terme et à long terme de la Société et leur éventuelle dégradation pourraient entraîner une augmentation des coûts de financement et affecter son accès aux financements.

Enfin, la plupart des contrats de financement conclus par la Société (lignes de crédit bancaires et emprunts obligataires) contiennent un mécanisme de changement de contrôle, qui offre aux créanciers un droit de remboursement anticipé dans le cas d'un changement de contrôle de la Société s'il est accompagné d'une dégradation de sa notation sous *investment grade* par les agences de notation financière.

Suivi et gestion du risque

En application de sa politique de refinancement, Danone réduit son exposition en (i) centralisant ses sources de financement, (ii) faisant appel à des sources de financement diversifiées, (iii) gérant une part significative de ses financements à moyen terme, (iv) maintenant des sources de financement disponibles à tout moment, (v) répartissant les échéances en fonction des prévisions de besoin et génération de *cash flows*, et (vi) n'étant soumis à aucun engagement relatif au maintien de ratios financiers (*covenant*).

Dans les pays dans lesquels le financement centralisé n'est pas accessible, lorsque les financements à moyen terme sont indisponibles, et/ou dans le cas de certains financements existants dans une société avant sa prise de contrôle par Danone, certaines sociétés du Groupe peuvent être amenées à porter des financements locaux pour les besoins de leur activité opérationnelle ; ces financements représentent des montants limités individuellement et en cumul pour Danone, compte tenu du niveau des flux d'exploitation généralement suffisants pour autofinancer leurs opérations et leur croissance organique.

Utilisation de ses sources de financement

La politique du Groupe consiste à maintenir disponible ses sources de financement et les gérer au niveau de la Société. Le Groupe peut être amené à utiliser (i) notamment son programme de titres de créance à court terme et son crédit syndiqué pour gérer son cycle de trésorerie, en particulier lors du versement du dividende aux actionnaires de Danone, et (ii) alternativement ses programmes de titres de créance à court terme et EMTN ou son crédit syndiqué pour optimiser son coût de financement, tout en assurant sa sécurité financière, si bien que la maturité et la devise de ses financements effectivement levés peuvent varier sans modifier le niveau d'endettement net ni la sécurité financière du Groupe.

Note 10.3. Structure de financement et évolution sur la période

Financements qualifiés de dettes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Financements obligataires émis	Financements obligataires remboursés	Flux net des autres financements	Effets des intérêts courus [d]	Incidence des variations des taux de change et autres effets non-*cash* [c]	Passage à moins d'un an de la part non-courante	Changement de périmètre	Au 31 décembre 2017
Financements gérés au niveau de la Société									
Financements obligataires – Part non-courante	18 113	–	(544)	–		(750)	(2 156)	521	15 184
Financements obligataires – Part courante	934	–	(943)	–		8	2 156	–	2 156
Titres de créance à court terme [a]	788	–	–	(65)		(4)	–	–	719
Total	19 835	–	(1 487)	(65)	–	(746)	–	521	18 058
Autres financements [b]									
Part non-courante	325	–	–	10		95	(102)	17	345
Part courante	397	–	–	(509)	80	130	102	147	347
Total	722	–	–	(499)	80	225	–	164	692
Total	**20 557**	**–**	**(1 487)**	**(564)**	**80**	**(521)**	**–**	**685**	**18 750**

(a) Aux 31 décembre 2016 et 2017, sont présentés en dettes financières courantes.
(b) Financements bancaires des filiales et autres financements, dettes liées aux contrats de location financement.
(c) Essentiellement variation nette des contrats de location financement.
(d) Flux nets des intérêts courus au 31 décembre 2016 (présentés en trésorerie provenant de l'exploitation), et intérêts courus au titre de la période.

Financements qualifiés de capitaux propres

Dans le cadre de son objectif permanent d'optimisation de sa structure de capital, Danone a émis un financement hybride à durée indéterminée de 1,25 milliard d'euros, profitant de conditions de marché exceptionnellement favorables.

Cette émission permet à Danone de diversifier ses sources de financement et renforcer la structure de son bilan, lui apportant la flexibilité financière pour la mise en œuvre de sa stratégie.

L'émission consiste en des titres à durée indéterminée, libellés en euros, portant un premier coupon de 1,75 %, avec une première option de remboursement le 23 juin 2023. Intégralement comptabilisés en capitaux propres conformément aux normes IFRS, les titres sont assimilés à des fonds propres à hauteur de 50 % par Moody's et Standard & Poor's.

Note 10.4. Financements et sécurité financière du Groupe gérés au niveau de la Société

Voir également Notes 2.1 et 2.2 des Annexes aux comptes consolidés.

Structure des principaux financements du Groupe et de sa sécurité financière

Au 31 décembre

	2016		2017	
(en millions d'euros)	**Montant en principal**	**Montant utilisé**	**Montant en principal**	**Montant utilisé**
Financement bancaire [a]				
Crédit syndiqué [b]	2 000	–	2 000	–
Lignes de crédit confirmées [c]	1 519	–	1 450	–
Financement sur les marchés des capitaux [a]				
Financement obligataire EMTN [d] [e]	21 000	13 020	21 000	17 340
Financement obligataire en dollars US [e]	NA	6 027	NA	5 294
Financement hybride	NA	–	NA	1 250
Titres de créance à court terme	3 000	788	3 000	719

(a) La structure de financement du Groupe et sa sécurité financière sont gérées au niveau de la Société.
(b) Crédit syndiqué de type *revolving* d'échéance Décembre 2021.
(c) Portefeuille de lignes bancaires de sécurité conclues auprès d'établissements de crédit de premier rang, avec des échéances comprises entre 2017 et 2021.
(d) Euro Medium Term Notes.
(e) Les emprunts obligataires émis par la Société font l'objet d'une publication sur le site internet du Groupe.

Principales opérations de financement de l'exercice 2017

Exercice clos le 31 décembre

	2017		
(en millions de devises)	**Devise**	**Nominal**	**Échéance**
Nouveaux financements			
Financement hybride	EUR	1 250	Durée indéterminée
Remboursements			
Emprunt obligataire WhiteWave	USD	553	2022
Emprunt obligataire euro	EUR	750	2017
Placement privé yen	JPY	11 000	2017
Placement privé euro	EUR	95	2017

Principales opérations de financement de l'exercice 2016

			Exercice clos le 31 décembre
			2016
(en millions de devises)	**Devise**	**Nominal**	**Échéance**
Nouveaux financements			
	EUR	1 350	2018
	EUR	1 000	2020
	EUR	1 000	2022
	EUR	1 250	2024
	EUR	1 600	2028
Emprunts obligataires euro		**6 200**	
	USD	1 200	2019
	USD	800	2021
	USD	1 500	2023
	USD	2 000	2026
Emprunts obligataires dollar US		**5 500**	
Remboursements			
Emprunt obligataire franc suisse	CHF	225	2016
Emprunt obligataire euro	EUR	500	2016

Échéanciers des dettes financières gérées au niveau de la Société et des options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Sorties de trésorerie prévisionnelles relatives au remboursement contractuel en nominal selon l'hypothèse de non-renouvellement
(en millions d'euros)

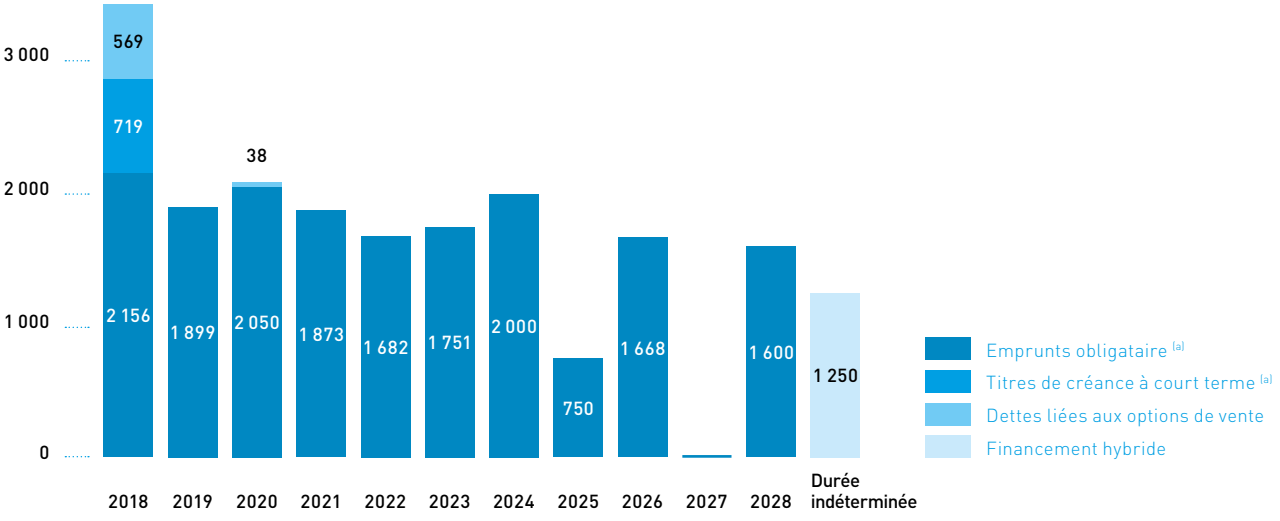

(a) Comprend la valeur des instruments dérivés adossés aux emprunts obligataires et aux titres de créance à court terme.

Sorties de trésorerie prévisionnelles relatives aux paiements contractuels des intérêts sur les dettes et actifs financiers gérés au niveau de la Société, y compris les primes à payer sur les instruments dérivés selon l'hypothèse de non-renouvellement

(en millions d'euros)	Flux de trésorerie 2018	Flux de trésorerie 2019	Flux de trésorerie 2020	Flux de trésorerie 2021	Flux de trésorerie 2022 et après
Flux d'intérêts sur les financements [a]	(280)	(269)	(248)	(223)	(575)
Flux sur instruments dérivés [a] [b] [c]	59	57	42	42	153

(a) Les intérêts à taux variable sont calculés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre 2017.
(b) Flux nets contractuels, y compris primes à payer, flux nets à payer ou recevoir relatifs à l'exercice des options dans la monnaie à la fin de l'exercice.
(c) Concernent les instruments dérivés en gestion de la dette nette, actifs et passifs.

Sources de financement disponibles à tout moment

Les sources de financement disponibles à tout moment mises en place par le Groupe sont composées principalement de lignes de crédit confirmées et un crédit syndiqué non utilisés portés par la Société.

(en millions d'euros)

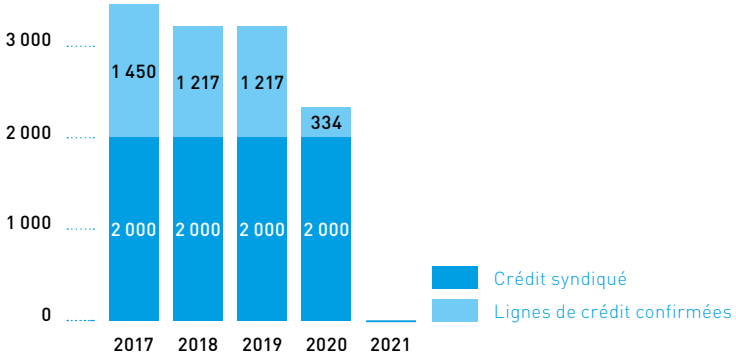

Rating de la Société

Au 31 décembre

	2016		2017	
	Moody's	Standard and Poor's	Moody's	Standard and Poor's
Notation court terme [a]				
Notation	–	A-2	–	A-2
Notation long terme [b] [c]				
Notation	Baa1 [c]	BBB+	Baa1 [c]	BBB+
Perspective	Stable	Négative [d]	Stable	Négative [d]

(a) Notation du programme de Titres de créance à court terme de la Société.
(b) Notation des dettes à plus d'un an de la Société.
(c) Notation revue le 8 septembre 2016.
(d) Notation revue le 8 juillet 2016 et perspective attribuée le 21 septembre 2016.

Note 10.5. Placements à court terme

Valeur nette comptable

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	Note	**2016**	**2017**
Fonds monétaires		12 682	3 085
Dont SICAV relatives à l'acquisition de WhiteWave	2.2	*11 429*	–
Dépôts bancaires, titres de créances négociables et autres placements court terme		380	377
Total		**13 063**	**3 462**

Risque de contrepartie relatif aux placements à court terme

Le Groupe souscrit majoritairement à des parts d'OPC monétaires ou OPC monétaires court terme, très liquides, diversifiées et qui ne font pas l'objet de notation.

Les dépôts bancaires, titres de créances négociables et autres placements à court terme sont souscrits auprès de contreparties de premier rang.

Note 10.6. Dette nette

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Dettes financières non courantes	18 771	15 716
Dettes financières courantes	2 510	3 792
Placements à court terme	(13 063)	(3 462)
Disponibilités	(557)	(638)
Instruments dérivés – actifs – Non courants [a]	(148)	(16)
Instruments dérivés – actifs – Courants [a]	(42)	(19)
Dette nette	**7 472**	**15 372**

(a) En gestion de la dette nette uniquement. En effet, la dette nette n'est pas retraitée de la part des Instruments dérivés actifs relative à la couverture du prix d'acquisition de WhiteWave, soit 377 millions d'euros au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, ces instruments de couverture ont été débouclés pour le paiement de l'acquisition.

Variation de la dette nette en 2017

La dette nette de Danone a augmenté de 7 900 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016 et s'établit à 15 372 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Cette évolution reflète notamment l'acquisition de la société WhiteWave ainsi que la cession de Stonyfield. Cette dette nette inclut 607 millions d'euros d'options de vente accordées aux actionnaires minoritaires, soit une baisse de 92 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016.

Variation de la dette nette en 2016

La dette nette de Danone avait diminué de 327 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015 et s'établissait à 7 472 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Note 10.7. Coût de l'endettement financier net

Principes comptables

Le coût de l'endettement financier brut comprend principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif) des financements courants et non-courants et les effets des dérivés relatifs à ces financements.

Les produits trésorerie et d'équivalents de trésorerie comprennent principalement les produits d'intérêts reçus et les effets de la valorisation à la juste valeur par résultat le cas échéant relatifs aux placements à court terme et aux disponibilités.

Les flux de trésorerie relatifs sont présentés au sein de la trésorerie d'exploitation.

Coût de l'endettement financier net de 2017

Le coût de l'endettement financier net a augmenté en valeur absolue en 2017 passant de (146) millions d'euros en 2016 à (263) millions d'euros en 2017, reflétant des charges additionnelles liées au financement de l'acquisition de WhiteWave.

Note 10.8. Risques financiers liés à la dette nette et à l'activité de financement

Risque de taux d'intérêt

Exposition au risque de taux d'intérêt
Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses passifs financiers comme sur ses liquidités. En effet, par le biais de son endettement portant intérêt, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt qui ont un impact sur le montant de ses charges financières.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du Groupe.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi et de gestion du risque de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion de son endettement net, telle que décrite en Note 12.3 des Annexes aux comptes consolidés.

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette induite par des variations de taux d'intérêt court terme
La sensibilité à la variation des taux d'intérêt prend en compte les éléments suivants :

- dettes financières nettes des placements à court terme et des disponibilités hors dettes financières liées aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires dans la mesure où ces dernières ne portent pas intérêt ;
- couvertures de taux d'intérêt actives au 31 décembre.

Part de la dette nette couverte et non couverte contre une hausse des taux court terme

Répartition de la dette nette entre taux fixe et taux variable

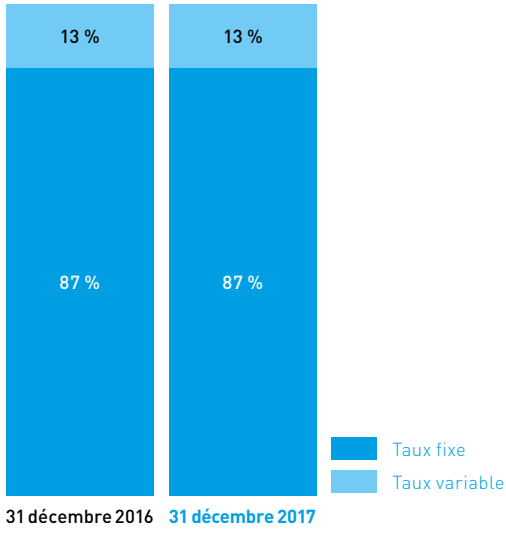

Sensibilité du coût de la dette nette d'une variation de taux d'intérêt court terme
En 2017 comme en 2016, l'impact d'une variation de taux d'intérêt court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de la dette nette du Groupe.

Risque de change financier

Compte tenu de sa présence internationale, le Groupe peut être exposé aux fluctuations des taux de change dans le cadre de son activité de financement : en application de sa politique de centralisation des risques, le Groupe est amené à gérer des financements et de la trésorerie multidevises.

En application de sa politique de couverture du risque de change financier, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture n'est pas significative.

Dans le cadre de ces politiques, le Groupe a recours à des contrats de *swaps* de devises (*cross-currency swaps*) décrits en Note 12.3 des Annexes aux comptes consolidés.

NOTE 11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Note 11.1. Principes comptables

Autres titres non consolidés

Les Autres titres non consolidés sont évalués comme des titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Ils sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant inscrites dans la rubrique Autres résultats enregistrés directement en capitaux propres des capitaux propres consolidés, à l'exception des pertes latentes jugées significatives ou prolongées qui sont enregistrées dans le compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges financiers.

Juste valeur
Pour les sociétés cotées, la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse de fin de période.

Pour les sociétés non cotées, la juste valeur est déterminée par référence à des transactions conclues avec des tiers, aux valorisations ressortant des options de vente ou d'achat conclues avec des tiers ou à des évaluations externes.

En l'absence de tels éléments, la juste valeur des titres de participation des sociétés non cotées est supposée équivalente au coût d'acquisition des titres.

Les résultats de cession relatifs aux titres non consolidés sont enregistrés sur la ligne Autres produits et charges financiers du compte de résultat consolidé.

Autres immobilisations financières

Les Autres immobilisations financières comprennent principalement des placements obligataires et monétaires et des dépôts de garantie essentiellement requis par la réglementation fiscale de certains pays dans lesquels le Groupe est présent.

Les placements obligataires et monétaires sont qualifiés de titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Ils sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant inscrites dans la rubrique Autres résultats enregistrés directement en capitaux propres des capitaux propres consolidés, à l'exception des pertes latentes jugées significatives ou prolongées qui sont enregistrées dans le compte de résultat dans la rubrique des Autres charges financières. Leur juste valeur est calculée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs.

Prêts à plus d'un an

Les Prêts à plus d'un an sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif, au sens de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

Note 11.2. Autres actifs financiers

Principaux changements de la période

En 2017 comme en 2016, le Groupe n'a procédé à aucune opération significative.

Valeur nette comptable

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Titres non consolidés	81	83
Placements obligataires et monétaires [a]	122	98
Fonds danone.communities	13	13
Autres [b]	52	50
Autres immobilisations financières	187	162
Prêts à plus d'un an	21	15
Autres actifs financiers	**288**	**260**

(a) Placements obligataires et monétaires en couverture des provisions constituées au titre de certains risques dommage et prévoyance.
(b) Comprend principalement des dépôts de garanties essentiellement requis par la réglementation fiscale de certains pays dans lesquels le Groupe est présent.

Note 11.3. Autres produits financiers et autres charges financières

Principes comptables

Les autres produits financiers et autres charges financières correspondent aux produits et aux charges financières autres que les charges et produits relatifs à l'endettement financier net. En particulier ils comprennent les éléments suivants :

- part inefficace des couvertures, notamment de change opérationnel et de couverture d'acquisition ou cession de sociétés ou de participations en application de la norme IAS 39, *Instruments dérivés : comptabilisation et évaluation* ;
- impact de la désactualisation de la valeur actualisée des engagements nette du rendement attendu des actifs des régimes des engagements de retraite et autres avantages à long terme ;
- commissions bancaires, y compris commissions de non utilisation des lignes de crédit confirmées (reconnues en Autres charges financières) ;
- résultat de cession des Autres titres non consolidés et des Autres immobilisations financières.

NOTE 12. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Note 12.1. Organisation de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité, le Groupe est exposé aux risques financiers, notamment de change, de financement et de liquidité, de taux d'intérêt, aux risques de contrepartie, aux risques sur titres et aux risques sur matières premières.

La politique du Groupe consiste à (i) minimiser et gérer l'impact de ses expositions aux risques de marché sur ses résultats et, dans une moindre mesure, sur son bilan, (ii) suivre et gérer ces expositions de manière centralisée, puis (iii) en fonction des contextes réglementaires et monétaires exécuter les opérations financières localement ou centralement, et enfin (iv) n'utiliser des instruments dérivés qu'à des fins de couverture économique.

Le Groupe, au travers de la Direction Trésorerie et Financement rattachée à la Direction Générale Finances, dispose pour cette gestion de l'expertise et des outils (salle des marchés, logiciels de *front* et de *back-office*) permettant d'intervenir sur les différents marchés financiers selon les standards généralement mis en place dans les groupes de premier plan. Par ailleurs, l'organisation et les procédures appliquées sont revues par les Directions du Contrôle Interne et de l'Audit Interne. Enfin, un *reporting* mensuel de trésorerie et de financement est communiqué à la Direction Générale Finances du Groupe qui suit ainsi les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Par ailleurs, le Groupe est exposé au risque de volatilité des prix et à une éventuelle pénurie des matières premières qu'il est amené à acheter, principalement pour produire ses produits finis. Pour gérer cette exposition, le Groupe a mis en place une politique d'achats de matières premières (Market Risk Management). Cette politique ainsi que l'impact d'une variation de prix des deux principales catégories de matières sur le coût des achats annuels du Groupe sont décrits en Note 5.7 des Annexes aux comptes consolidés.

Note 12.2. Principes comptables

Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur :

- les instruments dérivés de gestion de la dette nette et de couverture d'investissements nets à l'étranger sont comptabilisés dans des lignes de dettes financières ou d'actifs courants et non-courants ;
- les instruments dérivés de change opérationnel sont comptabilisés dans la ligne Autres comptes débiteurs en Instruments dérivés – actifs ou en Autres passifs courants dans la rubrique Instruments dérivés – passifs.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net à l'étranger, la variation de valeur du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres en Écarts de conversion.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie futurs, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres en Autres résultats enregistrés en capitaux propres. Elle est recyclée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat et ce, au sein de la même rubrique. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat, dans la rubrique des Autres produits et charges financiers. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période, dans une rubrique du résultat opérationnel ou financier selon la nature de la couverture.

Note 12.3. Instruments dérivés

Politique du Groupe

Gestion du risque de change opérationnel

La politique du Groupe consiste à couvrir ses opérations commerciales hautement probables afin que, au 31 décembre, son exposition résiduelle sur l'ensemble de l'exercice suivant soit significativement réduite. Toutefois, lorsque les conditions de couverture de certaines devises sont dégradées (moindre disponibilité, coût élevé, etc.), le Groupe peut être amené à limiter la couverture de ses opérations commerciales hautement probables dans ses devises, en ne couvrant que partiellement l'exposition. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme et à des options de change pour réduire son exposition.

L'exécution de la politique de couverture du risque de change opérationnel consiste à effectuer les couvertures nécessaires aux filiales à travers un système centralisé de gestion ou, pour les filiales où la législation ne le permet pas, à s'assurer de l'exécution par un processus de suivi et de contrôle.

Le Groupe applique majoritairement la comptabilité de couverture de flux futurs (*cash-flow hedge*).

Sur la base des opérations en cours au 31 décembre 2017, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture du risque de change sur ses opérations commerciales hautement probables est significativement réduite sur l'exercice 2018, les devises partiellement couvertes étant principalement le rouble russe, le réal brésilien et la lire turque.

Gestion du risque de change financier et de conversion sur actifs nets

Le Groupe a mis en place une politique de suivi et de couverture de la situation nette de certaines de ses filiales, avec des évaluations régulières des risques et des opportunités de mettre en place des instruments de couverture.

La politique du Groupe consiste à maintenir des dettes ou des excédents de trésorerie de Danone et de ses filiales dans leur devise fonctionnelle. De plus, en application de sa politique de centralisation des risques, le Groupe est amené à gérer des financements et de la trésorerie multi devises.

Dans le cadre de ces politiques, le Groupe a recours à des contrats de *swaps* de devises (*cross-currency swaps*).

Gestion de la dette nette

Dans le cadre de la gestion de son endettement net, le Groupe a mis en place une politique de suivi et de gestion du risque de taux d'intérêt visant à limiter la volatilité de son résultat financier par la mise en place d'instruments de couverture.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats de *swaps* de taux d'intérêt et parfois des tunnels, tous ces instruments étant *plain vanilla*. Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont contractés à des fins de gestion du risque de taux et sont qualifiés ou non de couverture selon la norme IAS 39.

Couverture d'acquisition et de cession de sociétés ou de participations

La politique du Groupe consiste à ne généralement pas couvrir les montants à payer ou recevoir dans le cadre d'acquisition ou de cession de sociétés/participations. Cependant, dans certaines situations, le Groupe peut décider de couvrir certaines opérations. Ce fut en particulier le cas de l'acquisition de la société WhiteWave (voir Note 2.3 des Annexes aux comptes consolidés).

Portefeuille d'instruments dérivés

Montant notionnel et en juste valeur

Au 31 décembre

	2016			2017		
(en millions d'euros)	**Notionnel**	**Juste Valeur**	**Dont enregistré en capitaux propres**	**Notionnel**	**Juste Valeur**	**Dont enregistré en capitaux propres**
Change opérationnel	**(1 554)**	**20**	**42**	**(1 815)**	**10**	**31**
Cash flow hedge – options de change	(253)	2	7	(229)	(3)	–
Cash flow hedge – contrats de change à terme	(1 278)	19	36	(1 588)	13	30
Non qualifié	(23)	(1)	–	2	–	–
Gestion de la dette nette	**6 896**	**148**	**86**	**4 262**	**(126)**	**(16)**
Fair value hedge	750	26	–	2 274	8	–
Cash flow hedge	2 142	121	71	2 052	(141)	(18)
Net investment hedge	111	15	15	89	3	3
Non qualifié	3 893	(14)	–	(154)	4	–
Couverture du prix d'acquisition de WhiteWave	**7 612**	**377**	**356**	**–**	**–**	**–**
Cash flow hedge	7 612	377	356	–	–	–
Non qualifié	–	–	–	–	–	–
Total	**12 954**	**546**	**485**	**2 447**	**(116)**	**15**

Informations complémentaires

Gestion du risque de change opérationnel

Montant notionnel net des instruments dérivés des principales devises couvertes

Au 31 décembre

	2016			2017		
(en millions d'euros)	**Contrats de change à terme nets [a]**	**Options de change nettes [b]**	**Total**	**Contrats de change à terme nets [a]**	**Options de change nettes [b]**	**Total**
(Vente)/Achat de devises						
GBP [c]	(511)	(158)	(669)	(485)	(189)	(674)
MXN [c]	(258)	–	(258)	(153)	–	(153)
USD [c]	260	(40)	220	62	(17)	44
AUD [c]	(115)	(31)	(146)	(324)	–	(324)
RUB [c]	(96)	–	(96)	(63)	–	(63)
BRL [c]	(81)	–	(81)	(93)	–	(93)
CNY [c]	(110)	–	(110)	(190)	–	(190)
Autres [c]	(389)	(24)	(413)	(341)	(23)	(364)
Total	**(1 301)**	**(253)**	**(1 554)**	**(1 586)**	**(229)**	**(1 815)**

(a) Part comptant du notionnel, sur la base des cours de clôture.
(b) Part comptant du notionnel, comprend les options dans et en dehors de la monnaie.
(c) Opérations libellées contre EUR ou contre d'autres devises.

Sensibilité des capitaux propres et du résultat aux variations de juste valeur

La variation de juste valeur des instruments dérivés couvrant le risque de change opérationnel, induite par une variation des taux de change, pourrait avoir un impact sur les capitaux propres et le résultat du Groupe : les impacts comptabilisés en résultat sont liés

- à la variation de la valeur temps et au report/déport qui sont exclus de la relation de couverture ;
- aux opérations pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

Sensibilité à une variation de l'euro par rapport aux devises d'exposition

Au 31 décembre

	2016		2017	
(en millions d'euros)	**Capitaux propres**	**Produits (charges)**	**Capitaux propres**	**Produits (charges)**
Hausse de 10 % de l'EUR [a]				
GBP [b]	60	(2)	57	(2)
MXN [b]	1	–	1	–
USD [b]	14	2	24	–
AUD [b]	12	–	28	–
RUB [b]	7	–	3	–
BRL [b]	2	1	1	–
Baisse de 10 % de l'EUR [a]				
GBP [b]	(65)	(2)	(57)	(2)
MXN [b]	(2)	–	(1)	–
USD [b]	(20)	1	(27)	–
AUD [b]	(14)	–	(34)	–
RUB [b]	(8)	–	(4)	–
BRL [b]	(2)	(1)	(1)	–

(a) Hausse/baisse de l'EUR appliquée aux opérations en cours et à volatilité de taux d'intérêt constants.
(b) Opérations libellées contre l'EUR ou contre d'autres devises. Dans le cas des opérations libellées dans des devises autres que l'EUR, la hausse ou la baisse de l'EUR est appliquée sur la devise d'engagement et sur la devise de contrepartie.

Ces instruments et les éléments couverts ont une maturité majoritairement inférieure à 1 an. Par conséquent, les flux relatifs à ces instruments seront reconnus dans le compte de résultat consolidé majoritairement au cours de l'exercice 2018.

Produits et charges relatifs à la comptabilisation à la juste valeur et reconnus dans le résultat de la période

Les produits et charges comptabilisés en résultat sont liés aux éléments suivants :

- la part inefficace, sur l'exercice, de la variation de juste valeur des instruments qualifiés de couverture de flux futurs : en 2017, comme en 2016, les montants ne sont pas significatifs ;
- la part efficace différée en capitaux propres lors de l'exercice précédent, des instruments qualifiés de couverture de flux futurs et recyclée en résultat au cours de l'exercice : en 2017 comme en 2016, le montant ainsi recyclé correspond à la part des couvertures enregistrée en capitaux propres au 31 décembre de l'exercice précédent, ces couvertures ayant essentiellement une maturité inférieure à un an.

Gestion du risque de change financier et de conversion sur actifs nets

Sensibilité des capitaux propres et du résultat aux variations de juste valeur

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés induite par une variation des taux de change à la date de clôture, n'aurait pas d'impact significatif sur les capitaux propres ni sur le résultat du Groupe. Les variations de change des instruments financiers sont compensées par les variations de change constatées sur les prêts et emprunts en devises couverts ou par les variations de change constatées sur les investissements nets à l'étranger.

Gestion de la dette nette

Sensibilité des capitaux propres et du résultat aux variations de juste valeur

La variation de juste valeur des instruments de taux, induite par une variation de la courbe de taux d'intérêt prise en compte à la date de clôture, aurait un impact sur les capitaux propres et le résultat du Groupe :

- les impacts comptabilisés en capitaux propres sont liés à la part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs ;
- les impacts comptabilisés en résultat sont liés à la part inefficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs, ainsi qu'à l'impact de la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Sensibilité à une variation appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt

En 2017 comme en 2016, une variation de taux appliquée à la courbe des taux n'a pas d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés ni le résultat consolidé.

Produits et charges relatifs à la comptabilisation à la juste valeur et reconnus dans le résultat de la période

Les produits et charges comptabilisés en résultat sont liés à :

- la part inefficace, sur l'exercice, de la variation de juste valeur des instruments qualifiés de couverture de flux futurs ;
- la part efficace différée en capitaux propres lors de l'exercice précédent, des instruments qualifiés de couverture de flux futurs et recyclée en résultat au cours de l'exercice.

En 2017 comme en 2016, les montants correspondants ne sont pas significatifs.

Note 12.4. Risque de contrepartie

Risque de contrepartie induite par la gestion des risques financiers

Identification du risque

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie, notamment bancaire, dans le cadre de sa gestion financière.

En effet, dans le cadre de ses activités, le Groupe a comme contrepartie des institutions financières, notamment pour gérer sa trésorerie et les risques liés aux taux de change et aux taux d'intérêt. Le non-respect par ces contreparties de l'un ou plusieurs de leurs engagements pourrait avoir des conséquences négatives sur la situation financière du Groupe.

Gestion du risque

La politique de centralisation des risques financiers et les outils de centralisation mis en place par le Groupe ainsi que la politique de minimisation et de gestion de la trésorerie excédentaire réduisent significativement l'exposition globale du Groupe.

Exposition relative aux placements à court terme

Voir Note 10.4 des Annexes aux comptes consolidés.

Exposition relative aux instruments dérivés

La politique bancaire du Groupe a pour objectif d'appliquer des limites de dépôt par contrepartie et de privilégier la qualité de crédit en concentrant ses opérations auprès de contreparties de premier rang (i) dont la note de crédit est au moins dans la catégorie BBB+, (ii) disposant d'un réseau commercial international, et (iii) lui apportant des financements. Par ailleurs, afin de placer ses excédents à court terme, le Groupe souscrit majoritairement à des OPC (Organismes de placements collectifs) monétaires ou OPC monétaires court terme, qui ne font pas l'objet de notation de crédit. Ces OPC sont très liquides et diversifiées. Les autres placements à court terme suivent la politique bancaire du Groupe mentionnée ci-avant.

Enfin, dans certains pays, le Groupe peut être contraint de traiter des opérations de marché avec des banques locales pouvant disposer d'une notation de crédit inférieure.

		Au 31 décembre
(en pourcentage du total de la juste valeur au 31 décembre) [a]	**2016**	**2017**
Notation de la contrepartie (*rating* Standard & Poor's)		
AAA, AA et A	85 %	92 %
BBB, BB et B	15 %	8 %
Sans *rating*	–	–

(a) Somme, lorsqu'elles sont positives, des justes valeurs par contrepartie, des dérivés en cours au 31 décembre.

Juste valeur liée au risque de contrepartie des instruments dérivés

La valorisation liée au risque de contrepartie des instruments dérivés est calculée à partir des probabilités de défaut historiques issues des calculs d'une agence de notation de premier plan, auxquelles est appliqué un taux de recouvrement. Au 31 décembre 2017, comme au 31 décembre 2016, l'impact lié à l'ajustement requis par IFRS 13 n'est pas significatif.

Note 12.5. Risque sur titres actions

			Au 31 décembre
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Risque sur les actions de la Société			
Actions propres et *calls* DANONE [a]	13.3	1 682	1 653
Risque sur d'autres titres actions			
Titres mis en équivalence	4	2 730	2 678
Autres titres non consolidés	11.2	81	83

(a) Options d'achat d'actions DANONE acquises par la Société.

Note 12.6. Réconciliation du bilan par classe et catégories comptables

(en millions d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs évalués à la juste valeur	Passifs au coût amorti	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau d'évaluation [b]
Au 31 décembre 2017								
Actifs financiers								
Autres titres non consolidés	–	83	–	–	–	83	83	1-3
Autres immobilisations financières et Prêts à plus d'un an	–	162	15	–	–	177	177	1-3
Instruments dérivés - actifs	35	–	–	–	–	35	35	2
Clients et comptes rattachés [a]	–	–	2 794	–	–	2 794	2 794	–
Autres actifs courants [a]	47	–	999	–	–	1 046	1 046	–
Prêts à moins d'un an	–	–	14	–	–	14	14	–
Fonds monétaires	3 085	–	–	–	–	3 085	3 085	1
Autres placements à court terme	377	–	–	–	–	377	377	2
Disponibilités	638	–	–	–	–	638	638	1
Valeur comptable des actifs financiers par catégorie	**4 182**	**245**	**3 822**	**–**	**–**	**8 249**	**8 249**	
Passifs financiers								
Financements	–	–	–	2 329	16 422	18 750	19 279	2
Instruments dérivés - passifs	–	–	–	150	–	150	150	2
Fournisseurs et comptes rattachés [a]	–	–	–	–	3 904	3 904	3 904	–
Autres passifs courants [a]	–	–	–	35	2 681	2 716	2 716	–
Valeur comptable des passifs financiers par catégorie	**–**	**–**	**–**	**2 514**	**23 007**	**25 520**	**26 049**	
Au 31 décembre 2016								
Actifs financiers								
Autres titres non consolidés	–	81	–	–	–	81	81	1-3
Autres immobilisations financières et Prêts à plus d'un an	–	187	21	–	–	208	208	1-3
Instruments dérivés - actifs	567	–	–	–	–	567	567	2
Clients et comptes rattachés [a]	–	–	2 524	–	–	2 524	2 524	–
Autres actifs courants [a]	67	–	994	–	–	1 061	1 061	–
Prêts à moins d'un an	–	–	18	–	–	18	18	–
Fonds monétaires	12 682	–	–	–	–	12 682	12 682	1
Autres placements à court terme	380	–	–	–	–	380	380	2
Disponibilités	557	–	–	–	–	557	557	1
Valeur comptable des actifs financiers par catégorie	**14 254**	**268**	**3 557**	**–**	**–**	**18 079**	**18 079**	
Passifs financiers								
Financements	–	–	–	783	19 774	20 557	21 226	2
Instruments dérivés - passifs	–	–	–	27	–	27	27	2
Fournisseurs et comptes rattachés [a]	–	–	–	–	3 772	3 772	3 772	–
Autres passifs courants [a]	–	–	–	44	2 697	2 741	2 741	–
Valeur comptable des passifs financiers par catégorie	**–**	**–**	**–**	**854**	**26 243**	**27 097**	**27 766**	

(a) La valeur comptable est une bonne approximation de la juste valeur du fait du caractère court terme.
(b) Niveau d'évaluation utilisé pour l'évaluation à la juste valeur.

Niveaux d'évaluation conformément à la norme IFRS 7, *Instruments financiers – information à fournir*

Niveau 1
La juste valeur est basée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2
La juste valeur est basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Niveau 3
La juste valeur est basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Pour les dérivés actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur, le Groupe utilise des techniques d'évaluation contenant des données observables sur le marché, notamment pour les *swaps* de taux d'intérêts, les achats et ventes à terme ou les options sur les monnaies étrangères. Le modèle incorpore des données diverses comme par exemple les cours de change *spot* et à terme ou la courbe de taux d'intérêts.

NOTE 13. ACTIONS DANONE. DIVIDENDE. RÉSULTAT PAR ACTION

Note 13.1. Principes comptables

Actions DANONE
Les actions DANONE détenues par la Société et des sociétés consolidées par intégration globale sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la rubrique Actions propres et *calls* DANONE, pour une valeur correspondant à leur prix de revient.

Calls DANONE
Les *calls* DANONE sont des options d'achat de titres DANONE détenues par la Société en couverture de certains de ses plans de *stock-options* accordés à certains salariés et aux dirigeants mandataires sociaux. Ils ne constituent pas des actifs financiers mais des instruments de capitaux propres, conformément à la norme IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. Ces options sont inscrites lors de leur acquisition en diminution des capitaux propres consolidés, dans la rubrique Actions propres et *calls* DANONE, pour une valeur correspondant à leur prix de revient à savoir la prime payée augmentée des frais de transaction et ne sont pas revalorisées par la suite.

Note 13.2. Opérations et mouvements sur l'action DANONE

Mouvements de l'exercice 2017 sur les actions propres en termes d'opérations et d'utilisation par type d'objectifs poursuivis par la Société

		Mouvements de la période					
(en nombre de titres)	**Situation au 31 décembre 2016**	**Rachats**	**Exercices de *calls* DANONE**	**Ventes/ Transferts**	**Livraison d'actions suite à exercice des *stock-options***	**Livraison d'actions sous conditions de performance**	**Situation au 31 décembre 2017**
Opérations de croissance externe	**30 769 360**	–	–	–	–	–	**30 769 360**
Contrat de liquidité	**–**	–	–	–	–	–	–
Couverture d'actions sous conditions de performance et de *stock-options*	**2 359 838**	–	76 279	–	(293 372)	(385 113)	**1 757 632**
Annulation d'actions	**–**	–	–	–	–	–	**–**
Actions détenues par la Société	**33 129 198**	**–**	**76 279**	**–**	**(293 372)**	**(385 113)**	**32 526 992**
Actions détenues par Danone Espagne	**5 780 005**	–	–	–	–	–	**5 780 005**
Total des actions détenues par le Groupe	**38 909 203**	**–**	**76 279**	**–**	**(293 372)**	**(385 113)**	**38 306 997**

Mouvements de l'exercice 2017 sur les *calls* DANONE, en termes d'opérations

	Mouvements de la période				
(en nombre de titres sauf pourcentage)	**Situation au 31 décembre 2016**	**Acquisitions**	**Options échues**	**Exercices**	**Situation au 31 décembre 2017**
Nombre de *calls*	**76 279**	–	–	(76 279)	–
Pourcentage du capital de la Société au 31 décembre	**0,01 %**				–

Note 13.3 Titres DANONE en circulation

Exercice clos le 31 décembre

		2016			2017		
(en nombre de titres)	Notes	**Composant le capital**	**Auto-détention**	**En circulation**	**Composant le capital**	**Auto-détention**	**En circulation**
Au 1er janvier		654 951 200	(39 726 175)	615 225 025	655 892 000	(38 909 203)	616 982 797
Dividende en actions	13.5	–	–	–	13 835 487	–	13 835 487
Autre augmentation de capital	7.5	940 800	–	940 800	982 913	–	982 913
Variation des actions propres	13.2	–	816 972	816 972	–	602 206	602 206
Au 31 décembre		**655 892 000**	**(38 909 203)**	**616 982 797**	**670 710 400**	**(38 306 997)**	**632 403 403**

Note 13.4. Résultat par action – Part du Groupe

Principes comptables

Le Résultat net par action correspond au ratio Résultat net – Part du Groupe ajusté du financement hybride sur Nombre d'actions. En effet, conformément aux normes IFRS le résultat utilisé pour le calcul du Résultat par action est ajusté du coupon dû au titre de la période présenté net d'impôts. Le Nombre d'actions correspond au nombre moyen en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions DANONE détenues par la Société et les sociétés consolidées par intégration globale.

Le Résultat net par action après dilution (ou Résultat net dilué par action) correspond au ratio Résultat net – Part du Groupe ajusté du financement hybride sur Nombre d'actions dilué. Le Nombre d'actions dilué correspond, au Nombre d'actions augmenté de l'impact net, lorsqu'il est positif des deux éléments ci-après :

- augmentation du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de l'acquisition d'actions sous conditions de performance, en ne considérant que les actions dont les conditions de performance sont atteintes à la date de clôture ;
- diminution du nombre d'actions qui pourraient être théoriquement acquises. Ceci en application de la méthode dite *treasury stock* prévue par la norme IAS 33, *Résultat par action*.

Résultat par action

Exercice clos le 31 décembre

(en euros par action sauf nombre d'actions)	Notes	**2016**	**2017**
Résultat net – Part du Groupe		1 720	2 453
Coupon relatif au financement hybride net d'impôts		–	2
Résultat net – Part du Groupe ajusté		1 720	2 451
Nombre d'actions en circulation			
Au 1er janvier		615 225 025	616 982 797
Effets des mouvements de l'année	13.3	1 757 772	15 420 606
Au 31 décembre		616 982 797	632 403 403
Nombre d'actions moyen en circulation			
• Avant dilution		616 442 041	625 986 636
Effets de la dilution			
Dividende en actions		–	968 125
Actions sous conditions de performance et *stock-options*		258 577	166 505
Autre augmentation de capital		–	–
• Après dilution		616 700 618	627 121 266
Résultat net – Part du Groupe, par action			
• Avant dilution		2,79	3,92
• Après dilution		2,79	3,91

Note 13.5. Dividende

Réserves distribuables de la société mère Danone

Le montant légalement distribuable par chacune des sociétés peut différer du montant de ses bénéfices accumulés en raison (i) des retraitements effectués en consolidation sur les comptes annuels des sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, et (ii) des lois en vigueur dans les différents pays où le Groupe exerce son activité.

Dans le cas du Groupe, selon la législation française, les dividendes ne peuvent être prélevés que sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère Danone.

Paiement du dividende 2016 avec option de paiement en actions

L'Assemblée Générale, réunie le 27 avril 2017 à Paris, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2016, soit 1,70 euro par action, et a décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions DANONE.

La période d'option était ouverte du 5 mai 2017 (inclus) au 19 mai 2017 inclus. À la clôture de cette période, 74,01 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2016 en actions.

			Exercice clos le 31 décembre 2017
(en millions d'euros sauf nombre d'actions)	**Nombre d'actions en circulation**	**Capitaux propres consolidés**	**Flux de financement consolidés**
Part payée en actions			
Actions nouvellement émises [(a)]	13 835 487	–	–
Rompus	–	(14)	(14)
Part payée en numéraire [(b)]	–	(265)	(265)
Total	**13 835 487**	**(279)**	**(279)**

(a) Soit 2,11 % du capital de Danone sur la base du capital au 30 avril 2017.
(b) Hors part de dividende versée à Danone Espagne, soit 10 millions d'euros.

Pour mémoire, le prix d'émission des actions nouvelles qui ont été remises en paiement du dividende est de 55,64 euros. Il correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur Euronext lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Ces actions portent jouissance au 1er janvier 2017 et sont entièrement assimilées aux actions déjà admises.

NOTE 14. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS NON COURANTS ET PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Note 14.1. Principes comptables

Les Autres provisions et passifs non courants comprennent principalement :

- des provisions ;
- des subventions d'investissements.

Les Autres provisions et passifs non courants comprennent également la partie à moins d'un an car considérée comme non significative.

Une provision est comptabilisée :

- lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, dont l'échéance ou le montant est incertain, ce dernier devant être estimé de manière fiable ;
- sur la base de la meilleure estimation, à la clôture de l'exercice, par le management, de la sortie de ressources jugées probables pour couvrir ces obligations.

Une provision est reprise lors des paiements correspondants ou lorsque la sortie de ressource n'est plus probable (reprise de provision non utilisée).

Note 14.2. Valeur comptable et variation de la période

		Mouvements de la période						
(en millions d'euros)	**Au 31 décembre 2016**	**Changement de périmètre**	**Dotation**	**Reprise de provisions utilisées**	**Reprise de provisions non utilisées**	**Écarts de conversion**	**Autres**	**Au 31 décembre 2017**
Risques fiscaux, territoriaux	445	33	241	(11)	(83)	(20)	(32)	572
Litiges sociaux, commerciaux et autres provisions	380	34	98	(43)	(43)	(15)	(46)	366
Provisions pour restructurations	60	–	41	(24)	(11)	(1)	–	64
Total [(a)]	**885**	**67**	**380**	**(78)**	**(137)**	**(35)**	**(78)**	**1 003**

(a) La part à moins d'un an s'élève à 38 millions d'euros au 31 décembre 2017 (62 millions d'euros au 31 décembre 2016).

La variation des Autres provisions et passifs non courants en 2017 s'explique comme suit :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires ;
- les reprises de provisions utilisées sont effectuées lors des paiements correspondants. Les reprises de provisions non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques. Elles concernent plusieurs provisions dont aucune n'est significative individuellement ;
- les autres variations correspondent principalement à des reclassements.

Au 31 décembre 2017, les provisions pour risques fiscaux et pour litiges sociaux, commerciaux et autres comprennent plusieurs provisions pour risques juridiques, financiers, fiscaux et territoriaux principalement dans certains pays de la région ALMA, ainsi que des provisions pour rémunération pluriannuelle accordée à certains salariés et constituées dans le cadre de la marche normale des affaires.

À cette même date, Danone juge qu'il n'est pas soumis à des risques avérés qui pourraient avoir individuellement un effet significatif sur sa situation financière et sa rentabilité.

Note 14.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

De manière générale, des procédures ont été introduites contre la Société et ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, notamment des autorités de la concurrence de certains pays. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité semble probable et est quantifiable.

Procédures relatives à la fausse alerte émise par la société Fonterra sur certains ingrédients fournis au Groupe en Asie en 2013

Danone travaille sur les recours d'indemnisation et a décidé de saisir la Haute Cour de Nouvelle-Zélande et a lancé une procédure d'arbitrage à Singapour afin de faire la lumière sur les faits et d'obtenir réparation pour le préjudice subi. Les procédures sont toujours en cours.

Le 30 novembre 2017, Danone a obtenu du Tribunal arbitral de Singapour 105 millions d'euros de dommages et intérêts de Fonterra (hors frais et intérêts qui feront l'objet d'une détermination ultérieure), payables immédiatement en réparation de coûts subis résultant de leurs manquements en matière de sécurité alimentaire en 2013.

Le produit de 105 millions d'euros est donc reconnu en son intégralité sur l'exercice 2017 en Autres produits et charges opérationnels et présenté en Trésorerie provenant de l'exploitation.

Autres procédures

À la connaissance de Danone, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage actuellement en cours, qui soit susceptible d'avoir, ou qui ait eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Danone.

NOTE 15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Note 15.1. Principes comptables

Les principales parties liées sont les entreprises associées et les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration.

Note 15.2. Transactions avec les entreprises associées

Les transactions avec ces sociétés se font généralement aux conditions du marché. Elles concernent principalement :

- des *managements fees* et *royalties* payés au Groupe ;
- des prestations essentiellement de logistique ;
- des financements.

Comme en 2016, les montants relatifs à l'exercice 2017 ne sont pas significatifs.

Note 15.3. Rémunérations et avantages attribués aux membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration

Rémunérations versées

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux et aux membres du Comité Exécutif [a]	17,0	14,9
Jetons de présence versés aux Administrateurs [b]	0,8	0,7
Total	**17,8**	**15,6**
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–
Valeur comptable des actions sous conditions de performance attribuées sur l'exercice [c]	7,8	7,1

(a) Rémunérations fixes et variables annuelles et pluriannuelles (montant brut hors charges patronales), dont la part variable s'élève à 7,3 millions d'euros en 2017 (7,9 millions d'euros en 2016).

(b) Montant versé aux Administrateurs ayants droit, au titre du régime de retraite dont ils bénéficient pour leurs fonctions passées dans le Groupe.

(c) La valeur comptable représente l'intégralité de la valeur estimée à la date d'attribution en application d'IFRS 2 en supposant les conditions de performance atteintes.

Engagement de Danone au titre du régime de retraite et relatif aux mandataires sociaux et aux membres du Comité Exécutif

Au 31 décembre 2017, la part du montant total de l'engagement de Danone au titre du régime de retraite à prestations définies pour ce qui concerne les mandataires sociaux et les membres du Comité Exécutif de Danone était de 23 millions d'euros.

Par ailleurs, les dirigeants mandataires sociaux sont également éligibles au régime de retraite supplémentaire des dirigeants (régime de retraite à cotisations définies mis en place pour les cadres ayant une rémunération annuelle brute supérieure ou égale à trois plafonds annuels de la sécurité sociale). Les montants des cotisations au titre de l'année 2017 pour ce régime ont été de 15 103 euros et 16 476 euros respectivement pour Monsieur Franck RIBOUD et Monsieur Emmanuel FABER. Le règlement du régime stipule que son bénéfice devra être entièrement déduit de l'éventuel bénéfice au régime de retraite à prestations définies.

Prêts, garanties

En 2017, comme en 2016, aucun prêt ni garantie n'a été accordé ou constitué par la Société ou ses filiales en faveur des membres du Comité Exécutif.

Note 15.4. Conventions réglementées

Voir paragraphe 6.6 *Conventions et engagements réglementés*.

NOTE 16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Note 16.1 Nouvelle étape dans le partenariat stratégique de Danone avec Yakult

Voir Note 4.5 des Annexes aux comptes consolidés.

Note 16.2 Autres évènements postérieurs à la clôture

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres événements postérieurs à la clôture significatifs à la date d'arrêté des Comptes consolidés au titre de l'exercice 2017 (arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 février 2018).

NOTE 17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

(en millions d'euros sauf pourcentage)	PricewaterhouseCoopers Audit				Ernst & Young Audit			
	Honoraires 2016		Honoraires 2017		Honoraires 2016		Honoraires 2017	
Commissariat aux comptes : certification des comptes individuels et consolidés	4,7	89 %	5,0	79 %	4,6	72 %	5,4	84 %
Services autres que la certification des comptes	0,6	11 %	1,3	21 %	1,8	28 %	1,0	16 %
Total [a]	**5,3**	**100 %**	**6,3**	**100 %**	**6,4**	**100 %**	**6,4**	**100 %**

(a) Les honoraires facturés en devises ont été convertis en euros sur la base des taux de change annuels moyens utilisés par Danone.

En 2017, les commissaires aux comptes de la société mère et des filiales françaises ont réalisé des services de certification des comptes individuels et consolidés et examen limité pour 2,5 millions d'euros (contre 2,1 millions d'euros en 2016) dont 1,1 million d'euros pour PricewaterhouseCoopers Audit (contre 0,9 million d'euros en 2016) et 1,4 million d'euros pour Ernst & Young Audit (contre 1,2 million d'euros en 2016).

Les services autres que la certification des comptes de l'exercice 2017 réalisés par les commissaires aux comptes de la société mère et des filiales françaises se sont élevés à 1,2 million d'euros (contre 2 millions d'euros en 2016) dont 0,4 million d'euros pour PricewaterhouseCoopers Audit (contre 0,4 million d'euros en 2016) et 0,8 million d'euros pour Ernst & Young Audit (contre 1,6 million d'euros en 2016) et incluent principalement des due diligences effectuées dans le cadre de projets d'acquisitions ou de cessions dont 0,2 million d'euros réalisés par PricewaterhouseCoopers Audit (contre 0,3 million d'euros en 2016) et 0,6 million d'euros par Ernst & Young Audit (contre 1,4 million d'euros en 2016).

Les services autres que la certification des comptes réalisés par les réseaux des commissaires aux comptes à certaines filiales étrangères de Danone s'élèvent à 1,1 million d'euros (contre 0,4 million d'euros en 2016) dont 0,9 million d'euros pour PricewaterhouseCoopers Audit (contre 0,2 million d'euros en 2016) et 0,2 million d'euros pour Ernst & Young Audit (contre 0,2 million d'euros en 2016) comprennent notamment des prestations fiscales de revue de documentation technique ou l'analyse technique de positions fiscales retenues par certaines filiales étrangères.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée Générale de la société Danone,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DANONE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

RISQUE IDENTIFIÉ	NOTRE RÉPONSE
Comme indiqué dans la note 5.1 de l'annexe des comptes consolidés, le chiffre d'affaires du groupe Danone est présenté net des rabais, remises et ristournes octroyés aux clients (y compris les coûts liés aux accords commerciaux et de référencement ou aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs). L'évaluation du chiffre d'affaires intègre ainsi des estimations liées à la prise en compte de ces accords ou ces actions commerciales. En raison : • de la multiplicité de clients dans différents pays avec des relations contractuelles variables (fonction des volumes de ventes, des accords promotionnels ou des pratiques commerciales), • du caractère significatif des rabais, remises et ristournes accordés et, • de la complexité de leur estimation à la clôture, nous avons considéré l'évaluation des rabais, remises et ristournes comme un point clé de l'audit.	Nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables du Groupe Danone sous-tendant la reconnaissance du revenu. Compte tenu notamment de la volumétrie des transactions de ventes au sein des différentes entités du Groupe, nous avons examiné les procédures de contrôle interne relatives à l'estimation des remises, rabais et ristournes lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés dans les principales entités opérationnelles. Des tests de substance ont également été réalisés visant à apprécier : • la correcte évaluation et la comptabilisation des montants à rétrocéder aux clients en date de clôture (i) en rapprochant ces évaluations des données contractuelles figurant dans les systèmes d'information dédiés à la gestion des conditions commerciales ou dans les contrats avec les clients concernés, (ii) en examinant les hypothèses retenues le cas échéant au regard des actions engagées ou de situations spécifiques et des pratiques commerciales usuelles, • la reconnaissance du chiffre d'affaires au titre de la période appropriée : (i) en testant des transactions comptabilisées après la date de clôture pour identifier d'éventuelles remises non couvertes par des provisions et (ii) en analysant la variation des provisions pour rabais, remises et ristournes et leur répartition par ancienneté.

***Goodwill*, marques et titres mis en équivalence**

RISQUE IDENTIFIÉ	NOTRE RÉPONSE
Au 31 décembre 2017, le montant des *goodwill* s'élève à 18 132 millions d'euros, les marques à durée de vie indéfinie à 6 309 millions d'euros et les titres mis en équivalence à 2 678 millions d'euros. Ces actifs sont soumis à des tests de perte de valeur au moins une fois par an pour les *goodwill* et les marques à durée de vie indéfinie et en cas d'indice de pertes de valeur pour les titres mis en équivalence. Les valeurs recouvrables de ces actifs ou groupes d'actifs sont généralement estimées sur la base de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou de valeurs de marchés, pour les *goodwill* et les titres mis en équivalence et selon la méthode des *royalties* pour les marques, comme explicité dans les notes 4 et 9 de l'annexe des comptes consolidés. Les tests de perte de valeur reposent sur des estimations et sur l'exercice du jugement de la direction, s'agissant de (i) l'allocation de ces actifs aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), s'agissant des *goodwill* (ii) l'estimation de la performance future des actifs ou des UGT et (iii) la détermination des taux d'actualisation et de croissance à long terme. Nous avons donc considéré que l'évaluation des *goodwill*, des marques et des titres mis en équivalence, et plus particulièrement des titres Yashili en raison du faible écart entre la valeur recouvrable estimée et la valeur nette comptable, était un point clé de l'audit.	*Goodwill et marques* Nous avons examiné les processus mis en place pour affecter les *goodwill* aux UGT ou groupes d'UGT, pour identifier d'éventuels indices de perte de valeur et pour réaliser les projections de flux de trésorerie sous-tendant les tests de dépréciation. Pour un échantillon d'UGT et de marques, identifiées sur la base de facteurs quantitatifs et qualitatifs, nous avons examiné les principales méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, parmi lesquelles : • les prévisions de flux de trésorerie : les hypothèses de croissance de l'activité et des parts de marchés ont été corroborées par les analyses de marché disponibles. Nous avons également comparé les principales hypothèses aux performances passées et apprécié les évolutions entre les prévisions passées et les réalisations effectives. • les taux de croissance à long terme, les taux d'actualisation et les taux de redevances, avec l'appui de nos experts en évaluation financière. Nous avons également réalisé des analyses de sensibilité des résultats des tests aux principales hypothèses retenues par la direction et examiné les informations figurant en annexes. *Titres mis en équivalence* Nous avons apprécié l'approche retenue et les données utilisées par la Société (valorisation boursière, performances récentes et prévisions de résultat) pour identifier les éventuels indices de perte de valeur. S'agissant des titres Yashili, nous avons examiné les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de même que les informations figurant en annexe, en mettant en œuvre les procédures décrites précédemment pour les *goodwill* et les marques.

Actifs et passifs d'impôts – provisions pour risques fiscaux

RISQUE IDENTIFIÉ	NOTRE RÉPONSE
Danone opère dans de nombreuses juridictions fiscales dans le monde. De ce fait, la Société et ses filiales peuvent être soumises à des contrôles ou à des questions d'autorités fiscales locales. Les situations pour lesquelles des sorties de ressources sont considérées comme probables donnent lieu à des provisions évaluées sur la base des faits connus dans la juridiction concernée et de l'appréciation des probabilités de redressement telles qu'appréciées par la direction. Comme indiqué dans la note 14 de l'annexe des comptes consolidés, les provisions pour risques fiscaux, territoriaux, s'élèvent à 572 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 241 millions d'euros dotés au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2017, un montant de 294 millions d'euros est comptabilisé dans le bilan consolidé au titre des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables comme présenté dans la note 8 de l'annexe des comptes consolidés. Le caractère recouvrable de ces pertes fiscales activées repose notamment sur la capacité des entités concernées à atteindre leurs objectifs tels que définis dans les business plans établis par la direction. Par ailleurs, comme cela est précisé dans la note 8.1 de l'annexe des comptes consolidés, les récentes évolutions de la réglementation fiscale française en matière d'impôt sur les sociétés et la réforme fiscale américaine ont impacté le calcul des impôts courants et différés. La comptabilisation des actifs et passifs d'impôts et des provisions pour risques fiscaux constitue un point clé de l'audit compte tenu (i) du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés et des sorties de ressources probables au titre des litiges fiscaux, et (ii) et de l'importance des impacts induits par les évolutions des législations fiscales intervenues au cours de l'exercice.	Nous avons examiné les procédures en vigueur au sein du Groupe pour identifier les principaux risques en matière fiscale ainsi que les appréciations de la direction concernant ces risques. Nous nous sommes également fondés sur les opinions de parties tierces, les expériences passées et actuelles avec les autorités fiscales dans les juridictions concernées et l'expertise de nos spécialistes fiscaux, pour apprécier les hypothèses retenues par la direction lors de la détermination des provisions pour risques fiscaux. Nous avons examiné les calculs d'impôts différés pour les entités les plus significatives. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à : (i) comparer la cohérence des hypothèses d'utilisation des déficits reportables sur des bénéfices taxables futurs avec celles issues des projections d'activité réalisées par la direction et utilisés notamment dans le cadre des tests de dépréciation des *goodwill*, et (ii) examiner les incidences comptables des évolutions des législations fiscales.

Traitement comptable de l'acquisition de WhiteWave Foods Company

RISQUE IDENTIFIÉ	NOTRE RÉPONSE
Le 12 avril 2017, Danone a acquis The WhiteWave Foods Company (« WhiteWave ») pour un montant de 12,1 milliards de dollars américains après prise en compte des instruments en couverture. A ce titre, le Groupe a procédé à la première consolidation des entités acquises à la date de leur prise de contrôle qui s'est notamment traduite par l'enregistrement d'actifs incorporels et corporels pour 4,5 milliards d'euros et d'un *goodwill* provisoire de 8 milliards d'euros tel que cela est décrit en note 2 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons considéré que la comptabilisation et la présentation de cette opération était un point clé de l'audit compte-tenu du montant significatif des actifs acquis et passifs repris, ainsi que du jugement nécessaire à l'identification et à l'évaluation de ces actifs et passifs conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, en particulier l'estimation de la juste valeur des actifs corporels et incorporels et l'évaluation des passifs éventuels.	Nous avons examiné le calcul du prix d'acquisition après prise en compte de l'effet des couvertures de change. Le bilan d'ouverture consolidé de WhiteWave au 12 avril 2017 a par ailleurs, fait l'objet de procédures d'audit spécifiques couvrant les principales entités aux Etats-Unis et en Belgique et visant notamment à apprécier (i) le rattachement des éléments de résultat aux périodes pré et post-acquisition, et (ii) les incidences du passage des normes US GAAP au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de la comptabilisation à la juste valeur des actifs incorporels et corporels acquis, nous avons examiné, avec l'aide de nos experts en évaluation financière, les méthodologies utilisées et les principales hypothèses retenues par la direction et notamment les business plans, taux d'actualisation, taux de croissance à long terme et taux de *royalties* retenus. Nous avons apprécié la correcte évaluation des passifs, y compris les passifs découlant d'éventuels risques fiscaux, en faisant appel à nos experts fiscalistes. Nous avons enfin examiné les informations figurant au titre de cette acquisition dans l'annexe des comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Danone par votre assemblée générale en date du 28 avril 2016 pour le cabinet Ernst & Young Audit et du 21 mai 1992 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Ernst & Young Audit était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-sixième année. Précédemment, le cabinet Ernst & Young et Autres a exercé les fonctions de commissaire aux comptes de la société Danone de 2010 à 2015.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 5 mars 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		**Ernst & Young Audit**	
Anik CHAUMARTIN	François JAUMAIN	Jeanne BOILLET	Pierre-Henri PAGNON

4.2 COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA

COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA

Compte de résultat

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Chiffre d'affaires net		648	609
Autres produits		31	59
Total des produits d'exploitation	3	**679**	**668**
Frais de personnel	4	(244)	(317)
Autres charges d'exploitation	5	(632)	(524)
Total des charges d'exploitation		**(876)**	**(841)**
Résultat d'exploitation		**(197)**	**(173)**
Produits de participation		1 596	223
Intérêts sur prêts et créances et produits assimilés		61	229
Intérêts sur emprunts et charges assimilées		(171)	(279)
Autres charges et produits financiers		(1)	88
Résultat financier	6	**1 485**	**261**
Résultat courant avant impôt		**1 288**	**88**
Résultat exceptionnel	7	**1**	**(12)**
Impôts sur les bénéfices	8	59	100
Résultat de l'exercice		**1 347**	**176**

4

Bilan

Actif

Au 31 décembre

		2016			2017
(en millions d'euros)	Notes	**Montants nets**	**Montants bruts**	**Amortissements et provisions**	**Montants nets**
Immobilisations incorporelles		34	116	(68)	48
Immobilisations corporelles		16	34	(17)	17
Titres de participation		21 855	28 203	(82)	28 121
Autres immobilisations financières		6 686	5 973	–	5 973
Immobilisations financières	9	28 541	34 176	(82)	34 094
Actif immobilisé		**28 591**	**34 326**	**(167)**	**34 159**
Prêts et créances court terme	10	293	372	(1)	371
Valeurs mobilières de placement	11	11 535	81	–	81
Disponibilités		63	–	–	–
Actif circulant		**11 891**	**453**	**(1)**	**452**
Comptes de régularisation		476	813	–	813
Total de l'actif		**40 957**	**35 592**	**(168)**	**35 424**

Passif

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	Notes	**2016**	**2017**
Capital		164	168
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 975	4 787
Écarts de réévaluation		4	4
Réserves		3 781	3 781
Report à nouveau		3 974	4 263
Résultat de l'exercice		1 347	176
Provisions réglementées		2	2
Capitaux propres	**12**	**13 247**	**13 181**
Autres Fonds Propres	14		1 250
Provisions pour risques et charges	13	59	66
Emprunts obligataires	14	18 961	17 395
Autres dettes financières	14	6 065	719
Autres dettes	15	2 424	2 061
Comptes de régularisation		201	752
Total du passif		**40 957**	**35 424**

NOTES AUX COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA

Les comptes individuels de la société mère Danone ("la Société") au titre de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Danone le 15 février 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018. Danone et ses filiales consolidées constituent "le Groupe".

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes individuels de la société mère Danone et Annexes aux comptes individuels de la société mère Danone sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Sommaire

GÉNÉRALITÉS : PRINCIPES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
Note 1. Principes comptables 139
Note 2. Faits marquants de l'exercice 141

ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT
Note 3. Produits d'exploitation 141
Note 4. Frais de personnel et rémunérations des organes de direction et d'administration 141
Note 5. Autres charges d'exploitation 142
Note 6. Résultat financier 142
Note 7. Résultat exceptionnel 142
Note 8. Impôt sur les bénéfices 143

ÉLÉMENTS DE L'ACTIF
Note 9. Immobilisations financières 144
Note 10. Prêts et créances court terme 146
Note 11. Valeurs mobilières de placement 146

ÉLÉMENTS DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES
Note 12. Capitaux propres 146
Note 13. Provisions pour risques et charges 147
Note 14. Emprunts obligataires, Autres fonds propres et Autres dettes financières 147
Note 15. Autres dettes 149

AUTRES INFORMATIONS
Note 16. Dette nette 150
Note 17. Engagements postérieurs à l'emploi et engagements vis-à-vis des organes de direction et d'administration 150
Note 18. Engagements hors-bilan 151
Note 19. Effectifs 152
Note 20. Transactions et soldes avec les entreprises liées 152
Note 21. Récapitulatif des actions détenues en portefeuille 153
Note 22. Résultats et autres éléments caractéristiques de la Société relatifs aux cinq derniers exercices 153
Note 23. Événements postérieurs à la clôture 154

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les principales méthodes comptables utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les Immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus) et sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées :

Constructions	15 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans
Progiciels	1 à 7 ans

Immobilisations financières

Les Immobilisations financières sont composées de Titres de participation et d'Autres immobilisations financières.

Les Titres de participation sont des titres dans des sociétés dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice ou d'en avoir le contrôle. Les titres ne répondant pas à cette définition sont classés en Autres immobilisations financières.

Les Titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires qui sont amortis sur 5 ans à compter de la date d'acquisition. La déduction fiscale de ces coûts est assurée par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires. Les Titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont :

- la valeur de marché ;
- la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés ;
- les capitaux propres réévalués.

Les hypothèses, estimations ou appréciations utilisées pour déterminer la valeur d'inventaire sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité, notamment dans un contexte de volatilité économique et financière. Les dépréciations sont comptabilisées en Autres charges et produits

financiers, à l'exception des reprises de dépréciation dans le cadre de cessions de participations, qui sont enregistrées en Produits exceptionnels. Les résultats de cession de titres de participation sont comptabilisés en Résultat exceptionnel.

Actions propres DANONE

Les actions DANONE achetées par la Société sont comptabilisées dans la rubrique :

- Autres immobilisations financières, lorsqu'elles sont affectées à des opérations de croissance externe ou destinées à être annulées ;
- Valeurs mobilières de placement, lorsqu'elles sont affectées à la couverture de plans d'actions sous conditions de performance attribués à certains salariés de Danone et aux dirigeants mandataires sociaux (Group performance shares).

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lors de la cession, le prix de revient des actions DANONE cédées est établi par catégorie d'affectation selon la méthode du coût moyen pondéré, ce coût est établi plan par plan pour les actions en couverture des plans d'actions sous conditions de performance.

Actions DANONE comptabilisées en Autres immobilisations financières

Pour les actions DANONE comptabilisées en Immobilisations financières et n'ayant pas vocation à être annulées, une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire (évaluée au cours moyen du dernier mois de l'exercice) est inférieure à leur valeur comptable.

Les Autres immobilisations financières comprennent principalement une partie des actions DANONE auto-détenues dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée Générale (voir ci-après) et des prêts et créances à long terme accordés par la Société.

Actions DANONE comptabilisées en Valeurs mobilières de placement

Couverture de plans d'actions sous conditions de performance hors de la monnaie

Dans le cas des actions propres affectées à la couverture de plans non exerçables (probabilité de non atteinte des conditions de performance), une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché des actions (évaluée au cours moyen du dernier mois de l'exercice) est inférieure à leur valeur comptable.

Couverture d'actions sous conditions de performance dans la monnaie

Les actions propres affectées à la couverture de plans exerçables (probabilité d'atteinte des conditions de performance), ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation. Toutefois, une provision pour risques et charges est, le cas échéant, enregistrée au titre de ces plans et correspond à la valeur comptable des actions affectées à ces plans.

La provision est constituée au *prorata* de la période d'acquisition des droits. Elle est comptabilisée en contrepartie des Frais de personnel au compte de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation des opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans la rubrique Comptes de régularisation pour les dettes et créances. Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement

Les Valeurs mobilières de placement comprennent une partie des actions propres et d'autres placements effectués par la Société.

La valeur brute des Valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires d'acquisition. Lorsque leur valeur de marché, pour chaque catégorie de titres de même nature, est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en provision pour dépréciation du montant de cette différence. Dans le cas particulier des actions propres reclassés en Valeurs mobilières de placement voir paragraphe *Actions DANONE comptabilisées en Valeurs mobilières de placement* ci-avant.

Emprunts obligataires

Les Emprunts obligataires sont les emprunts réalisés par Danone, notamment sous son programme EMTN (Euro Medium Term Note), auprès des marchés des capitaux, par émissions publiques ou placements privés, libellés en euros ou en devises autres que l'euro.

Les emprunts libellés en devises peuvent être maintenus en devises ou *swapés* en euros, les emprunts sont comptabilisés à la valeur nominale, convertie au taux de clôture.

Instruments dérivés

Danone couvre une partie de ses emprunts obligataires libellés en devises étrangères par des *cross-currency swaps*. La société applique depuis le 1er janvier 2017 le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers sur l'ensemble des opérations de couvertures significatives. La mise en œuvre de ce changement de méthode comptable est sans incidence significative sur la présentation des comptes et leur comparabilité avec l'exercice 2016.

Par ailleurs la société Danone Corporate Finance Services, filiale détenue à 100 %, réalise également des opérations de couverture de taux d'intérêt pour le compte de la Société pour certains emprunts et billets de trésorerie émis par la Société.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas particulier des provisions sur plans d'actions sous conditions de performances voir paragraphe *Actions DANONE comptabilisées en Valeurs mobilières de placement* ci-avant.

Engagements de retraite

Les engagements en matière de retraites complémentaires et d'indemnités de départ en retraite portés par la Société sont présentés dans les Engagements hors bilan (voir Note 17 et Note 18 des Comptes individuels de la société mère Danone).

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Dans la cadre de son objectif permanent d'optimisation de sa structure de capitale, Danone a émis un financement hybride à durée indéterminée de 1,25 milliard d'euros, profitant de conditions de marché exceptionnellement favorables. L'émission consiste en des titres à durée indéterminée, libellés en euros, portant un premier coupon de 1,75 %, avec une première option de remboursement le 23 juin 2023. Ce financement hybride est intégralement comptabilisé en autres fonds propres ;
- Danone, via ses filiales directes et indirectes, a procédé à l'acquisition de la société WhiteWave le 12 avril 2017. Les instruments de couvertures comptabilisés pour cette opération au 31 décembre 2016 ont été débouclés pour le paiement de l'acquisition, se traduisant par un gain de change de 74 millions d'euros comptabilisé en résultat financier ;
- Danone a procédé à la recapitalisation de certaines de ses filiales pour un montant cumulé de 6 267 millions d'euros, pour refinancer l'acquisition de titres ;
- L'Assemblée Générale, réunie le 27 avril 2017 à Paris a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2016, soit 1,70 euro par action, et a décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions DANONE. 74,1 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du dividende en actions. Le dividende global en numéraire versé aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option pour le paiement en actions s'élève à 275 millions d'euros.

4

NOTE 3. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les Produits d'exploitation sont principalement constitués de refacturations à ses filiales, directes et indirectes, des services rendus par la Société pour leur compte. Ils s'élèvent à 609 millions d'euros en 2017 (648 millions d'euros en 2016).

Les Autres produits d'exploitation s'élèvent à 58 millions d'euros (31 millions d'euros en 2016) et comprennent principalement un remboursement de produits d'assurance ainsi qu'une reprise de provision pour risques et charges concernant les couvertures de plans de *stock-options* ou d'actions sous conditions de performance détenues par la Société.

NOTE 4. FRAIS DE PERSONNEL ET RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Frais de personnel

Les Frais de personnel comprennent les rémunérations brutes des salariés et dirigeants de la Société et les charges sociales afférentes ainsi que les charges relatives aux plans de *stock-options* et d'actions sous conditions de performance attribués à certains salariés et aux dirigeants mandataires sociaux de Danone.

Part de la Société dans les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

Exercice clos le 31 décembre

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux et membres du Comité Exécutif [a]	10	11
Jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration non dirigeants [b]	1	1
Total	**11**	**12**

(a) Comptabilisées en Frais de personnel.
(b) Comptabilisés en Autres charges d'exploitation.

Voir également Note 17 des Comptes individuels de la société mère Danone.

NOTE 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les Autres charges d'exploitation comprennent principalement des charges d'honoraires de prestataires externes, de prestations de services et de loyers. Elles s'élèvent à 524 millions d'euros en 2017 (632 millions d'euros en 2016). La baisse par rapport à 2016 provient notamment de frais non récurrents liés au projet d'acquisition de WhiteWave.

NOTE 6. RÉSULTAT FINANCIER

Le Résultat financier représente un produit de 261 millions d'euros en 2017 (1 485 millions d'euros en 2016).

Produits de participation

Les Produits de participation comprennent essentiellement les dividendes reçus des participations de la Société. En 2017, ces dividendes s'élèvent à 223 millions d'euros (1 596 millions d'euros en 2016). En 2016 la Société avait réceptionné un acompte sur dividendes d'un montant de 650 millions d'euros.

Intérêts sur prêts et créances et produits assimilés

Les Intérêts sur prêts et créances et produits assimilés comprennent les intérêts reçus des prêts et créances accordés à la société DanoneWave pour 194 millions d'euros, aux sociétés Zjwiec Zdroj et Danone Pologne pour 9 millions d'euros, à la société PLF Est Europe pour 2 millions d'euros et les intérêts sur *cross currency swap* pour 24 millions d'euros.

Intérêts sur emprunts et charges assimilées

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Emprunts obligataires [a]	155	263
Emprunt à moyen terme et compte-courant auprès de Danone Finance International [a]	14	7
Emprunt à court terme auprès de filiales indirectes [a]	4	13
Titres de créance à court terme [a]	2	(4)
Total	**175**	**279**

(a) Intérêts payés et courus au titre de l'exercice.

Autres charges et produits financiers

Les Autres charges et produits financiers représentent un produit de 88 millions d'euros en 2017, la hausse par rapport à 2016 provient principalement du gain de change de 74 millions d'euros dégagé par le débouclage des instruments de couverture de l'acquisition de WhiteWave.

NOTE 7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le Résultat exceptionnel de l'exercice 2017, représente une charge de 12 millions d'euros. Il comprend principalement des charges liées à l'organisation de Danone et de ses filiales directes et indirectes.

Le Résultat exceptionnel de l'exercice 2016, qui représentait un produit de 1 million d'euros, comprenait principalement des reprises de provisions.

NOTE 8. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Régime intégré

La Société forme avec les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe intégré fiscalement.

Sociétés membres de l'intégration fiscale en 2017

	Au 31 décembre 2017
ALPRO FRANCE	DANONE RESEARCH
BLEDINA	FERMINVEST
COMPAGNIE GERVAIS DANONE	HELDINVEST 11
DAN INVESTMENTS	HELDINVEST 9
DANOBUREAU	HOLDING INTERNATIONALE DE BOISSONS
DANONE [(a)]	LES PRES RIENT BIO
DANONE BABY AND MEDICAL HOLDING	NUTRICIA NUTRITION CLINIQUE SAS
DANONE CORPORATE FINANCE SERVICES	PRODUITS LAITIERS FRAIS ESPAGNE
DANONE DAIRY ASIA	PRODUITS LAITIERS FRAIS EST EUROPE
DANONE FINANCE INTERNATIONAL	PRODUITS LAITIERS FRAIS SUD EUROPE
DANONE MANIFESTO VENTURE EUROPE	SOCIETE ANONYME DES EAUX MINERALES D'EVIAN
DANONE NUTRICIA AFRICA & OVERSEAS	SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC
DANONE PRODUITS FRAIS France	

(a) La Société.

Les filiales membres du groupe fiscal intégré comptabilisent et payent leur impôt à la Société comme si elles étaient imposées séparément, conformément aux règles fixées par l'administration fiscale française.

L'économie (ou la charge complémentaire) d'impôt calculée par différence entre la somme des impôts comptabilisés par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique Impôt sur les bénéfices. Le montant inscrit au compte de résultat dans cette rubrique au titre de l'exercice 2017 provient principalement de cette économie et du remboursement de la taxe sur dividendes de 3 %.

À la clôture de l'exercice 2017, le groupe intégré a réalisé un résultat fiscal bénéficiaire. Au 31 décembre 2017, le montant des pertes fiscales reportables accumulées au sein du groupe fiscal intégré en France s'élève à 995 millions d'euros (1 277 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Autres informations

La Société, et ce conformément aux dispositions de l'article 39.4 du Code général des impôts, a réintégré un montant de 0,5 million d'euros dans le résultat imposable de l'exercice 2017 au titre des amortissements et loyers des véhicules de tourisme.

L'application de l'article 39.5 du Code général des impôts n'a entraîné aucune réintégration dans les bénéfices imposables en 2017.

Enfin, au 31 décembre 2017, les éléments susceptibles d'être à l'origine d'un allégement net de la dette future d'impôt sont constitués principalement de charges à payer et s'élèvent à 750 millions d'euros, soit une économie d'impôt potentielle de 258 millions d'euros sur la charge future d'impôt.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur nette comptable et variation de la période

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Mouvements de la période			Au 31 décembre 2017
		Augmentation [a]	Diminution	Reclassement, conversion	
Montants bruts					
Titres de participation	21 936	6 267			28 203
Prêts et créances à long terme	5 095		(209)	(498)	4 387
Actions propres DANONE [b]	1 578				1 578
Autres	14		(7)		7
Autres immobilisations financières	6 686	–	(216)	(498)	5 973
Total	**28 622**	**6 267**	**(216)**	**(498)**	**34 176**
Provisions [c]	(81)	(3)	2		(82)
Montants nets	**28 541**	**6 263**	**(214)**	**(498)**	**34 094**

(a) Voir Note 2 des Comptes individuels de la société mère Danone.
(b) Part des actions propres DANONE comptabilisée en Immobilisations financières (voir Note 1 des Comptes individuels de la société mère Danone).
(c) Comprennent principalement des dépréciations de Titres de participation.

Titres de participation

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2017

(en millions d'euros sauf pourcentage)	Capital [a]	Autres capitaux propres [a] [c]	Quote-part de capital détenue	Nombre de titres détenus	Valeur comptable des titres détenus -Brute	Valeur comptable des titres détenus -Nette	Montant maximum autorisé des garanties, cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice [b]	Bénéfices (pertes) du dernier exercice [b]	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)										
Participations françaises										
DANONE CORPORATE FINANCE SERVICES	142	125	100 %	8 875 000	179	179	–	–	13	–
COMPAGNIE GERVAIS DANONE	9 685	900	100 %	384 330 458	9 315	9 315	–	–	63	–
DANONE BABY AND MEDICAL HOLDING	13 619	217	100 %	13 618 704 074	13 615	13 615	–	–	54	–
DAN INVESTMENTS	82	(2)	100 %	4 100 000	82	76	–	–	(3)	–
HOLDING INTERNATIONALE DE BOISSONS	324	902	100 %	161 768 722	1 116	1 116	–	–	(27)	–
Participations étrangères										
DANONE SINGAPORE HOLDINGS PTE LTD	158	(4)	61 %	173 987 816	118	118	–	–	25	15
FPS DANONE COMMUNITIES		11	64 %	14 392	7	7	–	–	–	–
DANONE ASIA PTE LTD	1 385	310	88 %	2 288 111 264	1 263	1 263	–	–	186	170
DANONE FINANCE NETHERLANDS	8	1	100 %	800 000	94	26	–	–	–	–
Participations (10 à 50 % au moins du capital détenu par la Société)										
NV DANONE SA	983	883	23 %	21 988	400	400	–	326	37	–
DANONE FINANCE INTERNATIONAL	965	4 971	33 %	4 034 154	2 012	2 004	2 000	–	58	38
Total					**28 202**	**28 120**				

(a) Les montants relatifs aux sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture.
(b) Les montants relatifs aux sociétés étrangères sont convertis au taux moyen de l'exercice.
(c) Hors résultats de l'exercice.

Prêts en devises

Les prêts en devises en cours sont convertis au taux de clôture par le biais de comptes d'écart de conversion, présentés au bilan dans la ligne Comptes de régularisation.

Au 31 décembre 2017

(en millions d'euros sauf Nominal en devises en millions de devises)	Nominal en devises	Valeur historique	Revalorisation à la clôture	Valeur comptable à la clôture
Yen	32 000	283	237	237

NOTE 10. PRÊTS ET CRÉANCES COURT TERME

Cette rubrique comprend principalement des créances accordées par la Société d'une maturité inférieure à un an pour un montant de 345 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont des créances d'impôts pour 116 millions d'euros (98 millions d'euros au 31 décembre 2016) ainsi que des créances clients pour 125 millions d'euros (82 millions d'euros au 31 décembre 2016).

NOTE 11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur nette comptable et variation de la période

		Mouvements de la période				
(en millions d'euros)	**Au 31 décembre 2016**	**Augmentation**	**Diminution (levée)** [c]	**Réaffectation**	**Reclassement**	**Au 31 décembre 2017**
Actions DANONE						
Actions DANONE en couverture des plans de *stock-options* [a]	34		(7)		(27)	–
Actions DANONE en couverture des plans d'actions sous conditions de performance [a]	57		(16)		27	68
Total	**91**	**–**	**(23)**	**–**	**–**	**68**
Calls DANONE	3		(3)			–
Placement court terme	11 429	475	(11 904)			–
SICAV danone.communities [b]	13					13
Total	**11 536**	**475**	**(11 930)**	**–**	**–**	**81**

(a) Part des actions propres DANONE comptabilisée en Valeurs mobilières de placement (voir Note 1 des Comptes individuels de la société mère Danone).
(b) danone.communities est une SICAV dont l'objectif est de financer certains projets à vocation sociétale à travers un support de placement dont la rentabilité est très proche du marché monétaire.
(c) Diminution liée à l'acquisition de WhiteWave (voir Note 2 des Comptes individuels de la société mère Danone).

NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

Valeur nette comptable et variation de la période

	Au 31 décembre 2016		**Mouvements de la période**			**Au 31 décembre 2017**
(en millions d'euros)	**Avant répartition**	**Après répartition** [b]	**Résultat**	**Réduction de Capital**	**Augmentation de Capital** [c]	**Avant répartition**
Capital social	164	164	–	–	4	168
En nombre d'actions [a]	*655 892 000*	*655 892 000*	–	–	*14 818 400*	*670 710 400*
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 975	3 975	–	–	812	4 787
Réserve légale	16	16	–	–	–	16
Autres réserves	3 769	3 769	–	–	–	3 769
Report à nouveau	3 974	4 263	–	–	–	4 263
Résultat de l'exercice	1 347	–	176	–	–	176
Provisions réglementées	2	2	1	–	–	3
Total	**13 247**	**12 189**	**177**	**–**	**816**	**13 182**

(a) Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euro.
(b) Suite à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, le montant disponible pour l'affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 a été affecté au dividende pour 1 115 millions d'euros et en report à nouveau pour le solde.
(c) Émission réalisée le 1 juin 2017 dans le cadre du paiement du dividende en actions pour 3,5 millions d'euros et le 8 juin 2017 dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise pour 0,3 million d'euros.

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Valeur nette comptable et variation de la période

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Mouvements de la période			Au 31 décembre 2017
		Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provisions au titre de plans de *stock-options* et d'actions sous conditions de performance [a]	47	23	(26)	–	44
Autres provisions	12	13	(3)	–	22
Total	**59**	**36**	**(29)**	**–**	**66**

(a) Provisions au titre des plans de *stock-options* couverts par des *calls* DANONE et des plans d'actions sous conditions de performance.

NOTE 14. EMPRUNTS OBLIGATAIRES, AUTRES FONDS PROPRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires et Autres fonds propres

Valeur nette comptable des emprunts obligataires

	Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Nominal	18 896	17 331
Intérêts courus	65	64
Total	**18 961**	**17 395**

Les emprunts obligataires émis par la Société font l'objet d'une publication sur le site internet de Danone.

La plupart des contrats de financement conclus par la Société (lignes de crédit bancaires et emprunts obligataires) contiennent un mécanisme de changement de contrôle, qui offre aux créanciers un droit de remboursement anticipé dans le cas d'un changement de contrôle de la Société s'il est accompagné d'une dégradation de sa notation sous *investment grade* par les agences de notation financière.

Opérations de l'exercice 2017

	Exercice clos le 31 décembre		
			2017
(en millions de devises)	**Devise**	**Nominal**	**Échéance**
Nouveaux financements			
Financement Hybride (Autres Fonds Propres)	EUR	1 250	Durée indéterminée
Remboursements			
Emprunt obligataire yen	JPY	98	2017
Emprunt obligataire euro	EUR	845	2017

Répartition taux fixe/taux variable (après couverture le cas échéant) et variation de la période

		Mouvements de la période				
(en millions d'euros)	**Au 31 décembre 2016**	**Nouveaux emprunts**	**Remboursement**	**Variation des intérêts**	**Réévaluation**	**Au 31 décembre 2017**
Part à taux fixe						
Emprunts obligataires	16 846	–	(943)	–	(622)	15 281
Intérêts courus obligataires	65	–	–	(1)	–	64
Part à taux variable						
Emprunts obligataires	2 050	–	–	–	–	2 050
Intérêts courus obligataires	–	–	–	–	–	–
Total	**18 961**	**–**	**(943)**	**(1)**	**(622)**	**17 395**

Répartition en devises avec intérêts courus à la clôture

Au 31 décembre 2017

(en millions d'euros sauf Nominal en devises en millions de devises)	**Nominal en devises**	**Valeur historique**	**Revalorisation à la clôture**	**Valeur comptable à la clôture**
Emprunts libellés ou *swapés* en euros				
Euro	11 845	11 845	11 845	11 845
Dollar US	6 350	5 719	5 313	5 313
Emprunts maintenus en devises				
Yen	32 000	283	237	237
Total		**17 847**	**17 395**	**17 395**

Portefeuille des *cross-currency swaps* et de *swaps* de change à court terme couvrant certains emprunts obligataires en devises

Au 31 décembre 2017

(en millions d'euros sauf Nominal en devises en millions de devises)	**Nominal en devises**	**Valeur historique en euros**
Euro – Dollar US	2 346	2 052
Total		**2 052**

Par ailleurs, comme précisé à la Note 1 des Comptes individuels de la société mère Danone, la société Danone Corporate Finance Services, filiale détenue à 100 %, réalise également des opérations de couverture de taux d'intérêt pour certains emprunts obligataires émis par la Société.

Autres dettes financières

Répartition taux fixe/taux variable et variation de la période

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Mouvements de la période				Au 31 décembre 2017
		Nouveaux emprunts	Remboursement	Variation des intérêts	Réévaluation	
Part à taux fixe						
Emprunt souscrit auprès de Danone Finance International	–	–	–	–	–	–
Part à taux variable						
Titres de créance à court terme [(a)]	782	–	(63)	–	–	719
Emprunt à court terme souscrit auprès de filiales	5 283	–	(5 283)	–	–	–
Autres	–	–	–	–	–	–
Total	**6 065**	**–**	**(5 346)**	**–**	**–**	**719**

(a) Mouvements nets

Échéances des Emprunts obligataires et des Autres dettes financières

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Échéance à moins d'un an	7 064	2 939
Échéance entre 1 et 5 ans	8 108	9 132
Échéance au-delà de 5 ans	9 854	6 017
Total	**25 026**	**18 088**

NOTE 15. AUTRES DETTES

Composition des Autres dettes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Dettes de la Société vis-à-vis de certaines de ses filiales et participations	1 842	1 602
Dettes fournisseurs	61	17
Écart de conversion passif	205	–
Charges à payer	316	442
Total	**2 424**	**2 061**

Composition des Charges à payer

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Prestations de services	192	196
Personnel	89	2
Charges sociales	30	128
Dettes fiscales	3	5
Dettes financières	2	111
Total	**316**	**442**

NOTE 16. DETTE NETTE

Composition de la dette nette

		Au 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Emprunts obligataires	18 961	17 395
Autres dettes financières	6 065	719
Dettes de la Société vis-à-vis de certaines de ses filiales et participations [(a)]	1 842	1 602
Total Dette	**26 868**	**19 716**
Créances de la Société vis-à-vis de certaines de ses filiales et participations [(b)]	–	–
Valeurs mobilières de placement	11 535	81
Disponibilités	63	–
Total Trésorerie	**11 598**	**81**
Total Dette Nette	**15 270**	**19 635**

(a) Part des dettes de la Société vis-à-vis de ses filiales et participations présentée dans la rubrique des Autres dettes.
(b) Part des créances de la Société vis-à-vis de ses filiales et participations présentée dans la rubrique des Prêts et créances court terme.

Variation de la période

Les autres dettes financières et les valeurs mobilières de placement diminuent cette année avec le débouclement des différentes opérations de financement menées dans le cadre de l'acquisition de WhiteWave.

NOTE 17. ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Engagements postérieurs à l'emploi

		Au 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Compléments de retraites garanties [(a)]		
Engagements bruts	579	581
Engagements nets des actifs de couverture	390	382

(a) Engagements évalués selon la méthode actuarielle.

Ces engagements nets sont présentés hors-bilan (voir Note 18 des Comptes individuels de la société mère Danone). Le principal engagement concerne le régime de retraite accordé à certains directeurs de Danone.

Régime des retraites accordé à certains directeurs de Danone

Engagements évalués selon la méthode actuarielle

		Au 31 décembre
		Régime de retraite des directeurs
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Engagements bruts	484	481
Engagements nets des actifs de couverture	328	316

La baisse des engagements nets des actifs de couverture de 3 millions d'euros provient notamment de la hausse des taux d'actualisation.

Principales hypothèses actuarielles

	Exercice clos le 31 décembre	
	Régime de retraite des directeurs	
(en pourcentage sauf âge en nombre d'années)	**2016**	**2017**
Taux d'actualisation	1,7 %	1,8 %
Taux de rendement attendu des actifs	1,7 %	1,8 %
Taux de croissance des salaires	3,0 %	3,0 %
Âge de départ à la retraite	60-66	60-66

Engagements vis-à-vis des organes de direction et d'administration

Engagements postérieurs à l'emploi relatifs aux mandataires sociaux et aux membres du Comité Exécutif

	Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Compléments de retraites garanties [a]		
Engagements bruts	58	23

(a) Engagements évalués selon la méthode actuarielle.

Indemnisation des membres du Comité Exécutif

Les conditions d'indemnisation des membres du Comité Exécutif dans certains cas de cessation de leurs mandats ou fonctions ont été fixées à une somme égale à deux fois la rémunération brute (fixe, variable et avantages en nature) perçue au cours des 12 derniers mois précédant la date de cessation de fonctions et, s'agissant des deux mandataires sociaux de la Société, leur versement est subordonné à la réalisation de conditions de performance à la suite de la décision du Conseil d'Administration du 15 février 2018.

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Principaux engagements donnés directement et indirectement par la Société

	Au 31 décembre	
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Options de vente dans des participations directes et indirectes de la Société auprès de tiers actionnaires [a]	699	607
Avantages postérieurs à l'emploi [b]	390	382
Loyers	78	65
Prestations de services	6	157
Instruments dérivés [c]	7 143	2 079
Cautions [d]	2 000	2 000
Garanties [e]	750	14
Total	**11 066**	**5 304**

(a) Engagements donnés directement ou indirectement par la Société (voir détails ci-après paragraphe *Options de vente des participations directes et indirectes de la Société*).
(b) Engagements nets au titre des retraites garanties (voir Note 17 des Comptes individuels de la société mère Danone).
(c) 2 052 millions d'euros correspondant au montant nominal des *Cross currency swaps* et 27 millions d'euros de change à terme.
(d) La Société s'est portée caution solidaire de Danone Finance International.
(e) La Société peut garantir ou se porter caution des différentes opérations de gestion des risques financiers qui seraient réalisées par sa filiale Danone Corporate.

Options de vente dans des participations directes et indirectes de la Société

La Société ou certaines de ses filiales directes ou indirectes se sont engagées à acquérir la part détenue par des tiers actionnaires dans certaines participations directes ou indirectes de la Société, au cas où ceux-ci souhaiteraient exercer leur option de vente.

Le prix d'exercice de ces options est généralement fonction de la rentabilité et de la situation financière de la société concernée à la date d'exercice de l'option de vente.

Engagements reçus

Les engagements reçus par la Société portent sur les lignes de crédit confirmées et non utilisées pour un montant de 3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2017.

Autres Engagements

Diverses procédures judiciaires ou arbitrales ont été introduites contre la Société ou certaines de ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires. Des dommages et intérêts sont demandés dans le cadre de certaines de ces procédures et des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

NOTE 19. EFFECTIFS

Effectif moyen de la Société sur l'exercice

				Exercice clos le 31 décembre
(en nombre, sauf pourcentage)		**2016**		**2017**
Cadres	683	81 %	715	82 %
Agents de maîtrise et techniciens	121	14 %	117	13 %
Employés	40	5 %	37	4 %
Total	**844**	**100 %**	**869**	**100 %**

NOTE 20. TRANSACTIONS ET SOLDES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Transactions avec les entreprises liées

		Exercice clos le 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Produits d'exploitation	581	631
Produits de participation	1 596	223
Intérêts sur prêts et créances et produits financiers assimilés	61	229
Total produits	**2 238**	**1 083**
Charges d'exploitation	(59)	(74)
Intérêts sur emprunts et charges financières assimilées	(16)	(279)
Total charges	**(75)**	**(353)**

Soldes avec les entreprises liées

		Au 31 décembre
(en millions d'euros)	**2016**	**2017**
Prêts et créances à long terme	4 746	4 150
Prêts et créances à court terme	293	345
Total actif	**5 039**	**4 495**
Autres dettes financières	–	–
Autres dettes	57	65
Total passif	**57**	**65**

NOTE 21. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Titres des filiales et participations

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	2016	2017
Montants bruts	21 936	28 203
Provisions pour dépréciations	(81)	(82)
Valeur nette comptable	**21 855**	**28 121**

Actions propres DANONE

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)	2016		2017	
	Nombre d'actions	**Valeur nette comptable**	**Nombre d'actions**	**Valeur nette comptable**
Actions propres classées en Immobilisations financières [a]	30 769 360	1 578	30 769 360	1 578
Actions propres classées en Valeurs mobilières de placements [a]	2 359 838	91	1 757 632	68
Total	**33 129 198**	**1 669**	**32 526 992**	**1 646**

(a) Voir classement à la Note 1 des Comptes individuels de la société mère Danone.

NOTE 22. RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ RELATIFS AUX CINQ DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
Capital en fin d'exercice					
Capital social *(en euros)*	157 757 000	160 948 000	163 737 800	163 973 000	167 677 600
Nombre d'actions émises	631 028 000	643 792 000	654 951 200	655 892 000	670 710 400
Opérations et résultats de l'exercice *(en millions d'euros)*					
Chiffre d'affaires hors taxes	520	474	492	648	609
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	686	482	2 070	1 318	105
Impôt sur les bénéfices [a]	77	76	111	59	100
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	762	541	2 217	1 347	176
Montant des bénéfices distribués [b]	860	915	995	1 115	1 140
Résultats par action *(en euros par action)*					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,19	0,85	3,33	2,10	0,32
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,16	0,84	3,38	2,05	0,26
Dividende par action	1,45	1,50	1,60	1,70	1,90
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	740	725	798	844	869
Montant de la masse salariale *(en millions d'euros)*	149	159	180	160	207
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux [c] (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) *(en millions d'euros)*	66	71	77	90	115

(a) Produit (charge).

(b) Montant relatif à l'exercice 2017 estimé au 31 décembre 2017 sur la base du nombre d'actions propres détenues à cette date par la Société. Le dividende 2016 correspond au montant réellement versé au cours de l'exercice 2017.

(c) Comprend les frais de personnel hors charges sociales (voir Note 4 des Comptes individuels de la société mère Danone) ainsi que les provisions relatives aux *stock-options* et actions sous conditions de performance (voir Note 13 des Comptes individuels de la société mère Danone).

NOTE 23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à la date d'arrêté des Comptes individuels de la société mère Danone au titre de l'exercice 2017 (arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 février 2018).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA

À l'Assemblée Générale de la société Danone,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DANONE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes annuels concernant la première application, à compter du 1er janvier 2017, du règlement relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables).

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

RISQUE IDENTIFIÉ	NOTRE RÉPONSE

Au 31 décembre 2017, les titres de participation s'élèvent à 28 121 millions d'euros en valeur nette pour un total bilan de 35 424 millions d'euros.
Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés et les capitaux propres réévalués.
L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.
Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.
	Nos travaux ont consisté principalement, pour un échantillon de titres de participation déterminé selon des critères qualitatifs et quantitatifs à :
	• Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
	  • examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.
	• Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
	  • obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées et les rapprocher des données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
	  • examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
	  • comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
	Nous avons également examiné les informations fournies dans la note 9 de l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société DANONE par votre assemblée générale du 21 mai 1992 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 28 avril 2016 pour le cabinet Ernst & Young Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la vingt-sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Ernst & Young Audit dans la deuxième année. Précédemment, le cabinet Ernst & Young et Autres a exercé les fonctions de commissaire aux comptes de la société Danone de 2010 à 2015.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 5 mars 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		**Ernst & Young Audit**	
Anik CHAUMARTIN	François JAUMAIN	Jeanne BOILLET	Pierre-Henri PAGNON

4.3 INFORMATIONS RELATIVES AU DÉLAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DANONE SA

Au 31 décembre 2017

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(en millions d'euros)	**Échéance à 0 jour**	**Échéance entre 1 et 30 jours**	**Échéance entre 31 et 60 jours**	**Échéance entre 61 et 90 jours**	**Échéance entre 91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
A. Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	56					**282**
Montant total des factures concernées TTC	0,6	0,6	0,9	0,1	1,0	**2,6**
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,2 %	**0,6 %**
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
B. Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombres de factures exclues			75			
Montant total des factures exclues			4,5			
C. Délais de paiement de référence utilisés contractuel						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Délais contractuel de 60 jours date de factures, sauf si délais légaux			

Au 31 décembre 2017

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
(en millions d'euros)	**Échéance à 0 jour**	**Échéance entre 1 et 30 jours**	**Échéance entre 31 et 60 jours**	**Échéance entre 61 et 90 jours**	**Échéance entre 91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
A. Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	838					**1 396**
Montant total des factures concernées TTC	60,3	21,5	0,1	8,2	45,7	**75,4**
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	9,9 %	3,5 %	0,0 %	1,3 %	7,5 %	**12,4 %**
B. Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombres de factures exclues			0			
Montant total des factures exclues			0			
C. Délais de paiement de référence utilisés contractuel						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Délais contractuel de 30 jours fin de mois date de facture			

4.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.